

Animation Globale et Coordination

A.G.C

Demande de Prestation de Service

Demande de subvention de fonctionnement



Nom du demandeur : ASSOCIATION DULCIE SEPTEMBER

Numéro de gestionnaire : G359A001
(sauf en cas de première demande)

☐ **Première demande**

Ou

☒ **Renouvellement**

Extrait de la Circulaire n° 2012-13 du 20 juin 2012

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales. Elle s'appuie sur des équipements de proximité, notamment les centres sociaux. La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et à la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

Des finalités :

Chaque structure de l'Animation de la Vie Sociale, quel que soit son importance et son territoire d'implantation poursuit trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Des valeurs et des principes :

- Le respect de la dignité humaine.
- La laïcité, la neutralité et la mixité.
- La solidarité.
- La participation et le partenariat.

Des missions générales :

1 - Un lieu de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle ; qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale :

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par-là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations. Il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

2 - Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalités sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

La mise en œuvre de ces missions repose sur une fonction transversale : **l'Animation Globale**.

Des missions complémentaires :

- Organiser une fonction accueil et d'écoute des habitants - usagers, des familles et des groupes informels ou des associations,
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement,
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire. En raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels,

- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles,
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Le projet social :

Il est la clef de voûte des structures. Il se fonde sur une démarche transversale et est établi dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants.

Il répond à la fois :

- Aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne.
- Aux problématiques sociales collective repérées sur un territoire.

CONCRETEMENT, le projet social est construit en référence aux trois finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale et aux besoins constatés. Il présente les axes d'interventions prioritaires et il propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

Les critères d'agrément :

- ❶ Le respect d'une **démarche participative** dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires).
- ❷ **La formalisation des modes de participation effective des habitants** et des modalités de **gouvernance** de la structure.
- ❸ **La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux** au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social.
- ❹ **La cohérence** entre le plan d'actions et les axes prioritaires et objectifs généraux.
- ❺ **La faisabilité du projet social** et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure.
- ❻ **L'accessibilité** (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et **l'effectivité de la fonction accueil** dans le fonctionnement quotidien de la structure.
- ❼ L'existence **d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics** et **d'actions spécifiques** pour les familles et les publics vulnérables.
- ❽ Pour les centres sociaux, **le niveau de qualification** (niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, de l'ingénierie sociale + des compétences avérées dans le management, conduite de projets...) et le temps de travail **du Directeur** (1 ETP).

La participation des habitants :

Il s'agit d'un principe fondateur et une plus-value de l'animation sociale.

Cette participation des usagers – habitants et des bénévoles contribue directement à la 3^{ème} finalité de l'AVS : la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité.

Tous les moyens doivent être engagés pour faire de la participation une réalité. La structure doit créer les conditions favorables à la participation.

Le projet devra préciser comment les usagers participeront à sa mise en œuvre, voire à la gestion de la structure. Au besoin, des actions spécifiques ayant pour finalité d'impliquer et de favoriser la participation pourront constituer un axe prioritaire du projet.

Le montant et le calcul de la prestation de service :

Le bénéfice de la prestation de service « Animation Globale et Coordination » est subordonnée à l'existence d'un projet social agréé par la Commission d'Action Sociale de la Caf et à l'accord contractualisé entre la Caf et le gestionnaire du centre social.

La prestation de service est égale à 40 % du prix de revient de la fonction d'Animation Globale et Coordination dans la limite d'un prix plafond fixé annuellement par la Cnaf.

Le calcul du prix de revient prend en compte les dépenses de pilotage et une quote part de logistique.

Les dépenses de pilotage prises en comptes sont :

- Salaires et charges des personnels :
 - De Direction : 2 Etp maxi
 - De l'accueil : 3 Etp maxi
 - De comptabilité/gestion : ½ Etp maxi
- Autres dépenses de pilotage relatives à la fonction de Pilotage selon les comptes retenus par la Cnaf.

Une quote part de Logistique est automatiquement fixée à hauteur de 35 % des dépenses de pilotage.

Les attentes de la CAF : quelle démarche ?

La période de renouvellement ou d'élaboration de projet est un moment privilégié pour l'ensemble de l'équipe du centre social (salariés, administrateurs, bénévoles, habitants...) de « se poser », de réfléchir au chemin parcouru, aux besoins, aux manques, mais aussi aux atouts, aux richesses du quartier, aux évolutions...

L'objectif de cette démarche est de donner du sens, une finalité commune au travail quotidien mené par l'ensemble des personnes intervenant dans et autour du centre social.

A ce titre, les partenaires associatifs, institutionnels, les usagers sont également sollicités pour donner leur point de vue.

Les instances :

L'organisation et l'animation des instances demeurent de la responsabilité du centre social.

- **Le groupe « PROJET »** : il est composé d'administrateurs bénévoles et salariés du centre social. C'est une instance où se rencontrent les différentes parties prenantes. Il se réunit afin :
 - De procéder au bilan des actions et évaluer le précédent projet.
 - De mener une réflexion sur les problématiques observées.
 - D'élaborer le projet et de veiller à sa mise en œuvre.
- **Le groupe d'« APPUI TECHNIQUE »** : c'est une équipe pluridisciplinaire composée de quelques membres du groupe projet et des professionnels locaux. Il vient en appui au groupe projet. Il se réunit afin :
 - De porter un regard croisé sur les bilans des actions et échanger sur l'évaluation du projet.
 - De porter une analyse sur les problématiques observées pour alimenter les réflexions du groupe projet.
 - De contribuer à la production des phases mises en œuvre par le groupe projet.
- **Le « comité partenarial politique »** : il est composé d'élus, administrateurs du centre social, représentants institutionnels. Le comité :
 - Veille au développement d'une dynamique locale.
 - Valide les différentes étapes du projet dans le cadre de la démarche d'élaboration du projet.
- **L'instance de gouvernance (CA – Conseil municipal – Comité de gestion...)** : il valide le projet avant le dépôt du dossier à la Caf.

Le Chargé de Conseil et de Développement de la CAF du Nord est votre interlocuteur privilégié.
Il vous accompagnera dans la conception et la mise en œuvre de votre projet.

PRESENTATION DE VOTRE STRUCTURE

Nature : ☒ Association
☐ Collectivité territoriale (y compris CCAS)
Dans ce cas précisez : CCAS : ☐ oui ☐ non
EPCI : ☐ oui ☐ non
☐ Autres : Précisez la nature :

Nom du gestionnaire : ASSOCIATION DULCIE SEPTEMBER

Adresse du gestionnaire (siège social) : 60 A rue Georges Pompidou

Code Postal : 59279 Commune : Loon plage

Téléphone : 03.28.27.39.64

Adresse mail : csc.jgeraert@gmail.com

Numéro de SIRET : 35305339000012

Numéro cotisant URSSAF le cas échéant :

Adresse de correspondance, si différente :

Code Postal :

Commune :

Identification du responsable de la structure

Le représentant légal : PRESIDENTE

Nom : CHOQUET Prénom : PASCALINE

Qualité : PRESIDENTE

Tél : 03.28.27.39.64

Adresse mail : pascaline.cscdulcieseptember@yahoo.fr

La personne chargée du dossier au sein de la structure

Nom : GERAERT Prénom : JULIEN

Qualité : DIRECTEUR

Tél. : 03.28.27.39.64

Adresse mail : csc.jgeraert@gmail.com

Si vous êtes une association, date de la dernière assemblée générale : 25/05/18

Autres informations relatives à votre structure :

IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL

Nom du centre social : DULCIE SEPTEMBER (sigle : bienvivreensemble)

Adresse du centre Social : 60 A rue Georges Pompidou

Code Postal : 59279 **Commune :** Loon plage

Année d'ouverture de l'équipement : 1989

Nom du Directeur du centre social : Julien geraert

Nom du Président ou du Représentant légal: Pascaline Choquet

Nom de l'Observateur CAF : Florence Devos

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi pour les bâtiments Centre Socioculturel et pergaud

Et du mardi au samedi pour l'Espace Jeunes

Centre Socioculturel : 8h30-12h et 13h15-18h (17h le vendredi) et fermeture au public le lundi matin en période scolaire

Date(s) de fermeture dans l'année :

Période entre Noël et Nouvel an pour tous les équipements

Et fermeture estivale de 3 semaines du multi accueil, 1 semaine fin août de Pergaud et 1 semaine début septembre de l'Espace Jeunes

Agrément précédent

Date du 1^{er} agrément : 1989

Période du précédent agrément : 2015-2018

La cloche des 4 ans a sonné, il est donc temps de nous retrouver pour échanger sur nos actions menées mais surtout réfléchir, sur nos futurs projets.

La contrainte de cette réécriture se transforme très vite en plaisir : se retrouver, faire le bilan, rencontrer les habitants, se projeter sur de nouveaux axes de travail.

Durant plusieurs mois, des réunions entre salariés, des conseils de maison avec les bénévoles, des enquêtes auprès des habitants ont contribué à l'émergence de notre nouveau projet social.

Tout ce travail a permis, soit de conforter, soit de prendre connaissance des besoins, des envies, des questionnements de la population. Cela nous a permis de mieux comprendre ce qui, aujourd'hui, enthousiasme, inquiète ou mobilise les Loonois.

3 grands axes en sont sortis :

- * OG 1 : Faire du nouvel équipement un lieu de vie ouvert à tous en associant les habitants,

- * OG 2 : Faire du Centre Socioculturel un lieu d'échanges et d'accompagnement (en portant une attention particulière aux habitants en situation de fragilité),

- * OG3 : Consolider la dynamique collective engagée afin de pérenniser l'existant et de poursuivre le développement des actions en faveur du public et de la commune.

La mise en œuvre de ce nouveau projet garde en filigrane, nos valeurs que nous portons chaque jour, et que chacun doit garder en tête. :

Solidarité, Respect de la dignité humaine, Démocratie

Notre richesse est également notre partenariat riche et réel, notamment avec le CCAS, le Conseil Départemental, la CAF et la municipalité.

Voilà, notre projet social 2019-2022 est écrit, maintenant rendez-vous dans 4 ans...

La constitution du groupe projet :

Démarche engagée dès le 04 juillet 2017 lors d'un conseil de maison : travail en groupes composés d'adhérents, de bénévoles, de partenaires et de salariés dans un souci de prise en compte de la gouvernance du projet et de l'animation globale. Diffusion au groupe d'un petit film "diagnostic de territoire".

- L'information au Conseil d'Administration du lancement de l'évaluation et de la mise en œuvre d'une démarche de travail pour l'élaboration du projet social 2019-2022.
- Information et échanges en réunion de responsables de secteur le mardi 5 septembre 2017.
- Information et échanges en conseil de maison regroupant les bénévoles, les usagers investis, les représentants de salariés, les représentants associatifs et les professionnels de terrain des institutions partenaires le 26 septembre 2017 dont l'objet de la rencontre a été fixé sur « la prise en compte de la parole des habitants pour notre projet social 2019-2022 ».

Le groupe projet est en fait le conseil de maison. En effet, de par les orientations qui sont confiées au conseil de maison, ce dernier est représentatif de ce que doit être un groupe projet.

Il est constitué :

- de bénévoles,
- d'usagers,
- d'habitants,
- de techniciens du Centre Socioculturel.

Les thématiques abordées et le nombre de personnes mobilisées :

- 04/07/17 : atelier thématique sur la démarche de lancement du projet social 2019 / 2022. 19 techniciens et 14 adhérents et habitants.
- 26/09/17 : échange sur le diagnostic à mettre en œuvre et qui servira à définir le futur projet social. 22 techniciens et 20 habitants.
- 25/01/18 : bilan du précédent projet social. 18 techniciens et 12 habitants.
- 29/03/18 : diagnostic externe. 11 techniciens et 11 adhérents.
- 14/06/18 : orientations/objectifs du futur projet et actions à venir. 18 techniciens et 15 adhérents.

La constitution du groupe technique :

a) La mise en place de groupes techniques thématiques

Lors d'un renouvellement de projet, les questions sont nombreuses : Quels partenariats pour quels projets/quelles actions ? Quelle stratégie de développement pour le Centre Socioculturel et ses différents secteurs d'activités ? Comment favoriser la mise en synergie des acteurs malgré leurs différences de fonctionnement ? La mutualisation des moyens au service du/des public(s) ?...

Afin qu'il soit ambitieux et le plus riche possible, ce projet se devait d'être partagé par l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs intervenant sur le territoire.

L'ensemble des partenaires a donc été invité à intégrer un groupe « technique » qui s'est réuni par thématique afin de réfléchir et d'échanger sur les différents enjeux liés au centre et à la commune. Cela a permis de réunir l'ensemble des acteurs intervenant sur une même thématique et d'étudier ainsi nos futurs modes de coopération.

Les intérêts de ce mode de fonctionnement :

- mettre tous les acteurs d'une thématique autour de la table,
- mieux faire connaître le Centre Socioculturel et son fonctionnement,
- favoriser / consolider le partenariat,
- limiter les sollicitations des différents acteurs.

b) La constitution des groupes techniques :

* Petite enfance

Présents :

- Catherine CALON, animatrice responsable du relais assistantes maternelles,
- Anne-Sophie CARTON, direction des actions culturelles de Loon-Plage,
- Marie-Laure COLOOS, responsable du secteur enfance du Centre Socioculturel,
- Florence DEVOS, chargée de conseil et de développement en action sociale, CAF du Nord
- Stéphane EVRARD, référent familles,
- Fabienne FOUQUE, gestionnaire statistiques et secrétaire du multi accueil,
- Julien GERAERT, directeur du Centre Socioculturel,
- Dorothée LECERF, responsable périscolaire 2/10 ans et al 3/6 ans,
- Sébastien PANNEQUIN, coordinateur pôle animation enfance jeunesse,
- Katia ROBITAILLE, directrice adjointe du Centre Socioculturel,
- Karine ROSSEEL, éducatrice de jeunes enfants,
- Béatrice SZYMCZAK, éducatrice de jeunes enfants,
- Eulalie VINCENT, responsable du multi accueil.

Excusée :

- Cécile VANDAELE, responsable de la médiathèque Marcel Pagnol de Loon-Plage.

* Enfance

Présents :

- Anne-Sophie CARTON, direction des actions culturelles de Loon-Plage,
- Marie-Laure COLOOS, responsable du secteur Enfance du Centre Socioculturel,
- Florence DEVOS, chargée de conseil et de développement en action sociale, CAF du Nord,
- Anthony DUAMELLE, responsable LALP du Centre Socioculturel,
- Stéphane EVRARD, responsable du secteur Adultes/Familles du Centre Socioculturel,
- Alexandra GERAERT, médiathèque Marcel Pagnol de Loon-plage,
- Julien GERAERT, directeur du Centre Socioculturel,
- Fabienne FOUQUE, gestionnaire statistiques et secrétaire du multi accueil,
- Mélissa LE PALLAC, animatrice secteur Enfance,
- Dorothée LECERF, responsable AL 3-6 ans et périscolaire du Centre Socioculturel,
- Julie-Albine LECLERCQ, secrétaire de séance du Centre Socioculturel,
- Sébastien PANNEQUIN, coordinateur du pôle animation enfance jeunesse du Centre Socioculturel,
- Katia ROBITAILLE, directrice adjointe du Centre Socioculturel,
- Miroslava STEFANOVIC, service enseignement, sports, jeunesse ville de Loon-Plage.

Excusées :

- Dorothée BOUCHER, directrice du groupe scolaire Gérard Philipe,
- Christine CALCOEN, responsable du service enseignement, sports, jeunesse ville de Loon-Plage
- Maryse MARANT, assistante Sociale à l'UTPAS Gravelines / Bourbourg,
- Sylvie SWAENEPOEL, animatrice seniors du CCAS de Loon-Plage.

* Jeunesse

- Nathalie BAUCHAUD, médiathèque Marcel Pagnol de Loon-Plage,
- Isabelle BOSSART, animatrice au secteur Jeunes du Centre Socioculturel
- Sophie CLAUSER, Référente aide sociale du CCAS de Loon-Plage,
- Marie-Laure COLOOS, responsable du secteur Enfance du Centre Socioculturel,
- Julien DEBAUVAIS, référent jeunesse du Centre Socioculturel,

- Florence DEVOS, chargée de conseil et de développement en action sociale, CAF du Nord,
- Anthony DUAMELLE, responsable LALP du Centre Socioculturel,
- Stéphane EVRARD, responsable du secteur Adultes/Familles du Centre Socioculturel,
- Julien GERAERT, directeur du Centre Socioculturel,
- Sandy HOLLEBEQUE, principale adjointe du Collège Jean Rostand de Loon-Plage,
- Dorothée LECERF, responsable AL 3-6 ans et périscolaire du Centre Socioculturel,
- Julie-Albine LECLERCQ, Secrétaire de séance du Centre Socioculturel,
- Fabienne LEYS, chargée de mission insertion professionnelle des jeunes DTPAS de Dunkerque,
- Maryse MARANT, Assistante sociale de l'UTPAS Gravelines / Bourbourg,
- Sébastien PANNEQUIN, coordinateur du pôle animation enfance jeunesse du Centre Socioculturel,
- Eddy PLUME, antenne mission locale,
- Nathalie POTTEZ, responsable de l'UTPAS Gravelines / Bourbourg,
- Katia ROBITAILLE, directrice adjointe du Centre Socioculturel.

* Famille / parentalité

- Julien GERAERT, directeur du Centre Socioculturel,
- Béatrice SZYMCZAK, éducatrice de jeunes enfants et adjointe multi accueil
- Katia ROBITAILLE, directrice adjointe du Centre Socioculturel
- Catherine CALON, animatrice du Relais Assistantes Maternelles de Loon-Plage,
- Anthony DUAMELLE, responsable LALP du Centre Socioculturel,
- Dorothée LECERF, responsable AL 3-6 ans et périscolaire du Centre Socioculturel
- Marie-Laure COLOOS, responsable du secteur enfance du Centre Socioculturel,
- Sébastien PANNEQUIN, coordinateur du pôle animation enfance jeunesse du Centre Socioculturel,
- Maria GENOT, responsable accueil et secrétaire du secteur adultes / familles du Centre Socioculturel,
- Stéphane EVRARD, responsable du secteur adultes / familles du Centre Socioculturel,
- Florence DEVOS, chargée de conseil et de développement en action sociale, CAF du Nord,
- Nathalie POTTEZ, responsable de l'UTPAS Gravelines / Bourbourg,
- Mehdi GUIROUS, directeur de l'AFAD de Dunkerque,
- . Anne-Sophie CARTON, direction des actions culturelles de loon-Plage,

- . Cécile VANDAELE, responsable de la Médiathèque Marcel Pagnol de Loon-Plage,
- Sandy HOLLEBECQUE, principale adjointe du collège Jean-Rostand de Loon-Plage,
- Betty DAUBIE, référente CLIC, action sociale, aide administrative aux personnes âgées au CCAS de Loon-Plage
- Marine BEGHEIN, accompagnatrice sociale du CCAS de Loon-Plage.

* Vieillesse

Présents :

- Katia ROBITAILLE, directrice adjointe du Centre Socioculturel,
- Aurélie BREMONT, chargée de mission vieillesse du Centre Socioculturel,
- Nadège OLEJNICZAK, médiathèque Marcel Pagnol de Loon-Plage,
- Annick PARISSEAU, bénévole, responsable des actions intergénérationnelles et personne relais du Centre Socioculturel,
- Sylvie SWAENEPOEL, animatrice seniors du CCAS de Loon-Plage,
- Stéphane EVRARD, responsable adultes / familles du Centre Socioculturel,
- Leslie THOREZ, stagiaire du CCAS de Loon-Plage,
- Gwladys ALBERT, responsable adjointe du service social des Flandres de la CARSAT Nord-Picardie,
- Marie GRINCOURT, responsable de service social à l'UTPAS de Gravelines / Bourbourg
- Jennifer LAMBRECHT, Assistante de direction du Centre Socioculturel.

Excusés :

- Antoine DAVID, responsable Unis-cité Dunkerque,
- Florence DEVOS, chargée de conseil et de développement en action sociale, CAF du Nord,
- Julien GERAERT, directeur du Centre Socioculturel,
- Sébastien PANNEQUIN, coordinateur du pôle animation enfance jeunesse du Centre Socioculturel.

* Santé

Présents :

- Anthony DUAMELLE, responsable LALP du Centre Socioculturel,
- Sébastien PANNEQUIN, coordinateur du pôle animation enfance jeunesse du Centre Socioculturel,
- Fiona ARQUEMBOURG, intervenante de l'association Dk Pulse,
- Stéphane EVRARD, responsable du secteur adultes / familles du Centre Socioculturel,

- Sylvie SWAENEPOEL, animatrice seniors du CCAS de Loon-Plage,
- Sylvie Gillet, service social de la CARSAT Nord-Picardie,
- Dorothee LECERF, responsable AL 3-6 ans et periscolaire du Centre Socioculturel,
- Marie Laure COLOOS, responsable du secteur enfance du Centre Socioculturel,
- Julien GERAERT, directeur du Centre Socioculturel,
- Elise GAUDRON, deleguee a la sante a la Federation des Centres Sociaux du Nord-pas-De-Calais,
- Katia ROBITAILLE, directrice adjointe du Centre Socioculturel,
- Martine ARTISSON, auxiliaire de puericulture au multi accueil et accueillante LAEP,
- Laurence BRISMALEIN, mediatheque Marcel Pagnol de Loon-Plage,
- Jennifer LAMBRECHT, assistante de direction du Centre Socioculturel.

Excusés :

- Charlotte LEVOYE, chargée de mission prevention Promotion de la sante, Agence Regionale de Sante Hauts-de-France,
- Céline DEZOOMER, infirmiere au centre d'examen de sante a la CPAM des Flandres,
- Sabine BEAUCAMPS, responsable relation clients a la CPAM des Flandres,
- Nicolas DROMZEE, responsable du service pôle sante publique a la CPAM des Flandres,
- Florence DEVOS, chargée de conseil et de developpement en action sociale, CAF du Nord,
- Lucie PIGNON, responsable prevention a la CPAM des Flandres,
- Alex OBRY, directeur du CCAS de Loon-Plage.

- Adultes / insertion

- Samia BENIZAH, coordinatrice des actions d'insertion au CCAS de Loon-Plage,
- Marie GRINCOURT responsable de service social a l'UTPAS de Gravelines / Bourbourg,
- Maryse MARANT, assistante sociale de l'UTPAS Gravelines / Bourbourg,
- Florence DEVOS, chargée de conseil et de developpement en action sociale, CAF du Nord,
- Ingrid CHEVALIER, mediatheque Marcel Pagnol de Loon-Plage,
- Julien GERAERT, directeur du Centre Socioculturel,
- Anthony DUAMELLE, responsable LALP du Centre Socioculturel,
- Julien DEBEAUVAIS, référent jeunesse du Centre Socioculturel,
- Maria GENOT, responsable accueil et secretaire du secteur adultes / familles du Centre Socioculturel,

- Stéphane EVRARD, responsable adultes / familles du Centre Socioculturel,

Excusés :

- Sylvie BUISINE BOUCHIQUET, chargée d'appui à l'évaluation et à l'ingénierie territoriale, Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions à la DTPAS de Flandre Maritime,

- Fabienne LEYS, chargée de mission insertion professionnelle des jeunes à la DTPAS de Dunkerque,

- Olivier MERCIER, chef de service de l'ESAT du Westhoek,

- Audrey PLOVIER, conseillère professionnelle de l'APAHM,

- Sébastien PANNEQUIN, coordinateur du pôle animation enfance jeunesse du Centre Socioculturel,

- Katia ROBITAILLE, directrice adjointe du Centre Socioculturel,

- Christophe HOGARD, référent social au CCAS de Loon-plage,

- Eddy PLUME, antenne mission locale.

c) Le déroulement des groupes techniques :

3 temps :

- Présentation d'un diagnostic lié à la thématique afin de permettre au groupe de partir sur le même degré de connaissance et de partager avec les partenaires nos données.

- Bilan des actions du centre liées à la thématique permettant de mieux faire connaître les actions du centre et ainsi de mieux appréhender les possibilités de partenariats.

- Les pistes de réflexion permettant d'envisager de futurs projets communs et nos futurs modes de coopération.

Le comité de pilotage (membres, dates de COPIL, etc.....) :

- C'est au sein du Conseil d'Administration que la démarche a été lancée en mai 2017.

Le comité de pilotage est composé de :

- Mme Pascaline Choquet, Présidente de l'association

- Les membres du bureau de l'association

- Mme Sophie Declercq, conseillère municipale

- Mme Nathalie Pottez Responsable de l'UTPAS

- Mme Carole Thoor, responsable d'unité CAF du Nord site de Dunkerque

- M. Hervé Haudiquet Délégué territorial fédération des centres sociaux du Nord

- M. Julien Geraert, directeur du Centre Socioculturel

- Mme Katia Robitaille, directrice adjointe du Centre Socioculturel

Le comité de pilotage s'est réuni deux fois :

- un comité de pilotage de lancement de la démarche,
- un comité de pilotage de présentation et validation du projet 2019 - 2022.

Les groupes de travail internes, externes..... :

Les étapes, le calendrier, etc...:

Les groupes techniques thématiques :

- petite enfance : 19/02/18
- enfance : 13/02/18
- jeunesse : 23/01/18
- famille/parentalité : 30/01/18
- Vieillesse : 06/02/18
- Santé : 27/03/18
- Adultes/Insertion : 20/03/18

Les conseils de maison :

- 04/07/17
- 26/09/17
- 25/01/18
- 29/03/18
- 14/06/18

Les Conseils d'Administration :

- 06/12/17 : Présentation de la démarche
- 14/06/18 : point d'étape
- 27 septembre 2018 : présentation du projet définitif

Les comités de pilotage :

- 14/02/18
- 15/10/18

Autres éléments à indiquer et/ou à valoriser... :

- Des modalités de recueil de la parole des habitants et usagers pratiques et ludiques : l'utilisation de tablettes numériques pour la réalisation de deux questionnaires :

- un questionnaire de satisfaction à destination des usagers (réalisé par l'équipe du centre à l'accueil, au péricolaire, au muti-accueil, dans les activités adultes, sur Facebook...
- un questionnaire concernant le diagnostic de territoire réalisé en porte à porte par des binômes salariés/bénévoles, lors d'une permanence sur le marché du dimanche matin par des administrateurs ou encore lors d'une brocante et sur Facebook.

207 réponses au questionnaire permettant d'avoir une représentativité suffisante.

Le projet relève d'une méthodologie appropriée.

L'équipe du centre social élabore son projet en concertation avec les habitants, les bénévoles et les partenaires dans une démarche participative impérativement.

Le projet est préparé par le « groupe projet » et validé par l'instance de pilotage composée de professionnels et/ou de bénévoles. Il est validé par l'instance de gouvernance.

Pour être opérationnel, le PROJET devra respecter une structure type :

- Comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation, enrichi des conclusions de l'évaluation.
- Etre référencé explicitement aux trois finalités de l'animation de la vie sociale :
 - Inclusion et socialisation des personnes.
 - Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire.
 - Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté des usagers -habitants.
- Mettre en évidence des axes d'interventions prioritaires et les objectifs généraux poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités.
- Préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux pour faciliter la démarche d'évaluation, des indicateurs auront été fixés.
- Indiquer la nature des services et des activités éducatives, sociales, culturelles, voire sportives...

Spécifiquement pour les centres sociaux :

- Le projet décline la fonction d'animation globale et devra :
 - Préciser les actions qui seront mises en place pour répondre aux problématiques sociales du territoire d'implantation.
 - Indiquer les actions ou modalités de soutien en faveur des publics fragilisés.
 - Comprendre si possible un projet « familles ».

L'évaluation attendue se répartit en deux temps :

- 1. L'évaluation des objectifs généraux et opérationnels inscrits dans le précédent projet.**
- 2. L'évaluation de la mise en œuvre de l'animation globale durant la période du précédent agrément.**

1 - EVALUATION DES OBJECTIFS DU PRECEDENT PROJET

Rappel des objectifs généraux et opérationnels :

L'habitant devient acteur au sein de sa commune

Objectif Général 1 : Développer le pouvoir d'agir des habitants, leur permettre d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Objectif opérationnel 1 : Mettre en œuvre et renforcer les animations de proximité (création de liens sociaux entre les habitants des quartiers en encourageant les solidarités y compris de voisinage... lutte contre l'isolement, accompagnement des transitions et prévention des ruptures...)

Objectif opérationnel 2 : Accompagner les habitants dans leur prise d'initiatives, dans leur capacité à faire (en les encourageant à se rendre utiles socialement, en leur permettant de maîtriser leur environnement pour favoriser leur insertion, en leur permettant de participer à l'offre culturelle locale...)

L'habitant bien dans son corps, bien dans sa tête

Objectif Général 2 : Renforcer notre engagement en matière de santé pour le bien-être de l'habitant

Objectif opérationnel 1 : Initier à l'activité physique, sensibiliser à des pratiques alimentaires équilibrées

Objectif opérationnel 2 : Mettre en œuvre l'information nécessaire et la valorisation des habitants (écoute active, sensibilisation par les professionnels de santé, poursuite des actions de prévention et d'éducation, information pour permettre des choix responsables, observatoire...)

L'habitant au sein de sa famille, la famille au sein de la commune

Objectif Général 3 : Encourager chacun à occuper une place au sein de la cellule familiale, permettre aux familles de prendre une place au sein de la commune

Objectif opérationnel 1 : Poursuivre l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative et permettre l'investissement des familles dans différents projets (espace d'échange et de discussion, valorisation de l'implication des parents / des enfants / des jeunes...)

Objectif opérationnel 2 : Favoriser les relations intra et inter familiales et intergénérationnelles

EVALUATION DES OBJECTIFS DU PRECEDENT PROJET

Dupliquer autant de tableaux que nécessaire en fonction du nombre d'objectifs généraux et opérationnels inscrits dans le précédent projet.

ANALYSE DES RESULTATS // OBJECTIFS

➤ Il vous est demandé ici de procéder à une analyse des résultats en terme :

- De **PERTINENCE** et de **COHERENCE** : conformes aux attentes et besoins – conformes aux missions d'un centre social.
- D'**EFFICACITE** : objectifs atteints – objectifs non atteints.
- De **CONFORMITE** : Objectifs prévus non réalisés – Objectifs réalisés non prévus ...
- D'**EFFICIENCE** : Objectifs atteints par rapport aux moyens alloués.

Objectif 1 :

L'habitant devient acteur au sein de sa commune

OG 1 : Développer le pouvoir d'agir des habitants : leur permettre d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

OP1 : Mettre en œuvre et renforcer les animations de proximité (création de liens sociaux entre les habitants des quartiers en encourageant les solidarités y compris de voisinage... lutte contre l'isolement, accompagnement des transitions, prévention des ruptures...) :

Une réelle volonté de développement de ce type de projets a animé les équipes lors de ces quatre années, de nombreuses actions ont donc vu le jour ou se sont développées dans les différents secteurs : festival jeunesse, visite des personnes relais, animations de quartier, défilé solidaire « tout le monde il est beau », bal de carnaval « les p'tits zigotos », bébé bouquine à Galamé et tant d'autres.

Cependant, fidèle à la philosophie des centres sociaux, notre volonté a toujours été de favoriser l'implication des habitants et des usagers afin qu'ils prennent conscience de leur « capacité à faire » et ainsi susciter chez eux l'envie de devenir pleinement acteurs et ainsi les accompagner progressivement vers l'autonomie et la prise d'initiative personnelle et/ou collective.

De plus, ces animations de proximité contribuent pleinement au développement du lien social notamment chez les personnes en rupture. Force est de constater que dans un monde de plus en plus « connecté » devant normalement favoriser la communication, de plus en plus de personnes souffrent d'isolement et de solitude. Ces temps sont donc des moments privilégiés favorisant les échanges et les rencontres.

Suite aux recommandations de la Commission d'Action Sociale, un réel effort a été fourni par l'ensemble des équipes afin de mobiliser les populations les plus fragilisées. Aujourd'hui, nous touchons 11, 48 % des allocataires RSA socle de la commune ainsi que 28,57 % des allocataires de la commune ayant un QF<370.

L'objectif du centre n'est pas juste d'accueillir ces personnes mais d'apporter une réponse adaptée aux besoins repérés : accompagnement collectif et individuel, orientation vers les partenaires, les aider à construire leur propre solution et ne plus la subir....

L'exemple du projet cuisine / paniers solidaires est représentatif de cet engagement. Ce projet construit en partenariat avec le CCAS et l'AFEJI / jardins de Cocagne permet d'appréhender l'aide alimentaire d'une autre manière. En effet, au lieu de récupérer un

"colis", les familles travaillent directement au sein d'un atelier cuisine des produits bio cultivés dans la cadre d'un chantier d'insertion. Les personnes repartent donc avec un panier et apprennent à réaliser un plat et un dessert avec les ingrédients qu'il contient. En outre, pour de nombreux participants, cet atelier a contribué à recréer du lien social et a permis de retravailler plusieurs autres thématiques : santé, bien être...

OP2 : Accompagner les habitants dans leurs prises d'initiatives, dans leur capacité à faire (en encourageant l'habitant à se rendre utile socialement, en lui permettant de maîtriser son environnement pour favoriser son insertion, en lui permettant de participer à l'offre culturelle locale...) :

Les actions et projets proposés ont permis aux usagers de tous âges et de tous milieux sociaux d'être mobilisés ensemble sur des projets porteurs dans une dynamique collective favorisant ainsi les échanges tout en renforçant les liens entre l'équipe et les habitants mais également entre les habitants. Ils permettent également de les rendre pleinement acteurs de leur projet, de leur ville, de leur vie.

Comme l'explique Yann le Bosse

Le développement du pouvoir d'agir, c'est la possibilité d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches, ou la collectivité à laquelle on s'identifie.

C'est un pouvoir de contrôle que l'on exerce ou qu'on développe individuellement ou collectivement.

L'épanouissement passe par l'action. La question « Et maintenant, qu'est-ce que je peux faire ? ». L'action est un élément très important de l'affranchissement : on ne s'affranchit pas mentalement, pour pouvoir s'affranchir il faut agir.

C'est donc dans cet esprit que les équipes ont accompagné les habitants dans leurs prises d'initiatives et dans leur capacité à faire :

Le dispositif CIVIL, à destination des jeunes Loonois de 14 à 21 ans, en est une belle illustration. Les jeunes s'investissent dans des projets municipaux ou associatifs (et sont donc utiles socialement), en contrepartie, ils reçoivent des « points » qu'ils peuvent convertir en argent pour financer un projet qu'il soit personnel (formation BAFA...) ou collectif (projet humanitaire, vacances...). Ils sont pleinement acteurs de leur projet mais les professionnels les accompagnent à chaque étape afin qu'il puisse se concrétiser.

Objectif général 1 : partiellement atteint

Le conseil de maison du 25 janvier 2018 a considéré cet objectif partiellement atteint. En effet, même si de nombreuses actions ont été mises en œuvre et de très bons résultats obtenus, les membres du conseil de maison ont considéré que le développement du pouvoir d'agir devait être « permanent » et pérenne et que l'on ne pouvait par conséquent le considérer comme « atteint ».

Objectif 2 :

L'habitant bien dans son corps, bien dans sa tête

Objectif Général 2 : Renforcer notre engagement en matière de santé pour le bien-être de l'habitant

Objectif opérationnel 1 : Initier à l'activité physique, sensibiliser à des pratiques alimentaires équilibrées

Objectif opérationnel 2 : Mettre en œuvre l'information nécessaire et la valorisation des habitants (écoute active, sensibilisation par les professionnels de santé, poursuite des actions de prévention et d'éducation, information pour permettre des choix responsables, observatoire...) :

Les différents projets mis en place régulièrement au multi accueil en matière de santé amènent les parents à réfléchir sur les activités réalisables au quotidien chez eux avec leurs enfants. Ils questionnent davantage l'équipe sur l'alimentation, sur le développement psychomoteur du jeune enfant et pour certains changent leurs attitudes éducatives.

Les réunions d'informations et de travail concourent à la professionnalisation des assistantes maternelles, pour une amélioration de l'accueil individuel au bénéfice du bien-être et de la sécurité des jeunes enfants, au travers des sujets abordés, comme la bienveillance, l'accompagnement éducatif de l'enfant, la collaboration parents / assistantes maternelles. Tout cela contribue à tisser des liens de confiance entre parents et professionnels de l'accueil individuel.

- Sensibilisation auprès des familles du périscolaire concernant le goûter. Il est demandé aux parents de favoriser les fruits, compotes, produits laitiers... De plus en plus de familles jouent le jeu et favorisent également les fruits de saison. La sensibilisation se fait depuis la rentrée lors de l'action "tout le monde se bouge" par le biais d'un atelier pédagogique sur l'équilibre alimentaire, découverte des goûts, des fruits, des légumes...

- Les enfants sont en demande constante d'ateliers « cuisine ».

Le fait d'avoir instauré le fruit 1 fois par semaine au goûter lors des accueils de loisirs, les enfants appréhendent moins de goûter.

Nous travaillons l'estime de soi par l'intermédiaire d'activités. Ces dernières mettent en avant la jeunesse.

- Lors des diverses évaluations, COPIL et autres, nous avons pu nous rendre compte que la santé faisait de plus en plus partie des préoccupations des habitants. La preuve en est avec, depuis 2015, une nette augmentation d'adhérents sur les ateliers à vocation santé (marche douce, sport adapté, atelier cuisine). Le nombre d'actions a également augmenté en faveur de la santé, en tenant compte des besoins des habitants. Ces besoins émanent soit des constats des professionnels, soit des sollicitations des habitants eux-mêmes. Ce fut le cas avec la mise en place en 2017 des ateliers relaxation et cuisine diététique.

L'ensemble de ces actions montre bien l'engagement de l'association en matière de santé, à tel point que les adhérents eux-mêmes se sont appropriés cet objectif.

Objectif 2: partiellement atteint

De la même manière que pour l'objectif 1, les membres du conseil de maison ont considéré que cet axe doit être un axe perenne et qu'il doit continuer d'être développé.

Objectif 3:

L'habitant au sein de sa famille, la famille au sein de la commune

Objectif Général 3 : Encourager chacun à occuper une place au sein de la cellule familiale, permettre aux familles de prendre une place au sein de la commune

Objectif opérationnel 1 : Poursuivre l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative et permettre l'investissement des familles dans différents projets (espace d'échange et de discussion, valorisation de l'implication des parents / des enfants / des jeunes...)

Objectif opérationnel 2 : Favoriser les relations intra et inter familiales et intergénérationnelles

L'objectif 3 correspond au projet ACF qui fait l'objet d'une évaluation complète au sein du nouveau projet ACF 2019-2022 (cf document déposé en même temps)

2 - EVALUATION DE L'ANIMATION GLOBALE

EVALUATION DE LA FONCTION ACCUEIL

Comment **la fonction accueil** a-t-elle été organisée, gérée... dans le centre social ? (accueil physique, organisation, personnes ressources, etc ...)

Quelles méthodes ? (Outils et/ou dispositifs de repérage et de capitalisation des besoins et propositions des habitants, déclinaison des idées portées par les habitants, ...) :

Voir ci-après.

Quels résultats ? (en terme de besoins repérés, ...)

La fonction accueil, généralités :

Même si le Centre Socioculturel compte parmi ses salariés, des "professionnels" de l'accueil (secrétaires d'accueil, agents d'accueil), c'est l'ensemble du personnel qui est concerné directement par cette mission. En effet, quel que soit son poste ou son niveau de responsabilités, chacun contribue à sa manière à la qualité de l'accueil : un bonjour, un sourire, un petit mot, de l'écoute..., toutes ces petites choses qui vont faire que les usagers vont se sentir bien au sein du centre et que des relations de confiance vont se tisser petit à petit.

Cette notion est d'autant plus importante que lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas au Centre Socioculturel Dulcie september, d'un centre social dit "éclaté" sur 3 sites : le Centre Socioculturel, l'Espace Jeunes et Pergaud. Il faut donc qu'il y ait une unité des pratiques et des comportements afin que les usagers ressentent cet accueil dans les différents lieux.

Concrètement sur le terrain, des méthodes et des initiatives sont mises en œuvre :

- une grande amplitude d'ouverture de l'accueil :

En période scolaire :

lundi : 13h15-18h

du mardi au jeudi : 08h30/12h et 13h15/18h

vendredi : 08h30/12h et 13h15/17h

soit 36h45 d'ouverture par semaine

- Pendant les petites vacances : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h15 à 18h

soit 41h15 d'ouverture par semaine

- L'été: du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h15 à 17h

soit 33h45 d'ouverture par semaine

- Une présence permanente à l'accueil : si pour une raison quelconque, le personnel de l'accueil était absent, il est remplacé par un autre membre de l'équipe.

- Une présence importante des différents professionnels sur les temps d'accueil du public.
- Une sensibilisation et des formations en direction des bénévoles sur la qualité d'accueil au sein des ateliers.
- La création d'une charte d'accueil du Centre Socioculturel qui est déclinée ainsi et incite l'habitant, l'adhérent, l'usager à proposer son aide...

L'EQUIPE DU CENTRE SOCIOCULTUREL S'ENGAGE A :

- VOUS RECEVOIR AVEC LE SOURIRE DANS UN ENVIRONNEMENT CONVIVIAL ET SOIGNE
- ETRE DISPONIBLE ET A VOTRE ECOUTE
- INSTAURER UN CLIMAT DE CONFIANCE
- VOUS ACCUEILLIR DE MANIERE PERSONNALISEE
- VOUS RENSEIGNER ET VOUS ORIENTER
- VOUS METTRE EN LIEN AVEC LES SECTEURS
- VOUS PRESENTER L'EQUIPE
- VOUS FAIRE VISITER LES LOCAUX
- VOUS PROPOSER UN PARRAINAGE

ET VOUS, QUE NOUS PROPOSEZ-VOUS ?

La création du parrainage : cette idée proposée lors de l'élaboration du projet social de 2007 s'est traduite par un écrit formalisant le parrainage et à destination de tous les ateliers adultes. Les différents secteurs ont cherché à appliquer également cette notion dans leurs divers accueils : "invite ton copain", goûters d'anniversaire pour les enfants de 4 à 10 ans à l'espace Pergaud, accueil formalisé des nouvelles assistantes maternelles par les plus anciennes, accueil individualisé lors de son entrée au Centre Socioculturel et accompagnement des habitants vers les secteurs et personnes sollicités ou à découvrir...

LE PARRAINAGE : un parrain ou une marraine : c'est un (e) ancien (ne) adhérent (e) ou participant volontaire, bien intégré dans le groupe, qui connaît la technique et la structure et qui accepte d'accueillir un ou une nouvelle personne. En contrepartie, il ou elle bénéficiera d'une séance gratuite de l'atelier. L'animatrice fera appel aux bonnes volontés pour parrainer une personne, en cas de besoin. Son rôle est de faciliter l'intégration de la nouvelle personne dans le groupe, de l'aider à se sentir à l'aise avec les autres, avec l'activité, l'orienter dans la structure. Le parrain ne substitue pas au bénévole.

Pendant l'atelier, le parrain, la marraine s'installe à côté de la nouvelle personne, s'inquiète de savoir si tout va bien, lui explique la marche à suivre, les règles de vie de l'atelier, l'intègre dans la discussion en cours, fait la médiation avec l'animatrice bénévole ou salariée en cas de besoin.

Après l'atelier : le parrain, la marraine fait le point avec la nouvelle personne, lui demande comment elle a vécu l'atelier, ce qu'elle en pense, l'écoute, l'aide à exprimer ce qu'elle vient chercher dans le centre social, l'aide à s'orienter en conséquence dans la structure.

Ces éléments sont confirmés par l'analyse des réponses du questionnaire de satisfaction : 126 réponses.

Accueil du centre :

Il est important de préciser que les questionnaires sont réalisés de manière anonyme afin que les usagers puissent s'exprimer de manière libre et sans sentiment de pression.

La qualité de l'accueil (physique ou téléphonique) est reconnue par les usagers, puisqu'ils sont 99,2 % à trouver l'accueil satisfaisant ou très satisfaisant.

Les quelques remarques laissées confirment ce sentiment :

- "une équipe souriante et toujours à l'écoute",
- "le sourire et la bonne humeur de l'équipe sont les atouts majeurs de l'accueil",
- "vous êtes toutes et tous très chaleureux, à l'écoute, et j'en passe changez pas",
- "personnel très accueillant et très agréable, à l'écoute des parents concernant les enfants. Il n'hésite pas à prendre des nouvelles des enfants".

Multi accueil : l'accueil et la convivialité du multi accueil sont salués puisque 100 % des personnes sont satisfaites voire très satisfaites.

RAM : 93.33 %

Périscolaire : 93.18 %

ACM : 100 %

LALP : 100 %

Familles : 100 %

Adultes : 100 %

Manifestations : 98 %

L'analyse complète du questionnaire se trouve dans la partie : recueil de la parole des habitants.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

L'adaptation de l'accueil sera l'un des enjeux majeurs du transfert des locaux vers le nouveau bâtiment. En effet, il est primordial que les usagers retrouvent cette qualité d'accueil et cette proximité qu'ils affectionnent particulièrement.

PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LES INSTANCES PARTICIPATIVES

La participation est – elle inscrite dans les statuts ?

La participation des habitants dans les activités

Quels espaces de participation, de consultation, de prise de paroles collectives et/ou individuelles ont été mis en place par la structure ?

(Comités d'usagers, conseils de maison, réunions de concertation, séminaires ...)

Préciser le fonctionnement de ces instances

La participation est inscrite dans les statuts à deux endroits :

- dans le cadre institutionnel avec la présence majoritaire des adhérents au sein du conseil d'administration et du bureau de l'association et au sein de l'assemblée générale.
- dans le cadre organisationnel du Centre Socioculturel au sein du conseil de maison.

De par nos statuts et notre volonté de développer le pouvoir d'agir des habitants, ces derniers sont impliqués dans la plupart de nos actions et projets ainsi que dans diverses instances.

Cet axe a d'ailleurs été jugé prioritaire et a donc fait l'objet d'un objectif général dans le cadre du dernier projet, à savoir Développer le pouvoir d'agir des habitants : leur permettre d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

La participation des habitants est au cœur du projet des centres sociaux. Elle est donc inscrite au quotidien dans nos pratiques professionnelles. Pour cela, elle est recherchée et favorisée dès que possible.

De manière concrète, des instances sont mises en œuvre afin de susciter cette participation :

- les conseils de maison,
- les comités de suivi,
- les différentes commissions,
- l'investissement au sein des projets et manifestations,
- les parents en action,
- les personnes relais,
- le FIJ (Fonds Initiative Jeunes)

De même, cette implication est constamment recherchée au niveau des différents projets et actions. Cette implication peut se traduire de différentes manières :

- bénévolat sur des temps forts,
- participation à la réalisation de programmes d'activités ou de sorties,
- participation à des comités de suivi,
- ou toute autre forme qui leur convient le mieux.

La participation des habitants dans la gouvernance :

Quelles ont été les modalités de la gouvernance ?

Quelles ont été les instances de décisions et de gestion du centre ?

* La gouvernance est exercée par :

- le binôme présidente / directrice (ou directeur),
- le bureau composé des administrateurs en présence de la directrice (ou directeur) : prise de décision sur la vie courante du Centre Socioculturel.
- les administrateurs et les responsables de secteur dans les comités de pilotage ou dans les commissions.

* La parole de chacun a la même valeur. Les habitants sont soit élus, soit désignés ou encore volontaires selon l'instance à laquelle ils participent. Exemple, à l'Espace Jeunes, des élections sont organisées pour élire les ambassadeurs, représentants jeunes bénévoles au copil jeunesse.

Les actions sont conjointement déclinées entre les professionnels et les habitants / adhérents, chacun apportant ses savoir-faire et son regard sur les actions à mettre en place.

* Les endroits où les décisions sont prises en ce qui concerne le projet sont les comités de pilotage validés ensuite par le Conseil d'Administration.

* Les commissions et comités de suivi sont des lieux où les habitants peuvent être présents également et apporter des propositions qui sont ensuite soit adoptées, soit transférées au Conseil d'Administration pour validation.

* Les réunions avec les représentants des jeunes pour préparer le comité de pilotage jeunesse : elles favorisent la citoyenneté, l'apprentissage de règles de groupe et la prise de parole des jeunes.

* Les réunions des parents de l'accompagnement scolaire : décident des actions pertinentes à mettre en place pour et avec leurs enfants (sorties, veillées...).

Cette partie fait également l'objet d'une évaluation spécifique dans la partie : Evaluation des objectifs du précédent projet.

Les itinéraires des bénévoles

Quels ont été les itinéraires des bénévoles au sein de la structure au cours des 3 dernières années ?

Quantitativement :

En 2014 : 92 bénévoles différents dont 27 responsables d'actions ou d'activités régulières et 13 administrateurs. Cela représente 7 090 heures dans l'année de bénévolat soient 3,90 ETP.

En 2015 : 106 bénévoles différents dont 27 responsables d'actions ou d'activités régulières et 13 administrateurs. Cela représente 6017 heures dans l'année de bénévolat soient 3,30 ETP.

En 2016 : 110 bénévoles différents dont 28 responsables d'actions ou d'activités régulières et 13 administrateurs. Cela représente 6748,5 heures dans l'année de bénévolat soient 3,70 ETP.

En 2017 : 134 bénévoles différents dont 30 responsables d'actions ou d'activités régulières et 13 administrateurs. Cela représente 7 047 heures dans l'année de bénévolat soient 3,87 ETP.

Certains bénévoles exercent plusieurs types de bénévolat : activité et administrateur, animation de plusieurs ateliers...

Les sorties et les entrées entre 2015 et 2018 : c'est sur le secteur adultes que l'assiduité est la plus remarquée. Les bénévoles de ce secteur sont en majorité des jeunes retraités ou retraités avancés. Le bénévolat est vécu comme une ressource pour faire valoir ses savoir-faire et son utilité sociale, une façon d'être actif sous une autre forme de reconnaissance. Les bénévoles ont des parcours différents, certains sont présents depuis des années, d'autres sont partis pour déménagement, reprise de formation ou d'un travail.

Un renouvellement s'opère notamment sur les secteurs petite enfance, enfance et jeunesse car la plupart du temps ce sont des parents d'enfants qui s'investissent et suivent leurs enfants ou bien des jeunes pour qui le passage au Centre Socioculturel est un tremplin avant de continuer leur projet de vie...

* Les bénévoles "personnes relais": 8 bénévoles ont cheminé dans la démarche de visite aux personnes âgées isolées. Elles ont suivi plusieurs formations qui les arment pour "aller vers"...

* Les groupes de bénévoles adultes : ce sont des groupes qui ont gagné en autonomie et organisent leur activité avec l'aide du référent familles.

* Les bénévoles du groupe « parents en action » : prise en main d'actions par les parents. Permettre un lieu pour se réunir, parler et créer, a facilité un changement de comportement et de prise de responsabilité.

* Les bénévoles administrateurs : progression dans la prise en charge de leur rôle grâce à la formation.

* Les bénévoles de l'Espace Jeunes, du secteur enfance : valorisation pour certains favorisant une meilleure estime de soi, transfert de compétences et de passion aux autres, sentiment d'utilité sociale, prise de responsabilités, découverte de capacités inconnues.

Nous avons décidé de mettre en avant 2 itinéraires de bénévoles, qui traduisent bien à la fois ce que représente l'idée que l'on se fait du bénévolat au sein du Centre Socioculturel, mais également ce que les personnes en ressortent.

Nelly :

Je m'appelle Nelly.B, j'ai 31 ans, et je suis maman de 4 enfants.

J'ai commencé à fréquenter le Centre Socioculturel par l'atelier cuisine paniers solidaires dans le cadre de mon suivi RSA. Tout est parti de là.

Auparavant, je connaissais le centre mais ne le fréquentais pas. Je ne savais pas tout ce qu'on pouvait y faire.

Ensuite, j'ai rencontré des difficultés lors de ma séparation. Mes enfants se sont relâchés au niveau scolaire. C'est Katia ROBITAILLE qui m'a orienté vers l'accompagnement scolaire. Mes enfants et moi avons été très bien accueillis. Depuis ce temps, nous n'avons plus arrêté l'accompagnement scolaire.

J'ai senti un réel impact pour mes enfants au niveau de leurs devoirs et cela me permet d'avoir un temps avec chacun d'entre eux. Je me suis mise parent-délégué car je me sentais impliquée. Mon bénévolat au Centre Socioculturel a démarré à ce moment. Je me suis investie dans les actions d'autofinancement pour le séjour culturel de mes enfants.

J'arrive désormais à laisser plus facilement mes enfants avec des animateurs, chose que je ne faisais pas avant.

Cela m'a permis ensuite de participer au projet Vacances Familles organisé par le Centre Socioculturel et le CCAS.

Ce projet m'a fait énormément de bien car j'ai pris conscience de ce que je pouvais faire en vivant seule avec 4 enfants. Les temps de préparation avant le séjour m'ont permis de rencontrer des personnes, de me faire découvrir des choses comme l'épargne, l'organisation, la santé... Cela m'a donné plus de confiance en moi, d'être moins timide et d'aller vers les autres plus facilement.

Quant au séjour en lui-même, j'ai pu laisser plus de liberté et d'autonomie aux enfants, ce qui a été bénéfique pour notre famille. Nous avons fait des choses en famille que nous ne faisons pas à Loon-Plage.

Puis, j'ai intégré le groupe de paroles des PARENTS EN ACTION. Ce groupe me permet d'échanger avec d'autres parents et d'avoir un moment pour moi en tant que maman. Avec le collectif, nous participons aux conseils de maison, que je ne connaissais pas. Je pensais que ce n'était que pour les salariés du Centre Socioculturel.

Stéphane, référent familles, m'a parlé du Conseil d'Administration et de son rôle au Centre Socioculturel. C'est ainsi que j'ai décidé de m'y présenter pour le prochain mandat.

Je ne me suis pas arrêtée là. Aujourd'hui, je suis également bénévole grâce à Maria, sur l'atelier de Fil en Spectacle qui contribue à la préparation du défilé « Tout le monde il est beau ». Là encore, j'ai eu la chance de rencontrer d'autres personnes et de développer mes compétences (tricot, couture...).

Enfin, je participe avec mes enfants au tricot urbain & solidaire le mercredi après-midi.

En résumé, ça m'a fait du bien de rencontrer des gens agréables après ma séparation, de passer des moments en famille autour d'activités et sorties que je n'aurai pas pu leur offrir.

J'y trouve un réel intérêt personnel qui m'est utile dans la vie de tous les jours et qui le sera pour plus tard.

J'ai créé des liens avec d'autres personnes grâce à tous les ateliers auxquels je participe.

Ça fait 3 ans que je fais tout cela et je ne compte pas m'arrêter !

Catherine :

Je suis native de Loon-Plage, je suis partie pendant 21 ans pour le travail.

Je suis revenue à Loon pour raison médicale.

Dès le mois de mars, j'ai tout de suite pris contact avec le centre pour connaître les activités. Maria m'a parlé du projet défilé et j'ai été emballée tout de suite !

Le premier accueil a été primordial.

J'ai été bénévole pour mon 1er défilé en septembre 2017, puis sur celui du mois de mai avec la Fédération des Centres Sociaux.

Parallèlement, j'ai créé une activité tricot urbain en lien avec l'atelier parents en action.

Fréquenter le centre est un pur bonheur, c'est une thérapie, ça m'aide dans ma maladie, ça m'aide à avancer, ça devient un besoin. J'ai même aménagé une pièce chez moi pour rechercher des nouvelles idées, bricoler.

Moi qui ai des difficultés à me lever, les jours où je sais que je viens au centre je n'ai pas besoin de réveil.

Voir également les gens et les enfants repartir heureux, ça me fait plaisir et ça me fait du bien : "je sers à quelque chose, je ne suis pas nulle, je suis encore capable de faire quelque chose".

Mon prochain projet au centre à partir d'octobre est de mettre en place un atelier tricot solidaire en lien avec l'association declik qui permettra aux usagers de réaliser des vêtements pour les sans-abris. Ces vêtements seront distribués dans le cadre des maraudes de l'association.

Je souhaiterais également devenir administratrice du Centre Socioculturel, j'ai donc sollicité le directeur. Nous allons nous rencontrer plusieurs fois afin de mieux connaître ce rôle avant de me présenter aux prochaines élections. J'ai envie de m'investir dans le fonctionnement de l'association, de découvrir l'envers du décor.

Conseil aux autres : Il faut se lancer, faire le premier pas, même si c'est parfois difficile, on ne le regrette pas !

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

L'arrivée de la nouvelle structure nécessitera un accompagnement particulier des bénévoles afin que la transition s'effectue en douceur. En effet, certains bénévoles sont présents depuis l'ouverture du centre en 1989 et sont très attachés aux locaux actuels, ils y ont leurs habitudes.

ACCOMPAGNEMENT DU BENEVOLAT ASSURE PAR LE CENTRE SOCIAL

Nombre de personnes et d'ETP (déclinaison par secteur)	Précisez la nature du bénévolat Précisez les modalités d'accompagnement des bénévoles par le centre social (accueil, écoute, promotion, formations, ...)	Effets induits par cet accompagnement
PETITE ENFANCE : 20 bénévoles dont : - 17 sur le RAM - 3 sur l'animation petite enfance Soit 182h	* RAM : Le RAM de Loon-Plage a la chance de voir des assistantes maternelles s'investir bénévolement en plus de leur pratique professionnelle. Investissement de 17 assistantes maternelles dans le projet du Centre Socioculturel, participation aux manifestations et projets, aux conseils de maison et préparation des animations d'éveil, récupération de matériels pour les activités (173 heures). *Animation petite enfance : 3 parents investis sur l'organisation de la kermesse. Participation des parents du LAEP dans la préparation des séances (non comptabilisés car le LAEP est basé sur l'anonymat).	- Prise de responsabilité. - Prise de recul par rapport aux difficultés rencontrées - Prise de conscience de l'aide possible apportée par le groupe. - Confiance instaurée et reconnaissance de la place des parents dans la structure favorisant leur investissement.
ENFANCE : 31 bénévoles Soit 306h	Bénévoles investis : 31 bénévoles différents sur l'année 2017 : - 2 sur l'encadrement d'activités en direction des enfants, - 28 sur les diverses manifestations (bal, festival, kermesse, loto et goûter de Noël), - 1 sur l'accompagnement scolaire. Ecoute des bénévoles, aide à la prise de fonction, temps de rencontre collectif. Parents investis : Investissement de 10 parents différents en accompagnement scolaire en 2017	- Force de propositions. - Prise de responsabilité pour l'organisation de manifestations (spectacle, lotos, soirées, sorties).

JEUNESSE : 12 bénévoles Soit 210h	Bénévoles investis : 12 bénévoles différents sur l'année 2017 : - 1 animateur responsable d'atelier sur l'encadrement de jeunes en atelier, - 2 aides animateurs sur l'atelier, - 3 sur le festival jeunesse, - 2 sur l'assemblée générale, - 4 sur le tournoi sixte. Jeunes investis : 4 ambassadeurs jeunes	- Découverte de capacités. - Ouverture d'esprit. - Sentiment d'utilité. - Regard positif sur les jeunes. - Tremplin pour partir en formation. - Prise de responsabilité.
FAMILLES : 11 parents engagés régulièrement	Des familles investies : 11 parents investis dans le cadre des « parents en action ». Les jeudis après-midi selon des dates définies avec le groupe (tous les 15 jours environ) - Valorisation de leur investissement et soutien à leurs initiatives et montage de projets en concertation. - Rencontres avec les adhérents toute l'année lors de réunions ou non. Aide à la prise de décision, création d'un environnement propice à la prise d'initiatives.	- Prise de confiance en soi. - Formulations de demandes et de propositions. - Prise d'initiatives. - Changement de regard sur soi et les autres. - Découverte de ses propres capacités.
ADULTES : 71 bénévoles différents dont 30 responsables d'activités ou d'actions Soit 5 197,5h	Bénévoles investis sur les actions adultes : 71 bénévoles différents sur le secteur adultes (certains bénévoles font du bénévolat sur plusieurs types d'action) investis comme suit : - 30 responsables d'actions ou d'activités régulières (dont bénévoles personnes relais), - 13 bénévoles sur les actions ponctuelles (loto / brocantes), - 38 sur le secteur adultes (défilé, renforcement atelier, porte ouverte, octobre rose...). * Déplacement de 8 bénévoles au domicile des personnes âgées isolées. 1 rencontre toutes les 6 semaines de façon collective par l'animation de temps d'échanges, de façon individuelle quand elles le désirent (soutien, écoute).	- Les personnes relais : groupe soudé, personnes qui reconnaissent la nécessité de cet accompagnement. C'est une forme de bénévolat très difficile. Les bénévoles ont suivi une formation sur « la fin de vie » suite au décès de personnes accompagnées. Elles sont confrontées à des réalités difficiles pour lesquelles elles doivent apprendre à réagir et se protéger. - Prise de conscience d'appartenance à une équipe et à un projet... - La participation des bénévoles permet de rester en adéquation avec

	* Accompagnement des différents groupes de bénévoles « brocante », loto », « sorties découvertes et manifestations, temps festifs ». Réunions de travail au moins 1 par groupe dans l'année. Aide à la prise de paroles en groupe, aide à la prise de décision concertée, aide à la prise de place de chacun. * Réunions pour les responsables d'ateliers adultes + entretiens individuels qui permettent un positionnement par rapport au groupe d'adhérents. * Proposition de formations aux bénévoles : gestion socioaffective des groupes, jeux coopératifs, stage photo, personnes relais... * Certains ateliers s'investissent désormais lors des accueils de loisirs. * Participation au temps d'échanges dans le cadre d'un après-midi dédié aux bénévoles dans le cadre du « groupe passerelle » réunissant les bénévoles des centres sociaux et maisons de quartier du Littoral. * Des bénévoles investis sur le défilé « tout le monde il est beau » (maquillage, coiffure, organisation...) : - 19 bénévoles ou habitants participent au projet, - Environ 200 personnes sur scène (mannequins d'un soir ou artistes), - 300 à 400 spectateurs, - Les papillons blancs et l'AFEJI se mobilisent et viennent tous les ans depuis 2010.	les attentes des usagers et aussi de maintenir des actions qui ne pourraient exister sans eux.
--	--	---

ANIMATION GLOBALE : 13 bénévoles Soit 1 151,5h	Administrateurs investis : - 12 membres adhérents, - 1 membre associé. Ce sont les administrateurs du Centre Socioculturel autres que les membres de droit et l'administrateur CAF	- Prise de conscience des rôles à tenir. - Montée en puissance des prises de fonction. - Capacité à différencier les casquettes. - Prise en compte de la posture d'administrateur. - Sentiment d'appartenance forte à l'association.
---	---	--

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

ACCESSIBILITÉ

Ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, mixité, tarification, horaires d'ouverture, etc...
--

* Le Centre Socioculturel est un lieu de services, d'accompagnement de projets et de développement de la citoyenneté qui est ouvert à tous quelque soit son âge et son origine.

Le Centre Socioculturel accueille la population à partir de 2 mois (multi accueil) jusqu'aux séniors.

Il accueille également des permanences sociales (assistante sociale de secteur, agent de la CAF...), une permanence de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ainsi qu'une permanence des bilans de 4 ans.

La permanence CPAM et la permanence CARSAT ont été supprimées depuis plusieurs années, mais il est à l'étude de créer une permanence sociale de la CARSAT.

Il héberge les visites médicales de la médecine du travail des employés municipaux.

Enfin, il ouvre ses portes aux associations qui assument une permanence hebdomadaire comme l'association des travailleurs handicapés retraités. Les autres associations fréquentent la maison des associations depuis sa construction en 2009.

La politique menée est orientée sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans les activités, petite enfance, enfance, jeunes et adultes. Un projet spécifique d'accueil d'enfants en Accueils de Loisirs a été mis en place avec le recrutement d'une salariée et la formation de l'équipe pour qualifier cet accueil.

Même si l'équipement est agréable, accueillant, spacieux et très bien entretenu, la configuration des locaux ne favorise pas un accès facile à tous actuellement : ascenseur situé dans le bâtiment en face de l'espace accueil...

Toutefois, des travaux ont été réalisés en 2017 pour la mise au normes dans le but de faciliter l'accessibilité aux bâtiments (porte d'entrée automatique, WC adaptés, escaliers sécurisés...).

* La tarification :

L'adhésion annuelle est de 8,50 € pour la famille Loonoise et de 3 € pour les jeunes loonais et Craywickois de 12 à 25 ans (une participation de 17 € pour les familles extérieures et 6 € pour les jeunes extérieurs à la commune).

La tarification est basée sur les revenus des familles et permet à chacun d'accéder aux services et activités, notamment aux accueils de loisirs grâce à l'application de la tarification LEA (Loisirs Equitables Accessibles).

Tarification des activités adultes (carte de 10 séances valable pour toutes les activités) :

Quotients familiaux	La carte
Bénéficiaire du RSA	0,00 €
En situation handicap	5,00 €
0 à 700	7,50 €
+701	8,50 €
Extérieurs	9,50 €

Tarification multi accueil : application de la PSU.

Tarification des accueils de loisirs 3-10 ans : VACANCES (1 semaine de 5 jours) :

Quotients familiaux	Demi-journée	Ext.	Journée complète	Ext.	Prix de revient
0 à 369 €	4,35 €	idem	8,70 €	idem	0,25 €/h
370 à 499 €	7,85 €	idem	15,70 €	idem	0,45 €/h
500 à 700 €	10,50 €	idem	21,00 €	idem	0,51 €/h
701 à 900 €	11,50 €	23.00 €	23,10 €	46.20 €	0,60 €/h
901 à 1200 €	12,10 €	24.20 €	24,20 €	48.40 €	0,63 €/h
1201 à 1500 €	13,75 €	27.50 €	27,50 €	55.00 €	0,79 €/h
> à 1501 €	15,00 €	30.00 €	30,00 €	60.00€	0,86 €/h

MERCREDIS (ALSH 3-10 ans) :

Quotients familiaux	Loonois	Ext.	Prix de revient
0 à 369 €	4,00 €	8,00 €	0,09 €/h
370 à 499 €	8,00 €	16,00 €	0,18 €/h
500 à 700 €	12,00 €	24,00 €	0,27 €/h
701 à 900 €	15,40 €	30,80 €	0,34 €/h
901 à 1200 €	17,60 €	35,20 €	0,39 €/h
1201 à 1500 €	19,36 €	38,72 €	0,43 €/h
> à 1501 €	21,30 €	42,60 €	0,47 €/h

PERISCOLAIRE (2-11 ans) :

Quotients familiaux	7h15 à 8H45	16h30 à 18h30
0 à 369 €	0,35 €	0,50 €
370 à 499 €	0,65 €	0,90 €
500 à 700 €	0,90 €	1,20 €
701 à 900 €	1,10 €	1,45 €
901 à 1200 €	1,50 €	1,70 €
1201 à 1500 €	2,00 €	2,50 €
> à 1501 €	2,25 €	3,00 €

ESPACE JEUNES (ALSH 11-17 ans) :

Quotients familiaux	Tarification annuelle	environ 1000 h d'amplitude annuelle
0 à 369 €	3 € /an	0,003 € /heure
370 à 499 €	3 € /an	0,003 € /heure
500 à 700 €	3 € /an	0,003 € /heure
701 à 900 €	3 € /an	0,003 € /heure
901 à 1200 €	3 € /an	0,003 € /heure
1201 à 1500 €	3 € /an	0,003 € /heure
> à 1501 €	3 € /an	0,003 € /heure

Adhésion extérieure 6€

Tarifs des activités en fonction du quotient familial.

* Horaires d'ouverture du Centre Socioculturel, de l'Espace Jeunes et de Pergaud :

Centre Socioculturel :

Période scolaire :

- Lundi 13h15 à 18h et jusque 19h si des rendez-vous sont pris pour le Relais Assistantes Maternelles.

- Mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h

Des amplitudes horaires ont lieu lors des inscriptions des accueils de loisirs des vacances

- Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Petites vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 18h

Vacances d'été : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Espace Jeunes :

Période scolaire :

- Mercredi : 13h30 - 18h30

- Vendredi : 14h00 - 18h30

- Samedi : 13h30-17h00

Vacances scolaires :

- Foyer : 14h00-19h00

- AL Automne et hiver : 13h30-17h00

- AL Printemps et été : 10h00-17h00 ou 13h30-17h00

PIJ (Point Information Jeunesse) :

Période scolaire :

Du mardi au vendredi de 14h00 à 18h30

Le samedi : 13h30-17h00

Vacances :

Du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00

Pergaud :

Périscolaire : 7h15 - 8h45 et 16h30 - 18h30

Mercredis et vacances scolaires: possibilité d'accueil en continu de 7h15 à 18h30 avec restauration.

Perspectives pour le nouveau projet ?
--

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

L'arrivée dans les nouveaux locaux devrait renforcer l'accessibilité des personnes PMR avec un bâtiment spécialement conçu pour leur accueil : bâtiment de plein pied aux dernières normes.

PARTENARIAT

Indiquez les partenaires extérieurs associés concrètement à la réalisation des objectifs opérationnels (hors partenariat financier)

Précisez pour chacun des partenaires concernés, par secteur d'intervention :

- le niveau d'engagement,
- les modalités des interventions partenariales
- l'impact et ou les difficultés rencontrées

Niveau 1 = se rencontrer, échanger les points de vue, connaissance et reconnaissance réciproques

Niveau 2 = travailler sur un axe commun selon les missions respectives, se concerter autour des problèmes communs, échanger sur des idées communes -

Niveau 3 = réaliser un projet ensemble

Un tableau récapitulatif peut être joint en annexe

Voir tableau en annexe.

- Le partenariat existe au sein des diverses instances du Centre Socioculturel :

* dans les comités de pilotage thématiques (dispositif et secteur) pour réunir les différents acteurs sur une thématique spécifique, évaluer et donner les orientations des actions. Les responsables de secteur, le coordinateur, la directrice adjointe ou la directrice (ou le directeur) pilotent ces instances.

* dans le conseil de maison dont le rôle est de se faire l'écho des demandes des usagers du Centre Socioculturel et des besoins éducatifs, culturels, sociaux et sanitaires de l'ensemble des habitants. Il est animé par la directrice (ou le directeur). Il lui appartient de délibérer sur les propositions susceptibles de répondre à ces demandes et besoins. Il traite de la même façon toutes les questions relatives au fonctionnement des services et activités.

* dans les comités de suivi des actions pour mettre en œuvre les actions du projet social, qu'elles soient transversales ou non. Exemples : cosui animation de quartier / cosui brocante / cosui fête de Noël / cosui sorties familiales / cosui S.V.L... Les membres du cosui décident des lieux de séjours et des modalités de fonctionnement pour l'été de l'année N+1. Les cosui sont pilotés par un professionnel du Centre Socioculturel.

* dans les commissions santé / insertion / vieillissement, petite enfance et jeunesse où sont déclinées les actions par thématique projet.

* au sein des réseaux : directeurs / relais assistantes maternelles/ postes AILE / référent familles / REAAP.

- Il existe également de manière informelle, dans les rencontres favorisées par les permanences sociales qui se déroulent au sein du Centre Socioculturel : assistante sociale de secteur, personnel de P.M.I, personnel administratif de la CAF, bénévole de l'association des travailleurs handicapés retraités...

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

COMMUNICATION

Initiatives mises en place et supports de communication	Effets
- Agent de communication mis à disposition par la ville jusqu'en 2016 puis 2 personnes successivement en CUI/CAE jusque mai 2017. Bureau dédié au poste. Formations proposées et réalisées pour monter en qualification le poste (site Internet, vidéo...). - La communication est un axe stratégique pour le Centre Socioculturel, nous étudions la possibilité de pérenniser un poste à mi-temps sur 2019 afin d'apporter la continuité nécessaire à cette mission et obtenir des résultats plus probants.	- Amélioration de la communication, des affichages et informations régulières. - Amélioration de la présentation des actions.
- Le site Internet devait être finalisé avec un agent de la ville mais n'a jamais été terminé. Il est donc aujourd'hui primordial pour le centre de posséder un site opérationnel afin de pouvoir avoir une bonne visibilité et offrir des informations de qualité aux usagers. - Utilisation de facebook. - Envoi de mails aux usagers.	- Meilleure lisibilité des différents champs d'action du Centre Socioculturel. - Facebook est le parfait outil de complément du site Internet car l'information va directement aux usagers. Cependant, nous devons également repenser notre stratégie de gestion des réseaux sociaux. En effet, la multiplication des pages Facebook du centre a eu l'effet inverse de celui escompté et a eu plutôt tendance à disperser l'information.
Documents papiers : - Utilisation de la charte graphique pour toute action à diffuser auprès du public. - Affiches (A3), tracts (A4 en triptyque), flyers (B5). Utilisation des logos des différents secteurs, du logo du centre, base line en bas de chaque support de communication... - Création d'une plaquette sur le Centre Socioculturel diffusée dans toutes les boîtes aux lettres à chaque rentrée scolaire. - Création d'une plaquette à chaque vacances scolaires distribuée dans les écoles.	- Le public reconnaît et identifie que l'action est celle du Centre Socioculturel du premier coup d'œil. - Utilisation du même visuel si l'action est reconduite. - Informations diffusées au plus grand nombre. - Permet l'inscription du plus grand nombre.

- Création d'une plaquette partenariale à destination des personnes de plus de 60 ans sur la commune. - Affichage de photos de tous les secteurs dans le hall d'accueil. - Diffusion aux jeunes parents par le service état civil d'une plaquette petite enfance multi accueil / LAEP / RAM.	- Apporte les renseignements nécessaires et permet d'entrer en relation avec les personnes âgées isolées. - Très regardé par les habitants et les passants. Valorisation des actions.
- Animations de quartier pour aller au devant des habitants avec invitation personnelle par le biais du porte à porte au sein du quartier ciblé et article dans la Voix du Nord - Déplacement dans le collège de la commune pour distribuer des tracts - Organisation de moments conviviaux pour les familles - Observatoire petite enfance (questionnaires, entretiens, statistiques)	- Valorisation des actions du centre mais aussi du quartier A permis de toucher un nouveau public Information mensuelle à tous. Le temps passé à cette forme de communication est essentielle pour informer. - Temps apprécié par les familles - Permet de mieux connaître les besoins et attentes des habitants en petite enfance.
* Les journaux : - Utilisation de l'agenda Loonois distribué dans toutes les boîtes de la commune dans lequel se retrouvent les actions des divers équipements dont celui du Centre Socioculturel - Articles dans le magazine "vivre Loon" de la ville - Albums photos des actions mis à disposition des familles à l'accueil de Pergaud	- Valorisation des actions du relais, outil d'informations pour les asmats absentes du ram et pour les parents. - Le journal événementiel par les petits reporters n'est plus exploité actuellement, il est valorisant pour les enfants qui créent le journal. Mémoire pour le centre social. Souvenir pour les participants qui peuvent en parler à leurs proches ensuite. Outil intéressant car il fait appel à l'investissement des enfants. - Information mensuelle à tous.

- Mise en valeur d'un secteur ou d'une action lors de l'Assemblée Générale : * le secteur jeunes en 2011, * le secteur enfance en 2012, * les personnes relais en 2013, * le hip hop en 2014, * les 4 secteurs en 2015, * les administrateurs en 2016, * le secteur jeunes en 2017, * la parentalité en 2018. - Expositions des ateliers dessin peinture.	- Partage du projet et valorisation des habitants. - Rencontre des nouveaux habitants, rencontre des associations.
Interpellation des médias pour des événements : delta média, voix du nord (exemple : page complète dans le phare Dunkerquois autour de Festi'familles	- Valorisation du public et des projets. - Meilleure connaissance des projets et actions.
Création de 2 manifestations d'envergures permettant une meilleure connaissance et visibilité du Centre Socioculturel tout en répondant à nos objectifs de développement du lien social.	Meilleure visibilité et connaissance du Centre Socioculturel et de son savoir-faire.

Autre commentaire :

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Il est important pour l'association de repenser à sa stratégie de communication notamment avec l'arrivée de la nouvelle structure sur la période du futur projet.

Il existe des pistes de réflexion qui permettraient d'être plus efficient dans ce domaine :

- 1 poste chargé de communication à mi-temps,
- la création d'un site Internet adapté et accessible,
- une meilleure gestion des réseaux sociaux.

TRANSVERSALITE

Quelles organisations ont été mises en place ? (groupes techniques, réunions, montages de projets partagés...)

Sur quels thèmes ? et veuillez valoriser l'impact pour le centre social et le projet

- Comité de direction : ensemble des cadres + salariés associés.

Composition : directeur, directrice adjointe, coordinateur enfance jeunesse, responsable administrative, assistante de direction, assistante Ressources Humaines.

Thèmes abordés : Ressources Humaines, budget, politique associative et fonctionnement associatif, validation des projets transversaux, régulation...

Impacts pour le Centre Socioculturel : le CODIR est un temps privilégié pour les cadres et associés permettant d'évoquer les sujets importants concernant l'association et son fonctionnement. Il permet au directeur d'avoir des retours des différents services mais également de pouvoir avoir des temps de régulation entre les différents secteurs.

C'est également l'occasion de développer une cohésion d'équipe au sein des participants.

- CODIR mairie : Le Directeur Général des Services de la ville de Loon-Plage met également en place un CODIR pour les directeurs des services municipaux. Même si le Centre Socioculturel est associatif, le directeur du centre est associé à ces rencontres afin d'avoir une cohérence globale à l'échelle municipale. Cela permet également au directeur d'avoir l'ensemble des informations municipales pouvant avoir un impact pour le centre ou les usagers (travaux, impossibilité d'utilisation de salles de sport, manifestations...).

Enfin, cela permet au Centre Socioculturel de s'associer aux projets municipaux entrant en corrélation avec les objectifs du Centre Socioculturel et ainsi de mutualiser les moyens.

- Réunions de pôle avec des réunions de 2 et 3 pôles :

* Pôle administration comprenant l'ensemble des salariés "administratifs" : responsable administrative, assistante de direction, secrétaires d'accueil et de pôle, gestionnaire statistiques...

* Pôle animation enfance jeunesse : responsables et animateurs du secteur petite enfance animation, enfance et du secteur jeunesse.

* Pôle projets : responsable du multi accueil, référent familles, animatrice du Relais Assistantes Maternelles.

Thèmes abordés : actualités des secteurs, retours des informations du CODIR, projets en cours, projets transversaux...

Impacts pour le Centre Socioculturel : dans un centre d'une taille relativement importante et avec des locaux répartis sur 3 sites, ces rencontres ont une importance toute particulière afin de maintenir une cohérence globale des projets mais également dans le cadre du développement de projets transversaux. En effet, elles permettent de garantir une dynamique collective globale et d'éviter le repli naturel vers "sa" structure. C'est notamment au sein de ces réunions que sont développés les projets transversaux associatifs qui permettent de travailler de manière collective dans l'intérêt du projet et du public.

- Réunions de secteur : multi-accueil, périscolaire, enfance 7-10 ans, jeunesse, administratif...

Thèmes abordés : fonctionnement du secteur, projets à mettre en œuvre, temps de travail, préparation des plannings d'activités...

Impacts pour le Centre Socioculturel : ces réunions sont mises en œuvre dans les secteurs ayant plusieurs salariés, elles permettent notamment de maintenir une dynamique collective au sein de chaque secteur. Elles favorisent également le bon fonctionnement et une bonne coordination en permettant aux équipes d'avoir accès aux informations, d'avoir des temps de travail communs, des temps de régulations sur les petits problèmes quotidiens qui peuvent être rencontrés.

- Réunions de coordination bénévoles : ensemble des bénévoles référents d'activités.

Thèmes abordés : fonctionnement des ateliers, les budgets, échanges, actualités du centre, implication dans les projets.

Impacts pour le Centre Socioculturel : ces réunions revêtent une importance toute particulière. En effet, au-delà de traiter les sujets classiques autour du fonctionnement des ateliers, elles permettent surtout de maintenir les bénévoles dans la dynamique globale du projet. Alors que certains peuvent avoir tendance à ne considérer que leur atelier, il est primordial de rappeler ce qu'est le centre social et que tout cela s'inscrit dans un projet collectif.

Ces rencontres contribuent donc également à associer les bénévoles dans nos actions collectives afin à la fois de valoriser leur atelier et leur savoir-faire mais également de favoriser les échanges entre eux.

- Comités de pilotage :

Composition : directeur, administrateurs, partenaires, bénévoles, techniciens, élus.

Impacts pour le Centre Socioculturel : les comités de pilotage sont mis en œuvre pour le suivi de projets institutionnels (projet social, ACF, CLAS...) ou des projets de grande envergure. Ils sont mis en œuvre afin d'améliorer le suivi du projet et valider les choix stratégiques, cela permet également de valider les décisions importantes et d'arbitrer si nécessaire.

La mise en place de cette instance est un facteur clé de la réussite du projet. De part sa composition transversale regroupant les différents acteurs du projet, il permet de donner l'impulsion nécessaire, d'allouer ou redéployer les stratégies ou les moyens, d'assurer un suivi rigoureux et régulier du projet.

- Les commissions thématiques :

Composition : présidente, 1 technicien référent (directeur, directrice adjointe, coordinateur), responsables de secteur concernés par la thématique.

Impacts pour le Centre Socioculturel : afin d'investir totalement les administrateurs dans le suivi du projet et le fonctionnement du centre, il a été créé des commissions thématiques : petite enfance, jeunesse, vieillissement... Ces commissions favorisent également le travail commun ainsi qu'une meilleure connaissance entre les administrateurs et les techniciens.

- COSUI (comité de suivi des actions) :

Composition : toute personne concernée par le projet : techniciens, bénévoles, habitants.

Impacts pour le Centre Socioculturel : ces comités de suivi sont plutôt des comités techniques visant au bon déroulement et à une bonne organisation du projet et des actions. Outre cela, ils permettent également de créer une émulation autour du projet

favorisant ainsi les échanges et le travail au sein des équipes. Ces temps permettent notamment aux équipes salariées et bénévoles d'apprendre à mieux se connaître et ainsi mieux travailler ensemble.

- Le projet ACF: la transversalité est dans les fondements mêmes du projet ACF et des missions du poste référent familles. Cela a longtemps été le "chainon manquant" au sein des centres sociaux, il a notamment contribué à faire de ce travail en transversalité une réalité quotidienne par la mise en œuvre collective des projets nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Perspectives pour le nouveau projet ?
--

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

La nouvelle structure devrait encore accentuer le travail en transversalité par le regroupement des salariés sur un même site. Seul le secteur jeunes conservera ses locaux actuels (locaux récents et adaptés à l'accueil du public), une attention particulière sera donc portée afin de les associer à la dynamique collective (projets transversaux, bureau pour l'équipe jeunesse au sein des nouveaux locaux).

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES DES HABITANTS ET SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Quelles initiatives locales initiées par des habitants ont été soutenues et accompagnées par le centre social ?

Quel a été l'impact dans la vie du territoire ?

- Soutien aux projets de jeunes dans le cadre du FIJ (Fonds Initiatives Jeunes) et du CIVIL (Contrat d'Investissement à la Vie Locale) :

FIJ : c'est un appui financier, technique et matériel pour un projet qu'il soit individuel ou collectif, à caractère sportif, culturel, humanitaire, social ou environnemental. Ce dispositif est réservé aux Loonois entre 14 et 25 ans.

Démarche : prendre rendez-vous avec le référent jeunesse pour retirer un dossier et le monter. Ensuite, une commission se réunit en présence du jeune et étudie le projet pour lui attribuer ou non une aide. L'aide financière peut s'élever à 1000 € par projet. Une contrepartie est attendue par la municipalité (financeur du dispositif) et par le Centre Socioculturel comme une exposition photos, la retransmission auprès d'autres jeunes de l'expérience réalisée lors du festival jeunesse par exemple...

Le CIVIL : il permet aux jeunes de financer leurs activités grâce à des points attribués lors d'un engagement sur une action collective d'intérêt général.

Exemple d'un projet soutenu par le FIJ : participation de 2 étudiantes au 4L Trophy :

Présentation des 2 étudiantes de leurs motivations :

"Le raid du 4L trophy est avant tout basé sur un projet humanitaire. L'humanitaire m'a toujours attiré mais à condition que j'apporte moi-même mon soutien aux populations dans le besoin. C'est un raid étudiant, qui est donc à notre portée et qui est encadrée par une équipe d'organiseurs étudiants très compétents. Nous recevons beaucoup d'informations pratiques et techniques de leur part, ils répondent à nos questions, à nos craintes, c'est très rassurant.

Au-delà de l'aspect humanitaire, ce raid représente pour nous un vrai défi sportif puisqu'il porte sur une course d'orientation de 600 km dans le désert. Il n'y a pas de notion de vitesse, nous posséderons une carte, une boussole et un carnet de bord pour nous repérer et atteindre les différents « check-point » situés le long de notre parcours.

C'est un projet qui nous tient à cœur et qui constitue un enjeu pour nous. Nous voulons prouver à nos proches et à nous-mêmes que nous sommes capables de vivre cette aventure unique, et que si 2000 étudiants y participent chaque année, pourquoi pas nous ! Nous voulons nous tester à travers cette expérience, savoir de quoi nous sommes capables, et dépasser nos limites.

Nous savons que la préparation est difficile, de part le démarchage des entreprises, de la récolte d'argent et donc de l'investissement en temps que cela représente en plus de nos études. C'est aussi cette difficulté qui nous attire. Enfin, le 4L trophy est une formidable aventure humaine, où la solidarité est le maître mot.

Plus personnellement, pour Pauline, le projet est aussi un moyen de vaincre sa timidité, en démarchant les partenaires, en passant devant des commissions, en prospectant au

téléphone. Des tâches qui semblent anodines mais qui apportent beaucoup pour nous permettre d'avoir confiance en nous.

Pour ma part, étant étudiante en communication (relations presse, publiques et événementiel), le 4L trophy est un moyen de mettre en pratique ce que j'ai appris à l'école (notamment mes cours de sponsoring et de relations presse). Un plus sur mon CV !

Nous pensons que le service jeunesse de Loon-Plage pourrait grandement nous aider dans ce projet, par un apport financier et en nous permettant de mener à bien des actions dans la ville, comme nous l'avons déjà fait pour Het Lindeboom cette année."

Passage du CAP petite enfance pour 3 assistantes maternelles :

3 assistantes maternelles ont fait part de leur souhait à la responsable du RAM de faire valoir leur expérience en validant le CAP Petite enfance par le biais de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

L'équipe les a donc accompagné dans l'ensemble des (longues) démarches : recherche du financement pour l'accompagnement à l'écrit, prises de contact (Pôle emploi...), dépôt du dossier, remotivation...

Le résultat est probant puisqu'elles ont toutes validé le diplôme ! Il s'agit d'une étape très importante pour elles car il s'agit, pour la plupart d'entre elles, d'un premier diplôme et donc d'une reconnaissance de leurs compétences.

Défilé solidaire "tout le monde il est beau" :

Né de l'idée un peu folle d'une bénévole (et accessoirement également salariée du Centre Socioculturel), le défilé "tout le monde il est beau" est devenu un événement attendu par tous les Loonois avec environ 600 personnes à chaque représentation.

La particularité de ce défilé est que tout le monde peut y participer, vous trouverez sur scène des grands, des petits, des rondes, des belles, des personnes en situation de handicap, des miss, des personnes âgées, des enfants avec pour objectif de changer le regard sur le handicap et créer du lien. Sur scène, dans la salle, dans les coulisses, tout le monde trouve sa place et contribue à faire de cet événement une réussite.

Quelles associations sont ou ont été accueillies et/ou accompagnées par le centre social ? Précisez pour chacune d'entre elles, à quel titre elles le sont (mise à disposition de locaux – implication / collaboration au projet de centre – l'objet de votre accompagnement s'il existe – autres....) et l'objet de l'accompagnement par le centre social
--

Le Centre Socioculturel a "perdu" une partie du soutien à la vie associative depuis la création de la maison des associations sur la commune. En effet, les associations nous sollicitaient pour l'utilisation de salles et la proximité instaurée nous permettait de nombreux échanges.

- L'association la Passoire : utilisation de salle à l'Espace Jeunes 1 fois par semaine. Elle propose un atelier théâtre adultes. Elle a participé à la mise en scène du spectacle construit par des jeunes et des parents "Alice" en 2013. Elle continue à être une association partenaire à qui le centre propose une collaboration sur ses projets.
- La compagnie Ducabo, compagnie Théâtrale qui utilise l'Espace Jeunes pour un atelier adultes 2 fois par semaine.
- L'association Twirling club avec qui le centre a contractualisé une convention pour l'animation de créneaux auprès des tout jeunes enfants (gym câline). Une bénévole de l'association intervient dans le cadre du projet santé du centre. Cette association siège également au Conseil d'Administration du Centre Socioculturel comme membre associé.
- Les associations de Yoga, basket, tennis : conventionnement pour la mise en place de créneaux dans le cadre du pôle sport santé avec les jeunes.
- L'association FNATH (Fédération Nationale des Anciens Travailleurs Handicapés) : utilisation des locaux.
- L'AFEJI : Utilisation de nos locaux (atelier cuisine, djembé, couture...) et partenariat autour du défilé.
- L'AFOCAL : partenariat autour de la formation BAFA
- Les copains du monde (secours populaire) : accueil des enfants et des jeunes du village "copains du monde" pour des journées festives.
- Les associations de parents d'élèves : prêt de matériel et de salles.
- L'association des amis du 3ème âge : siège au Conseil d'administration du Centre Socioculturel comme membre associé.
- L'accompagnement de jeunes dans la création d'une "junior association".

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)
--

- Un Centre Socioculturel reconnu par les habitants et les partenaires comme un acteur incontournable du territoire.
- Un accueil et une convivialité appréciés.
- Un partenariat riche et efficient.
- Une réflexion sur la communication nécessaire.
- Des projets et actions répondant aux attentes et besoins des habitants.
- Un changement de locaux : projet ambitieux et motivant mais qui nécessitera anticipation, préparation et mobilisation de l'ensemble de l'équipe afin de répondre aux attentes et être opérationnel.

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

« Un diagnostic se réalise dans le cadre d'un périmètre (le territoire de projet du centre social) à partir de la réalisation d'un état des lieux qui est mis en perspective par les acteurs mobilisés par le centre social afin d'aboutir à une analyse partagée de la réalité du territoire. »

Cette analyse partagée doit permettre d'identifier les problématiques sociales du territoire afin de déterminer ensemble les axes d'intervention à mener dans le cadre du projet du centre social en tant qu'outil du développement social du territoire.

Les dimensions du diagnostic :

1. PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'INFLUENCE DU CENTRE SOCIAL

- Zone de compétence du centre social (Ville, quartier, ...), zone d'influence
- Implantation du centre social par rapport à l'agglomération principale, au centre ville, au sein des quartiers, ou du quartier (plan)

2. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DU TERRITOIRE

- Connaissance de la population
- Habitat
- Vie locale et vie associative
- Vie économique et cadre de vie
- Emploi

3. RECUEIL DE LA PAROLE DES HABITANTS ET DES BENEVOLES

4. RECUEIL DE LA PAROLE DES PROFESSIONNELS

5. IDENTIFICATION DES PROBLEMATIQUES DU TERRITOIRE

Mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation

- Quels sont les problématiques repérées sur le territoire ?
- Quels sont les atouts et les faiblesses du territoire ?
- Quels axes d'intervention sont à privilégier ?
- Quels sont les leviers d'interventions possibles ?

1 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Quelle est la zone de compétence ?

Le Centre Socioculturel de Loon-Plage intervient sur l'ensemble du territoire communal, un seul Centre Socioculturel pour la commune. Ses activités sont réparties dans 3 équipements :

- L'Espace Louis Pergaud (situé dans le quartier Sud, rue des Manoirs) qui est consacré aux accueils de loisirs 2-6 ans et à l'accueil périscolaire maternel et primaire.
- L'Espace Jeunes (situé dans le quartier Nord, rue Léon Dron) accueille le LALP 11/17 ans, le Point Information Jeunesse 11-25 ans et des ateliers dessin, hip-hop, sculpture, cartonnage...
- Le Centre Socioculturel (situé dans le quartier Est, rue Georges Pompidou) abrite un multi accueil, les accueils de loisirs 7/10 ans petites et grandes vacances ainsi que les ateliers adultes...

Il est implanté en centre ville près des commerces et des bâtiments publics (mairie, CCAS, médiathèque).

2 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Quelles sont les origines géographiques des usagers ?

Quelle est la zone d'influence ?

- 20,80 % des usagers proviennent du quartier Nord de la commune (25,42 % en 2014).
- 22,31 % des usagers proviennent du quartier Est de la commune (28,99 % en 2014).
- 23,31 % des usagers proviennent du quartier Sud de la commune (22,15 % en 2014).
- 14,41 % des usagers proviennent du quartier Ouest de la commune (13,35 % en 2014).
- 19,17 % des usagers proviennent de communes extérieures (Craywick...) (10,09 % en 2014).

Une bonne répartition des usagers par quartier en adéquation avec la densité de population dans ces quartiers.

L'augmentation du nombre d'usagers de Craywick est due à la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse avec cette commune pour les jeunes de 11-17 ans qui fréquentent le LALP.

Le quartier SUD est lui aussi plus représenté (extension du locatif dans le nouveau lotissement de la faisanderie).

L'accueil des familles extérieures à la commune provient de la volonté du Centre Socioculturel de s'ouvrir aux communes limitrophes qui ne possèdent pas les infrastructures nécessaires et de répondre aux besoins des populations : lycéens qui souhaitent partager des activités avec leurs copains, grands-parents qui reçoivent leurs petits-enfants lors de vacances scolaires, accueil des assistantes maternelles et des parents de Craywick, adultes qui recherchent des activités non réalisées ailleurs. Cette mixité géographique est un atout pour éviter le repli sur soi... Cette possibilité n'entrave pas pour les Loonois, de bénéficier des ressources sur leur territoire.

Evolution de l'origine géographique du secteur petite enfance 2 mois - 6 ans fréquentant la structure :

	2014	2017
Nord	25,00 %	21,99 %
Est	29,00 %	30,58 %
Sud	22,00 %	22,85 %
Ouest	12,00 %	14,43 %
Ext.	2,00 %	10,15 %

Le tableau indique une répartition quasi identique à l'ensemble des adhérents du Centre Socioculturel.

Par petite enfance, nous entendons l'ensemble des actions en direction des 0/5 ans : multi accueil, RAM, LAEP, périscolaire, accueils de loisirs du mercredi, accueils de loisirs des vacances.

Evolution de l'origine géographique du secteur enfance 6 ans - 10 ans fréquentant la structure :

	2014	2017
Nord	24,19 %	20,17 %
Est	28,52 %	31,65 %
Sud	21,30 %	23,53 %
Ouest	15,52 %	16,25 %
Ext.	10,47 %	8,40 %

Le tableau indique une répartition quasi identique à l'ensemble des adhérents du Centre Socioculturel.

Il n'y a pas d'évolution notable par rapport à 2014.

Evolution de l'origine géographique du secteur jeunes 11 ans - 25 ans fréquentant la structure :

	2014	2017
Nord	26,84 %	15,94 %
Est	32,99 %	39,13 %
Sud	18,29 %	17,39 %
Ouest	14,70 %	5,80 %
Ext.	7,18 %	21,74 %

Nous constatons une baisse de la fréquentation de la population des quartiers Nord et Ouest, donc une attention particulière sera apportée lors de l'écriture du nouveau projet.

Le public du LALP a complètement changé ses habitudes : le nombre d'adhérents est en baisse mais plus régulier dans sa fréquentation. La signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la commune mitoyenne de Craywick a eu pour effet de tripler le nombre d'extérieurs sans pour autant limiter l'accès à la structure aux Loonois.

Origine géographique du secteur adultes :

	2014	2017
Nord	20,00 %	22,28 %
Est	17,00 %	19,80 %
Sud	32,00 %	23,76 %
Ouest	12,00 %	16,01 %
Ext.	19,00 %	18,15 %

Nous constatons aujourd'hui une répartition équitable des usagers sur l'ensemble des quartiers.

Le travail de promotion des actions du Centre Socioculturel a permis d'attirer des usagers sur l'ensemble des quartiers.

Nous conservons une participation importante des extérieurs, attirés par la diversité et la qualité des ateliers proposés.

3 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Quel est l'état des lieux ?

Il s'agit de procéder à une identification précise de la situation initiale grâce à la vérification et au croisement des données recueillies.

Ce sont les conclusions du diagnostic qui amèneront à choisir la ou les réponses adaptées à la situation concernée. Pour cela, il est donc utile de faire un "état des lieux".

CONNAISSANCE DE LA POPULATION, DES FAMILLES

Pour la population allocataire de la CAF, appuyez-vous sur l'offre de service CAF.

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

La commune de Loon-Plage s'étend sur 35,7 km² et compte 6 237 habitants (chiffres INSEE de 2014), elle appartient à la Communauté Urbaine de Dunkerque. Elle se situe sur le littoral industriel dunkerquois, ce qui en fait une ville très développée au niveau économique (usines.).

Nous constatons une très légère baisse de la population (6 388 habitants en 2010).

Loon-Plage est une ville très dynamique qui peut s'appuyer sur de nombreuses infrastructures et un noyau associatif très actif.

Elle compte :

- 3 écoles maternelles qui accueillent 274 enfants en septembre 2018 (278 en 2013 et 343 en 2009).

- 3 écoles primaires qui accueillent 461 enfants en septembre 2018 (461 en 2013 et 481 en 2009).

- 1 collège public qui accueille 272 jeunes en septembre 2018 (283 en 2013).

A noter, la fermeture de l'école Lamartine dont les classes ont été transférées au sein de l'école Pasteur.

La population Loonoise en chiffres en 2014 :

- les 0 à 14 ans = 1 304 personnes soit 20,91 % (1 388 en 2009)

- les 15 à 29 ans = 1 158 personnes soit 18,57 % (1 241 en 2009)

- les 30 à 44 ans = 1217 personnes soit 19,51 % (1 412 en 2009)

- les 45 à 59 ans = 1 438 personnes soit 23,05 % (1 313 en 2009)

- les 60 à 74 ans = 681 personnes soit 10,92 % (662 en 2009)

- les 75 à 89 ans = 414 personnes soit 6,64 % (271 en 2009)

- les 90 ans et plus = 25 personnes soit 0,40 % (14 en 2009)

Taux de natalité : 12,4 % en 2014 (12 % en 2009).

Taux de mortalité : 5,9 % en 2014 (5,6 % en 2009).

On compte 3 084 hommes et 3 153 femmes.

Vieillesse de la population :

- 3 676 personnes de – de 44 ans en 2014 (4 041 en 2009),
- 2 561 personnes de + de 45 ans en 2014 (2 260 en 2009).

La pyramide des âges s'inverse, la base rétrécit et le sommet s'élargit. Les + de 60 ans passent de 947 en 2009 à 1 120 en 2014. Les plus de 55 ans représentent 25 % de la population Loonoise et 20 % des usagers du Centre Socioculturel.

* Les catégories socio-professionnelles :

Les ouvriers et employés représentent 39,7 % de la population en 2009 (37,1 % en 1999).

Les artisans, chefs d'entreprises, cadres supérieurs représentent 4,9 % de la population (3,6 % en 1999).

Les professions intermédiaires représentent 12,6 % de la population (11,6 % en 1999).

Les retraités représentent 20,8 % de la population (13,8 % en 1999).

Les autres personnes sans activité professionnelle représentent 21,9 % de la population (33,5 % en 1999).

* Les ménages :

En augmentation par rapport à 2009, on passe de 2 271 à 2 367 (+ 4.23 %).

- Sur 1 075 allocataires fin 2016 (1 055 en 2013), 750 ont des enfants. Ratio largement supérieur à celui du territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque de 15.9 % et du Département de 17,6 %.

- Ménages d'une personne : 516 (463 en 2009) dont 228 hommes seuls (156 en 2009) pour 288 femmes (307 en 2009).

Baisse du nombre de couples avec enfants :

+ 27 % de familles monoparentales,

+ 9,79 % de couples sans enfants.

Les familles monoparentales représentent 21,5 % des familles de la commune.

Baisse des familles dites « nombreuses » :

- 67,14 % de familles de 4 enfants et +,

- 72,38 % de familles de 3 enfants,

+ 13,15 % de familles de 2 enfants,

+ 4,06 % de familles de 1 enfant.

Ce qui explique la baisse du nombre de naissances sur la commune de Loon-Plage.

Fin 2016, on compte 1 542 enfants de moins de 20 ans soit 2,06 enfants par allocataire avec enfant (750). Le ratio étant de 2,03 pour la Communauté Urbaine de Dunkerque et de 1,98 pour le Département (Source CAF).

On compte + de 50% d'enfants de moins de 6 ans ayant des parents bi-actifs. Ce taux est supérieur de 9 points par rapport au territoire de la CUD et de 5 points sur le Département.

LES ALLOCATAIRES ET LES PRESTATIONS (source CAF) :

Typologie des allocataires :

Une population allocataire qui progresse lentement :

Fin 2016, la ville de Loon-Plage comptait 1 075 allocataires, contre 1 055 en 2013, soit une progression de moins de 2 % en 4 ans, contre 6.6 % pour le Département du Nord. Le nombre de personnes convertes par la CAF a diminué dans le même temps de 1,55 %, passant de 3 370 à 3 318.

Le taux de couverture est de 52,5 % fin 2016, identique à celui de la CUD, mais inférieur de 3 points à celui du Département. Il baisse de près d'1 point depuis 2013. Ce taux familles est cependant variable selon les IRIS : 45.3 % pour le quartier centre et 56.2 % pour le secteur grande vacquerie.

Une nette majorité d'allocataires avec enfants :

Au nombre de 750 fin 2016, les allocataires avec enfant(s) représentent près de 70 % de la population allocataire totale de la commune. Malgré tout, ce taux est en baisse de plus de 4 points depuis 2013, témoignant d'une augmentation des allocataires sans enfants. Il reste cependant supérieur de 16 points à celui de la CUD et de 18 points à celui du Département. Près de 60 % des allocataires avec enfants de Loon-Plage résident dans le quartier de la Grande vacquerie. Ils sont sous représentés dans le secteur Centre, avec un taux de 36,5 % alors que ce quartier concentre 39 % des allocataires de la commune.

La très grande majorité de ces allocataires sont des couples, avec un taux de 78.5 %, supérieur de 9 points à ceux de la CUD et du Département. Ceci est expliqué par la présence moins importante de familles monoparentales sur la commune. Au nombre de 161, elles ne représentent que 21,5 % des familles de la commune, contre 31 % pour la CUD et le Département.

Les allocataires sans enfants sont très majoritairement des personnes isolées. Cette population est en progression de 15 % depuis 2013, pour 33 personnes de plus. La progression à l'échelle départementale est de 16 %. Pour autant, le taux de couples sans enfant de la commune est nettement supérieur à ceux relevés pour la CUD et le Département : 22,5 % contre 14,4 % et 12.4 %.

A l'échelle des quartiers, on notera le poids important des allocataires isolés sur le quartier centre et celui des couples avec enfants sur le secteur Grande Vacquerie.

PETITE ENFANCE

Fin 2016, la commune de Loon-Plage comptait 1 542 enfants de moins de 20 ans, contre 1 618 en 2013, soit une baisse de près de 5 % en 4 années. A l'échelle départementale, on note une très légère baisse de cette population (- 0,1 %).

Près de 61 % de ces enfants résident dans le quartier de la Grande Vacquerie, 36 % sur le secteur Centre. Tous les quartiers ont vu cette population d'enfants et jeunes de moins de 20 ans diminuer depuis 2013. Mais c'est le quartier Centre qui concentre la baisse la plus importante, avec 58 enfants de moins, pour une baisse globale de 76 enfants à l'échelle communale.

Une population des moins de 3 ans en légère baisse :

Les enfants de moins de 3 ans sont au nombre de 211 en fin d'année 2016, contre 222 en 2013, soit une baisse de 5 % sur la période, inférieure à celle relevée pour le Département du Nord (- 6.4 %). Ces enfants restent très nettement concentrés sur le quartier de la Grande Vacquerie (122, soit 58 % des enfants de moins de 3 ans de la commune), malgré une baisse de plus de 13 % depuis 2013. Malgré tout, ils ne représentent que 13 % de la population des enfants de moins de 20 ans du quartier, contre 15 % pour le secteur Centre. A l'échelle communale, les 0-2 ans représentent 14 % des enfants de 0 à 19 ans de la commune, taux inférieur d'1 point à celui de la CUD et de 2 points au taux départemental.

Au sein de cette population, les enfants de parents actifs occupés sont au nombre de 106, soit 1 enfant sur 2 de moins de 3 ans. Ce résultat est nettement supérieur aux taux relevés pour la CUD (40 %) et le Département du Nord (45 %). Ce taux varie cependant de 44 % pour le secteur Centre à 54 % pour la Grande Vacquerie. De 2013 à 2016, cette population est restée stable à l'échelle communale, alors qu'elle baisse de près de 7 % sur le Département.

Des enfants de 3 à 5 ans également en baisse :

Les 3-5 ans, au nombre de 222 fin 2016, baisse légèrement depuis 2013 (- 7 % pour 17 enfants de moins), alors que le département enregistre une baisse beaucoup plus modérée de cette population (- 1,4 %). Ces enfants, comme ceux de moins de 3 ans, sont majoritairement concentrés sur le quartier de la Grande Vacquerie (64 %).

Les enfants de parents actifs occupés sont au nombre de 115, soit 52 % des enfants de 3 à 5 ans de la commune, contre 42 % pour la CUD et 47,5 % pour le Département. Cette population est en baisse de 11,5 % depuis 2013. Les taux selon les IRIS sont variables, mais toujours élevés : de 46 % pour le quartier Centre à 52,5 % pour le secteur Grande Vacquerie.

ENFANCE ET JEUNESSE

Baisse de la population des 6-19 ans :

Les enfants de 6 à 19 ans sont au nombre de 1 109 sur la commune de Loon-Plage fin 2016, contre 1 157 en 2013, soit une baisse de 4 % en 4 ans contre une progression de 1,55 % à l'échelle départementale. On retrouve le phénomène de concentration déjà observé préalablement, plus de 60 % de ces enfants résidant dans le quartier de la Grande Vacquerie. C'est le seul quartier qui connaît une légère augmentation de cette population des 6-19 ans, tous les autres secteurs enregistrant des baisses, dont la plus importante est relevée sur le quartier Centre.

Quelques petites différences selon les IRIS :

La répartition par tranches d'âges et par IRIS des enfants de Loon-Plage laisse apparaître quelques particularités. Les taux d'enfants de moins de 6 ans sont les mêmes sur les quartiers Centre et Grande Vacquerie, mais la part des moins de 3 ans est plus importante sur le secteur Centre. Pour le reste, on ne constate pas d'écarts significatifs.

SOLIDARITE ET INSERTION

Un faible taux d'allocataires du RSA :

De 2013 à 2016, le nombre des allocataires du RSA socle de Loon-Plage est passé de 99 à 122, ce qui représente une progression de plus de 23 %, alors que celle du département n'a été que de 14 %. Plus de 52 % de ces allocataires résident dans le quartier Centre, 43 % dans celui de la Grande Vacquerie. Sur ce quartier, le taux de RSA socle n'est que de 9 %, contre 15 % pour celui du Centre. Globalement, le taux d'allocataires du RSA socle est très bas sur la commune, à 11 %, inférieur de plus de 8 points à ceux de la CUD et du Département. Le nombre de personnes couvertes par le RSA est de 263 fin 2016.

Les allocataires du RSA majoré pour parent isolé sont peu présents sur la commune (10). Cette population a été divisée par deux depuis 2013.

Notons que la mise en œuvre de la prime d'activité en 2016 s'est substituée au RSA activité ainsi qu'à la prime pour l'emploi.

Plus de 20 % d'allocataires de la prime d'activité :

Versée aux travailleurs aux revenus modestes, la prime d'activité est perçue par 221 allocataires, soit 21 % de la population allocataire totale de la commune, taux inférieur d'un point à celui du Département et de près de 3 points à celui de la CUD. Plus de 54 % de ces bénéficiaires résident dans le quartier Grande Vacquerie.

Les allocataires de la prime d'activité majorée pour parent isolé sont au nombre de 17 fin 2016, soit 11 % des familles monoparentales de la commune, contre 8 % pour la CUD et 7 % pour le Département.

Un taux limité d'allocataires à bas revenus :

De 2013 à 2016, le nombre des allocataires à bas revenus est passé de 306 à 333, soit une augmentation de 9 % contre 7 % pour le Département. 50 % de ces allocataires résident dans le quartier Grande Vacquerie contre 46 % pour le secteur Centre. Le taux d'allocataires à bas revenus de la commune est de 33 %, très nettement inférieur à ceux relevés pour la CUD et le Département, de 47 %. Si la majorité de ces allocataires résident dans le quartier Grande Vacquerie, le taux y est inférieur de 10 points à celui du quartier Centre (29,1 % contre 39,4 %).

Une dépendance limitée aux prestations :

Les allocataires dépendant pour au moins 50 % de leurs ressources des prestations versées par la CAF du Nord sont au nombre de 197 fin 2016, contre 182 en 2013, soit une progression de 8 % contre 11 % à l'échelle départementale. Cette population réside majoritairement dans le quartier Centre : 49 % contre 46 % pour le secteur Grande Vacquerie.

Les allocataires dépendant à 100 % des prestations sont au nombre de 103 en 2016, soit 10 % de la population de Loon-Plage aux ressources connues, taux inférieur de plus de 10 points à ceux de la CUD et du Département du Nord. Pour le quartier Centre, ce taux est de près de 15 %, tout en étant deux fois supérieur à celui du secteur Grande Vacquerie.

Des quotients familiaux globalement élevés :

Les allocataires avec les quotients familiaux les plus faibles (moins de 500 €) sont nettement moins représentés sur la commune que sur la CUD et le Département, avec un taux de 24 % contre 42 % et 46 %.

On observe cependant quelques différences notables entre les quartiers. Le secteur Centre compte ainsi 54 % d'allocataires avec un QF de moins de 700 €, contre 40 % pour le quartier Grande Vacquerie.

De faibles taux de handicap :

Les allocataires de l'AAH sont au nombre de 68 fin 2016, en très légère baisse depuis 2013 (74 allocataires). La moitié de cette population résident dans le quartier Grande Vacquerie. Le taux d'adultes handicapés est de 6 % sur la commune, inférieur de 3 points à ceux de la CUD et du Département.

On dénombre également 34 enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH). Le taux d'enfants porteurs de handicap est de 2,2 % pour la commune, très légèrement inférieur à ceux de la CUD (2,4 %) et du Département (2,6 %).

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Un taux très important d'APL :

De 2013 à 2016, le nombre total de bénéficiaires d'une aide au logement a baissé de 8 % sur Loon-Plage, passant de 485 à 446 allocataires. La baisse pour le département a été limitée à 1 %. Plus de 56 % de ces allocataires résident dans le quartier Grande Vacquerie, 4,3 % dans le secteur Centre. Le taux d'allocataires d'une aide au logement n'est que de 41,5% pour la commune, contre 54 % pour le Département et 57 % pour la CUD. A l'échelle infracommunale, les taux sont respectivement de 45 % et 41 % pour les quartiers Centre et Grande Vacquerie.

83% des bénéficiaires d'une aide au logement de Loon-Plage perçoivent l'APL, taux supérieur de 12 points à celui de la CUD et de 30 points à celui du Département. Les taux sont de fait très élevés sur les quartiers Centre et Grande Vacquerie.

Une nette prédominance du parc public :

Les locataires du parc public représentent plus de 80 % des bénéficiaires d'une aide au logement de la commune, taux supérieur de 13 points à celui de la CUD et de 33 points au taux départemental. Le parc privé est peu présent : 12 % des bénéficiaires d'une aide au logement contre 23 % pour la CUD et 41 % pour le Département. On notera également le taux de 8 % d'allocataires en accession qui représente certes une population limitée en nombre, mais se situe 2 points au-dessus du taux départemental et 3 points au-dessus de celui de la CUD.

L'ESSENTIEL

La population allocataire de Loon-Plage est très nettement familiale, essentiellement composée de couples avec enfant(s). Des familles monoparentales sont présentes sur la commune, mais sont moins représentées qu'à l'échelle communautaire ou départementale. Les familles comptent essentiellement deux enfants. Pour autant, les familles nombreuses sont encore bien représentées sur la commune.

La population des enfants et jeunes de moins de 20 ans est en diminution sur les 4 dernières années. Cette diminution touche toutes les tranches d'âges. Mais le taux

d'enfants de moins de 6 ans de parents actifs occupés (et nécessitant de fait des solutions de garde) reste très supérieur aux taux relevés pour la CUD et le Département du Nord.

La précarité, si elle existe, est peu présente sur la commune de Loon-Plage. Tous les indicateurs sont inférieurs à ceux relevés pour la CUD ou le Département.

Le nombre de bénéficiaires de prestations logement est en baisse depuis 2013. Ces allocataires perçoivent en grande majorité l'APL et résident dans le parc public.

HABITAT

Quelques repères :

Nombre de logements - Bailleurs sociaux - Statuts (propriétaires, locataires, ...) - Impayés de loyers - Types d'habitats, ses caractéristiques (groupés, diffus, grands ensembles, lotissements, constructions nouvelles, réhabilitations, destructions en cours) - etc ...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

Catégories et types de logements :

	2015	%	2010	%
Ensemble	2 523	100,00	2 428	100,00
Rés principales	2 412	95,60	2 339	96,40
Rés secondaires	5	0,20	8	0,30
Logs vacants	105	4,20	81	3,30
Maisons	2 293	90,90	2 213	91,10
Appartements	222	8,80	199	8,90

La parc de logements se compose, dans sa très grande majorité, de résidences principales (95.6 %). On constate d'ailleurs une augmentation significative du nombre de logements sur la commune entre 2010 et 2015 notamment en raison de de la construction du lotissement de la faisanderie et de la résidence pour personnes âgées "Pierre Bachelet".

De la même manière, la très grande majorité des logements sont des maisons 90,9 %, il n'y a "que" 222 appartements sur les 2 523 logements que compte la commune.

Cette situation permet à la ville de ne pas avoir sur son territoire de grands ensembles mais un urbanisme que l'on peut qualifier d'"équilibré" et de bien réparti rendant la commune agréable à vivre.

Résidences principales selon le nombre de pièces :

	2015	%	2010	%
Ensemble	2 412	100,0	2 339	100,0
1 pièce	11	0,5	12	0,5
2 pièces	103	4,2	103	4,4
3 pièces	243	10,1	227	9,7
4 pièces	609	25,2	568	24,3
5 pièces ou plus	1 446	60,0	1 429	61,1

Le parc de logements est plutôt constitué de "grandes" maisons puisque 85,2 % sont des 4/5 pièces ou plus. Il s'agit d'une tendance stable puisqu'en 2010, ces logements représentaient 85,4 %.

La prédominance de maisons dans le parc (cf ci-dessus) contribue à expliquer cette situation.

Résidences principales en 2015 selon la période d'achèvement :

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2013	2 298	100,0
Avant 1919	104	4,5
De 1919 à 1945	92	4,0
De 1946 à 1970	442	19,2
De 1971 à 1990	1 027	44,7
De 1991 à 2005	402	17,5
De 2006 à 2012	231	10,1

On constate que la ville de Loon-Plage a connu un fort développement dans les années 70 et 80 puisque c'est sur cette période que ce sont construits un grand nombre de logements : 44 7 % soit 1 027 logements sur les 2 299 recensés.

Le parc est donc relativement récent puisque les constructions datant d'avant 1970 ne représentent que 27,7 %.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2015 :

	nb ménages	%	population	Nb moyen de pièces	
				par logement	par personne
Ensemble	2 412	100,0	6 217	4,8	1,9
Depuis moins de 2 ans	247	10,2	626	4,2	1,6
De 2 à 4 ans	349	14,5	998	4,6	1,6
De 5 à 9 ans	395	16,4	1 190	4,7	1,6
10 ans ou plus	1 421	58,9	3 403	4,9	2,1

La ville n'a pas de mal à conserver ses habitants, près de 60 % (58.%) occupent leur logement depuis plus de 10 ans. On observe donc un turn over très faible expliquant notamment les difficultés de certaines personnes à obtenir un logement.

Résidences principales selon le statut d'occupation :

	2015				2010	
	Nb	%	Nb de pers	Ancienneté moy d'emménagement (en années)	Nb	%
Ensemble	2 412	100,0	6 217	17,8	2 339	100,0
Propriétaire	1 435	59,5	3 695	22,0	1 383	59,1
Locataire	961	39,8	2 487	11,7	935	40,0
dont logements HLM						
* loués vides	695	28,8	1 834	12,8	640	27,4
* logés						
gratuitement	16	0,7	34	17,7	21	0,9

La ville de Loon-Plage compte plus de propriétaires que de locataires (59,5 % contre 39,8 %). Cette tendance est d'ailleurs confortée puisque le pourcentage de propriétaires continue de progresser : 28,8 % en 2015 contre 27,4 % en 2010.

Comme évoqué plus haut, l'ancienneté au sein des logements est importante puisqu'elle est en moyenne de 17,8 ans, montant même jusqu'à 22 ans chez les propriétaires. Les habitants s'installent donc à Loon-Plage sur la durée. Même au sein du parc public on peut constater cette tendance puisque l'ancienneté moyenne est de près de 13 ans (12,8).

Le logement social :

Le logement est, avec l'emploi, l'une des préoccupations majeures des Loonois. C'est le CCAS qui a en charge la question du logement locatif social. Il traite les demandes, et procédures connexes, faites par des personnes recherchant un logement en location dans le parc HLM d'un bailleur social.

7 bailleurs sociaux sont présents sur la commune et gèrent un parc de plus de 750 logements. Le pourcentage de logements sociaux sur la commune représentant un peu plus de 30 %.

- Cottage Social des Flandres
- Maison Flamande
- Partenord
- Habitat du Nord
- Habitat 59/62
- Vilogia/Logis 62 (désormais Logifim)
- Soliha Flandres (anciennement le Pact)

Outre les bailleurs cités ci-dessus, depuis la fin de l'année 2015, on peut rajouter à cette liste, HLI "Habitat Logement Immobilier", une filiale d'Habitat 59/62 suite au rachat des logements d'un propriétaire privé, rue George Pompidou.

Une passation du patrimoine de Vilogia à Logifim a également eu lieu en fin d'année 2016.

Les chiffres du logement social :

- 470 demandes de logement social enregistrées ("stock") au 31/12/2016, dont 216 en cours d'année (489 enregistrées en 2015, 485 en 2014, 637 en 2013 et 583 en 2012).
- Les demandes portent majoritairement sur des T3.
- 101 attributions en 2016 (86 en 2015, 40 en 2014, 41 en 2013, 60 en 2012) dont :
 - * 46% à Habitat 62/59,
 - * 9% à la maison Flamande,
 - * 10% à Partenord,
 - * 9% à Vologia/Logis 62,
 - * 12% au cottage,

* 13% à Habitat du Nord,

* 1% à Soliha Flandres.

- 111 sorties du fichier dont 81 pour radiation suite à un non renouvellement de dossier et 30 pour relogement dans le parc social.

- Une trentaine de situations d'impayés de loyers ont été traitées.

- 16 situations contentieuses traitées : 11 résiliations de bail et 5 commandements de quitter les lieux. Légère augmentation par rapport à 2015.

Une remarque également, en plus des demandes en attente, un nombre toujours important de nouvelles demandes (216 en 12 mois).

La construction de la résidence pour personnes âgées "Pierre Bachelet" en 2016 a ainsi pu permettre de libérer des logements et de satisfaire de nombreux demandeurs, tout en proposant une solution adaptée aux aînés (logements adaptés, en centre ville).

VIE LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE

Quelques repères :

Réseau d'entraide et solidarité de voisinage - Lieux d'échanges et de rencontres privilégiés - isolement - Manifestations organisées
Modes et habitudes de consommation - Déplacements - Associations existantes, champ d'intervention et populations concernées
Conflits, violence, - Prévention / Toxicomanie / délinquance - Eléments historiques et culturels - modes de vie - loisirs - etc ...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

- Vie locale :

Les Loonois aiment leur ville et aime y vivre. Dans le sondage réalisé dans la cadre du diagnostic de territoire (dont l'ensemble des résultats sont développés dans l'item recueil de la parole des habitants), ils sont :

- 91,3 % à la trouver animée,

- 88,4 % à penser qu'il y a beaucoup de services en direction des habitants,

- 99 % à la trouver agréable à vivre.

Culture :

Les habitants sont satisfaits à 92,3 % de l'offre et des équipements culturels.

La ville bénéficie effectivement d'une offre et d'infrastructures culturelles riches :

- un service culturel qui offre une programmation variée tout au long de l'année (spectacles, concerts, cirque...),

- le festival de musiques traditionnelles Het Lindeboom, grand événement de l'été rassemblant des milliers de spectateurs de tous horizons,

- le salon de la gastronomie,

- le musée des jeux traditionnels,

- la salle coluche,

- la salle de spectacle de l'Espace Jeunes, permettant d'accueillir des petites jauges et régulièrement utilisée par les établissements scolaires,
- 1 école de musique,
- 1 médiathèque,
- des associations culturelles (théâtre...).

Le Centre Socioculturel développe également des actions culturelles spécifiques : cours de hip-hop, de dessin, sorties culturelles, initiations...

Sécurité :

Les habitants se sentent également en sécurité pour 85,1 % des sondés même si le constat concernant les incivilités est moins tranché avec 53,6 % qui trouvent qu'il y en a peu.

Ce constat est confirmé par les chiffres et les institutions. En effet, Loon-Plage ne connaît pas une délinquance importante et hormis quelques dégradations ou incivilités et quelques cambriolages (commis la plupart du temps par des extérieurs), la ville est considérée comme calme et paisible.

Manifestations, animations et loisirs :

86 % des habitants trouvent qu'il y a beaucoup de manifestations, 58,4 % y participent toujours ou souvent et 77,3 % pensent qu'ils sont bien informés sur ce qui se passe.

De nombreuses manifestations et animations sont développées sur la commune. Elles sont portées par la ville, le Centre Socioculturel ou d'autres associations :

- marché de Noël,
- carnaval,
- fête du jeu,
- festival jeunesse,
- ducasse,
- brocantes,
- Galamé en fête,
- lotos,
- événements sportifs...

Vie associative :

Les habitants sont 96,7 % à penser qu'il y a beaucoup d'associations sur la commune.

La ville de Loon-Plage compte un potentiel associatif important au regard de sa population. Hormis le Centre Socioculturel, on dénombre pas moins de 55 associations :

- 21 associations sportives,
- 8 associations culturelles,
- 5 associations "scolaires",
- 16 associations philanthropiques,
- 5 associations nature et environnement.

La ville de Loon-Plage a développé depuis 2009 une maison des associations ayant pour vocation l'accompagnement des associations dans l'ensemble de leurs démarches.

Même si le Centre Socioculturel n'accompagne plus "directement" les associations, nous travaillons toujours en lien étroit avec elles sur le développement de projets et actions, l'aide matérielle et logistique.

C'est le cas par exemple avec le club de tennis qui met à disposition un éducateur sportif à chaque vacances afin d'initier les enfants des accueils de loisirs à ce sport.

Nous accueillons également au sein des locaux de l'Espace Jeunes, 2 compagnies de théâtre avec lesquelles, en plus de la mise à disposition de locaux, nous pouvons travailler sur des projets communs.

POLITIQUES LOCALES ET DISPOSITIFS

Quelques repères :

Politiques locales institutionnelles - Dispositifs d'Etat : réussite éducative, CUCS...

Veuillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

Le contexte économique de la ville de Loon-Plage (ville bénéficiant d'un budget relativement conséquent au regard de sa population en raison notamment de la présence sur son territoire de nombreuses entreprises : terminal méthanier...) fait qu'elle n'émarge dans aucun dispositif d'état (CUCS, ZEP...).

Cependant, la ville en partenariat avec le CCAS et le Centre Socioculturel, met en œuvre ses propres dispositifs à destination des habitants :

Mobilité :

- location de scooters (CCAS),
- location de voitures (CCAS),
- aide au passage du permis de conduire (CCAS).

Aide aux projets (Centre Socioculturel) :

- FIJ (Fonds d'Initiatives Jeunes) : c'est un appui financier, technique et matériel pour un projet qu'il soit individuel ou collectif, à caractère sportif, culturel, humanitaire, social ou environnemental. Ce dispositif est réservé aux Loonois entre 14 et 25 ans.

Démarche : prendre rendez-vous avec les professionnels pour retirer un dossier et le monter. Ensuite, une commission se réunit en présence du jeune et étudie le projet pour lui attribuer ou non une aide. L'aide financière peut s'élever à 1000 € par projet. Une

contrepartie est attendue par la municipalité (financeur du dispositif) et par le Centre Socioculturel comme une exposition photos, la retransmission auprès d'autres jeunes de l'expérience réalisée lors du festival jeunesse par exemple...

- CIVIL : le Contrat d'Investissement à la Vie Locale permet aux jeunes de financer leurs activités grâce à des points attribués lors d'un engagement sur une action collective d'intérêt général.

VIE ECONOMIQUE, SOCIALE ET CADRE DE VIE

Quelques repères :

Les entreprises - Les services publics - Les commerces, les écoles, les équipements (sportifs, culturels, ...) - Les équipements de garde d'enfants - Les acteurs de santé - Environnement, ressources (parcs et plans d'eau, ...) - etc ...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

- Les services publics :

Mairie, CCAS, une antenne de la mission locale, une poste.

Plusieurs permanences se déroulent également au sein du Centre Socioculturel :

* permanence CAF,

* permanence assistante sociale de l'UTPAS,

* PMI,

* CASS

* Nous étudions actuellement la possibilité de mettre en place une permanence sociale de la CARSAT

- Les entreprises :

208 établissements sont présents sur le territoire : 15 agricoles, 180 services et commerces, 13 industries dont 160 sans salariés.

- Les écoles :

L'école Lamartine qui n'accueillait que des CP et CE1 a fermé en 2017, les enfants sont dorénavant accueillis à l'école Pasteur. La ville compte donc désormais :

* 3 écoles maternelles qui accueillent 274 enfants en septembre 2018 (278 en 2013 et 343 en 2009),

* 3 écoles primaires qui accueillent 461 enfants en septembre 2018 (461 en 2013 et 481 en 2009),

* 1 collège public qui accueille 272 jeunes en septembre 2018 (283 en 2013).

* 1 centre de restauration scolaire basé sur les circuits courts.

- Les équipements :

Grâce aux ressources liées à la présence de nombreuses entreprises, la ville de Loon-Plage est richement dotée en équipements pour une commune de 6 225 habitants et continue d'ailleurs à se développer.

Maison des anciens, espace Michel Simon (restaurant municipal à destination des personnes âgées), la salle Coluche et les salles annexes (grande salle polyvalente de spectacles, loisirs, manifestations...), 1 médiathèque, 1 école de musique, 1 maison des associations, les salles de sports dont la salle Marcel Rommel, Carpentier, Brébant, une salle de musculation, une salle de judo, 3 tennis couverts et 3 extérieurs, 1 salle de yoga/javelot, 1 terrain de football synthétique et 2 extérieurs, 1 terrain de tir à l'arc, 1 stand de tir à la carabine, 1 boulodrome couvert, 2 city stades, 2 terrains de sports mécaniques.

Le parc Galamé :

Ce parc de 4.5 Ha se veut être un modèle en matière de respect de l'environnement. Lieu de détente et de loisirs, il est l'écrin de verdure incontournable du territoire.

Les espaces de la Base de Loisirs :

- * Un plan d'eau de 1.5 Ha, composé d'un système de filtration par les plantes, dans lequel vous pouvez pêcher brochets, tanches, carpes et gardons (pêche ouverte du 1er weekend d'avril au 1er weekend de novembre).

- * Un solarium vous permet de profiter tant du soleil que de la vue imprenable sur le parc.

- * Les chemins de randonnées, espaces verts et boisés, dunes vertes et parc animalier pour vous balader au cœur de cet écrin naturel.

- * 6 jardins à thème, pédagogiques, ont été aménagés pour expliquer à tous comment respecter au mieux l'environnement. Retrouvez notamment le jardin chromatique, le jardin recyclé, le jardin à bulles, le jardin géométrique, le jardin potager dans ses paniers en osier et le jardin des ondes.

- * Un espace de jeux récréatifs pour les enfants dans les jardins et en dehors.

- * Un musée des jeux traditionnels avec une salle d'exposition et une salle de jeux. L'ambiance des kermesses d'antan et la découverte des loisirs liés à nos traditions ludiques et populaires.

- * Un restaurant bar glacier "Une Faim de Loon".

- * Une aire de baignade naturelle, l'Aqua'Lamé : seule aire de baignade naturelle au Nord de Paris pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Cette aire de baignade s'étend sur une superficie totale de 13 500 m², dont environ 1 100 m² occupés par les bassins.

La maison de la nature ouverte en 2016 :

- * Une exposition permanente et une exposition temporaire sur les thèmes de la nature et de l'environnement.

- * Un espace de découverte autour des abeilles avec une ruche témoin.

- * Un espace immersif pour se mettre à plusieurs dans la peau des abeilles.
- * Une mare pédagogique.
- * Des animations spécifiques ponctuelles, des ateliers pédagogiques.

Le Centre Socioculturel, l'Espace Jeunes et l'espace Louis Pergaud :

- La garde d'enfants :

* Le Centre Socioculturel: multi accueil 20 places, périscolaire, amplitude, accueils de loisirs...

* 58 assistantes maternelles : bien qu'il s'agisse d'un nombre important au regard de la population, ce chiffre est le plus faible depuis un grand nombre d'années.

- Les acteurs de santé : 3 médecins libéraux, 3 kinésithérapeutes, 6 infirmières libérales, 3 dentistes, 2 pharmaciens. Comme il est analysé un peu plus tard, même si la situation n'est pas catastrophique, les habitants font état d'un manque de professionnels de santé notamment concernant les médecins généralistes.

- Le futur bâtiment :

La ville de Loon-Plage a depuis plusieurs années en tête ce projet ambitieux, il verra enfin le jour en 2020 et révolutionnera le Centre Socioculturel et son fonctionnement.

En effet, initialement prévu pour accueillir uniquement les activités enfances, cette nouvelle structure accueillera finalement l'ensemble du centre et de ses activités (hormis la jeunesse) ainsi que les activités de la pause méridienne de la restauration scolaire (portées par la ville).

Ce bâtiment hors norme de plus de 2 400 m² est réalisé par le cabinet d'architecture BLAQ. Il sera conçu spécifiquement pour être un lieu d'accueil du public et répondre aux besoins d'une structure telle que la notre. Ce nouveau bâtiment favorisera donc le développement de nouveaux projets et nouvelles activités (cf plan d'actions) tout en offrant une qualité d'accueil et de services encore meilleure.

EMPLOI

Quelques repères :

Les établissements industriels - Les petites structures - Evolutions - Le secteur tertiaire...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

Chomage 15-64 ans	2015	2014	2009
Nb de chômeurs	396	422	330
Tx de chômage	13,8	14,6	11,6
Tx de Chômage hommes	12,2	11,5	9,0
Tx de chômage femmes	15,6	18,3	14,9

Taux de chômage CUD : 13,2 en 2015.

Le taux de chômage a connu une augmentation très importante entre 2009 et 2014 avec une hausse de 3 points. Les entreprises locales ont subi de plein fouet les effets de la crise de 2008.

On constate malgré tout une amélioration à partir de 2015 avec une baisse de 0,8 % et cette tendance a l'air de se confirmer même si nous n'avons pas de chiffres plus récents.

Cependant, force est de constater que le taux de chômage reste très important et supérieur de 0,8 point au taux de la CUD et même de plus de 3 points au taux National à la même période (10,5 % en 2015) malgré un nombre d'entreprises important présent sur le territoire.

Comme souvent, les femmes sont les plus touchées puisqu'elles sont 15,6 % à subir cette situation (+ 3,4 % par rapport aux hommes).

Activité et emploi selon l'âge à Loon-Plage :

	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Part des actifs	13,2 %	77,7 %	9,2 %
Taux d'emploi	63,1 %	89,2 %	85,3 %
Taux de chômage	36,9 %	10,8 %	14,7%

Le chômage des jeunes est un fléau sur le territoire puisqu'il atteint des niveaux extrêmement importants avec 36,9 % de sans emploi, soit 26.1 points de plus que les 25-54 ans et 22.2 points de plus que les seniors.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus, résidant dans la zone :

	2014	2009
Ensemble	2484	2528
Travaillent :		
Dans la commune	702	760
Dans une autre commune	1782	1768

Alors que l'arrivée du terminal méthanier avait suscité beaucoup d'espoirs en termes d'emplois au sein de la population, dans les faits, ces espoirs ne se sont que partiellement concrétisés. En effet, malgré le méthanier et de nombreuses entreprises présentes sur le territoire, le nombre de Loonois y travaillant continue de baisser. Les Loonois sont donc obligés d'élargir leur zone de recherches posant pour certains des soucis de mobilité.

Salariés tps partiel	hommes	% tps partiel	femmes	% tps partiel
Ensemble	1306	5,5	1001	45,7
15-24 ans	137	19,2	96	55,8
25-54 ans	1061	3,9	812	45,0
55-64 ans	108	3,7	92	41,5

Dans les périodes de crise, on constate une augmentation significative du travail à temps partiel, cette situation se confirme sur le territoire avec un taux très important de près de 50 % (45,7 %). Les jeunes sont encore les plus touchés avec 55,8 % d'individus concernés. De manière générale, cette situation questionne puisqu'il s'agit très souvent de temps partiel "subi" et non "choisi", cela crée donc de nouvelles situations précaires se rajoutant à un taux de chômage déjà important.

Répartition des emplois au sein de la zone :

Agriculture	1,10 %
Industrie	30,45 %
Commerces, services	42,47 %
construction	5,48 %
Administration	20,51 %
Nb total de postes :	2555

Même si le nombre d'emplois dans l'industrie reste important (30,45 %) en raison de la présence de grosses industries présentes sur le territoire de la commune ou de la CUD, c'est dans le commerce et les services que l'on retrouve le plus de salariés (42,47 %).

Les salariés à Loon-Plage (données 2014) :

	Nombre	% des salariés
Salariés	2 318	100,00 %
CDI fonction publique	1 895	81,80 %
CDD	255	11,00 %
Intérimaires	72	3,10 %
Emplois aidés	48	2,10 %
Stages apprentissages	48	2,10 %

Même s'il est légèrement inférieur à la moyenne Nationale, on retrouve un bon taux de personnes en CDI pour l'ensemble des salariés (81,8 %). Cela permet notamment d'offrir plus de stabilité et de pouvoir mieux se projeter dans l'avenir.

Alors qu'il est souvent mis en avant comme une solution plus accessible, l'interim ne représente que 3,1 %, tout comme les emplois aidés (2,1 %).

AUTRES

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

4 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Recueil de la parole des habitants (habitants usagers ou non)

Précisez les modalités de recueil (entretiens, questionnaires, ...)

Analysez les résultats

- Un mode de recueil de la parole des habitants et usagers pratique et ludique : l'utilisation de tablettes numériques pour la réalisation de deux questionnaires.

- Les conseils de maison :

- * atelier thématique sur la démarche de lancement du projet social 2019 - 2022,
- * échange sur le diagnostic à mettre en œuvre et qui servira à définir le futur projet social,
- * bilan du précédent projet,
- * diagnostic externe,
- * orientations / objectifs du futur projet, projets et actions à venir.

- Les échanges informels.

- Un questionnaire de satisfaction à destination des usagers (réalisé par l'équipe du centre à l'accueil, au périscolaire, au muti-accueil, dans les activités adultes, sur Facebook...).

- Un questionnaire concernant le diagnostic de territoire réalisé en porte à porte par des binômes salariés/bénévoles, lors d'une permanence sur le marché du dimanche matin par des administrateurs ou encore lors d'une brocante et sur Facebook.

207 réponses au questionnaire permettant d'avoir l'avis des habitants à la fois sur différentes thématiques les concernant directement, et d'obtenir leur "ressenti" mais également le regard qu'ils portent sur la qualité des projets et services du Centre Socioculturel.

Les thématiques et les questions (questionnaire diagnostique de territoire) :

- Analyse des réponses du questionnaire diagnostique de territoire :

Une majorité de femmes a répondu au questionnaire (84, 5 %) mais il ne s'agit pas d'un choix délibéré mais plutôt du hasard lors des différents temps de recueil.

73,4 % des sondés sont des usagers du Centre Socioculturel. Cela s'explique car même si nous sommes allés vers l'extérieur (marché, porte à porte...) le Centre Socioculturel est fréquenté par un grand nombre de Loonois.

- Analyse par thématique :

* Santé :

Il ressort des réponses, un manque au niveau des professionnels de santé : 60,4 % des sondés pensent que le nombre de médecins généralistes est insuffisant sur la commune. Des craintes sont également exprimées sur de futurs départs à la retraite.

Le constat est encore plus fort chez les spécialistes où 76,8 % expriment un manque.

Les Loonois se sentent plutôt bien informés en matière de santé (campagne d'infos...), 58,9 %.

On constate par contre un déficit de pratique d'activités physiques. Ils sont 59,9 % à pratiquer très peu, voire pas du tout.

Les sondés ne se sentent pas en mauvaise santé, ils sont 75,8 % à penser qu'ils ne tombent pas plus malade que les autres et 59,9 % à se trouver en excellente santé. Ils ne s'attendent pas non plus particulièrement à ce que leur santé se dégrade (54,1 %).

* Logement / urbanisme :

Même si il ne s'agit pas d'une écrasante majorité, plus de la moitié des sondés pensent qu'il manque de logements sur la commune (56 %), ils sont globalement la même proportion à souligner le manque de logements sociaux (56,5 %).

* Transport / mobilité :

La grande majorité des sondés sont satisfaits des dessertes de la commune : 86,4 % pour les routes et 73,9 % pour les transports en commun.

Une très grande majorité utilise la voiture au quotidien (95,2 %), 25,1 % utilisent le bus, 53,1 % utilisent le vélo et 85 % marchent !

Les dispositifs d'aide à la mobilité développés sur la commune par le biais du CCAS sont plus ou moins connus par les habitants. Alors qu'ils sont 65,2 % à connaître l'aide au passage du permis de conduire, ils ne sont que 36,7 % à connaître le dispositif de location de voitures et 33,1 % celui de location de scooters.

* Vie économique et commerces :

58 % des personnes regrettent un manque de commerces sur la commune les obligeant à devoir se déplacer très régulièrement.

Ils sont par contre 75,9 % à trouver qu'il y a beaucoup d'entreprises sur le territoire et ils trouvent globalement positifs les grands chantiers récents ou en cours (terminal méthanier, agrandissement du port).

Les possibilités liées à l'emploi ont un fort retentissement dans les réponses des personnes sondées.

Même si globalement, les personnes pensent qu'il y a beaucoup de chômage, ils sont 77,3 % à déclarer ne pas le connaître. Et sur les 7,7 % de "oui", aucune bonne réponse et 3 s'en approchant.

* Numérique :

84 % pensent plutôt maîtriser les outils numériques :

- Ils sont 91,3 % à utiliser un ordinateur,
- 93,7 % a possédé une adresse mail (même si elle n'est pas toujours utilisée !),
- 95,2 % a possédé une connexion Internet,
- 51 % utilisent une tablette,
- 79,7 % ont un smartphone,
- 18,4 % utilisent une montre connectée,
- 14,5 % ont un autre objet connecté.

De ce fait, la grande majorité souhaiterait que le Centre Socioculturel mette en place un système d'inscriptions en ligne (77,8 %) notamment pour les accueils de loisirs et le périscolaire.

Les personnes ont encore tendance à se diriger vers les sites Internet pour chercher une information (89,4 %) alors qu'ils sont 43 % à utiliser les réseaux sociaux et notamment Facebook.

* Vie Locale et manifestations :

Les Loonois aiment leur ville et aime y vivre. Ils sont :

- 91,3 % à la trouver animée,
- 96,7 % à penser qu'il y a beaucoup d'associations,
- 88,4 % à penser qu'il y a beaucoup de services en direction des habitants,
- 86 % à trouver qu'il y a beaucoup de manifestations et 58,4 % à y participer toujours ou souvent et 77,3 % à penser qu'ils sont bien informés sur ce qui se passe.

* Cadre de vie / sécurité :

Comme évoqué dans l'item du dessus, les Loonois trouvent que leur ville est agréable à vivre dans leur immense majorité, puisque ce sont 99 % des sondés qui l'affirment !!!

Ils sont également satisfaits des espaces verts à 85,5 %, des équipements sportifs à 94,6 %, des équipements culturels à 92,3 % et des différents équipements à disposition des habitants (cantine, Centre Socioculturel, maison des anciens, maison des associations...) pour 96.6 %.

Les habitants se sentent également en sécurité pour 85,1 % des sondés même si le constat concernant les incivilités est moins tranché avec 53,6 % qui trouvent qu'il y en a peu.

Le questionnaire de satisfaction :

- Les questions :

* D'une manière générale, que pensez-vous de l'accueil ?

* Quelles activités / secteurs fréquentez-vous au sein du CSC ?

* Dans chaque secteur, que pensez-vous de :

l'accueil / la convivialité ?

les activités / les projets ?

les relations avec le personnel ?

les horaires ?

les tarifs ?

- Analyse des réponses (126 réponses) :

Il est important de préciser que les questionnaires sont réalisés de manière anonyme afin que les usagers puissent s'exprimer de manière libre et sans sentiment de pression.

* L'accueil :

La qualité de l'accueil (physique ou téléphonique) est reconnue par les usagers puisqu'ils sont 99,2 % à trouver l'accueil satisfaisant ou très satisfaisant.

Les quelques remarques laissées confirment ce sentiment :

- "une équipe souriante et toujours à l'écoute",
- "le sourire et la bonne humeur de l'équipe sont les atouts majeurs de l'accueil,
- "vous êtes toutes et tous très chaleureux, à l'écoute, et j'en passe changez pas",
- "personnel très accueillant et très agréable, à l'écoute des parents concernant les enfants. Il n'hésite pas à prendre des nouvelles des enfants."

* Le multi accueil (39 concernés) :

L'accueil et la convivialité du multi accueil sont salués puisque 100 % des personnes sont satisfaites voire très satisfaites.

Concernant les activités et projets, seule 1 personne sur l'ensemble des 39 réponses les a considérés comme peu satisfaisants.

Même constat sur les relations avec le personnel où 97,43 % sont satisfaites.

87,18 % des personnes ayant répondu sont satisfaites des horaires, même si quelques personnes nous ont fait part d'un souhait d'une amplitude plus importante.

Les utilisateurs jugent également majoritairement les tarifs satisfaisants (89,74 %).

* Le Relais Assistantes Maternelles (15 concernés) :

Les parents et assistantes maternelles apprécient l'offre offerte par le relais et jugent les différents aspects satisfaisants ou très satisfaisants :

- accueil / convivialité (93,33 %),
- activités / projets (86,66 %),
- relations avec le personnel (93,33 %),
- horaires (80 %), même si certaines assistantes maternelles nous ont fait remarqué que certaines activités se déroulaient pendant les heures de sieste des enfants.

* Le périscolaire (44 concernés) :

Les parents sont globalement très satisfaits du périscolaire, sur les 44 réponses :

- accueil / convivialité (93,18%),
- activités / projets (88,63 %),
- relations avec le personnel (88,63 %),
- horaires (90,90 %),
- tarifs (90,90 %).

Comme pour le multi accueil, certains parents regrettent la fermeture à 18h30. Ils souhaiteraient également la possibilité de réaliser les inscriptions comme ils peuvent le faire avec les inscriptions de la cantine.

Enfin, certains attirent notre attention sur l'importance d'avoir une équipe d'animation stable en raison du besoin de repères des enfants.

* Accueil de Loisirs (53 concernés) :

- accueil / convivialité (100 %),
- activités / projets (77,77 %),
- relations avec le personnel (96,29 %),
- horaires (88,88 %),
- tarifs (92,59 %).

Les parents sont également satisfaits des accueils de loisirs développés par l'association même si on peut constater une position moins marquée concernant les activités et projets. Il sera donc intéressant d'approfondir ce sujet avec les enfants et les parents afin de rester attentif aux besoins et attentes des familles.

* LALP:(42 concernés) :

Satisfaction totale puisque l'ensemble des 5 critères ont obtenu 100 % de satisfaisant ou très satisfaisant.

Commentaires :

- " les enfants apprécient beaucoup le lieu et l'équipe et ce qui est mis à disposition",
- "lieu privilégié de mes 2 grands".

* Actions familles (15 concernés) :

Les personnes fréquentant les actions familles (LAEP, ateliers parents-enfants, parents en action...) apprécient beaucoup l'offre proposée :

- accueil / convivialité (100 %),
- activités / projets (92,85 %),
- relations avec le personnel (92,85 %),

- horaires (92,85 %),
- tarifs (100 %).

Cependant, plusieurs commentaires nous alertent sur le fait que les personnes ne sont pas bien informées sur ces actions :

- "nous ne connaissons pas très bien les activités proposées et les conditions pour faire partie des actions familiales",
- "je ne connais pas ces prestations surtout les ateliers parents-enfants. Je participe volontiers aux ateliers familles du périscolaire donc je serai intéressée",
- "je n'ai pas entendu parler de l'action familles".

Il est donc essentiel de prendre en considération ces remarques et de revoir nos modes de communication.

*** Ateliers adultes (18 concernés) :**

Grande satisfaction des sondés puisque pratiquement tous les critères recueillent 100 % de satisfaction :

- accueil / convivialité (100 %),
- activités / projets (100 %),
- relations avec le personnel (100 %),
- horaires (88,88 %),
- tarifs (100 %).

Des commentaires nous alertent sur les horaires qui ne sont pas compatibles avec une activité professionnelle. En effet, nous avons peu d'activités en soirée ou le week-end sur les activités adultes, il sera donc intéressant d'étudier cet axe de développement.

*** Evénements / Manifestations : brocante, fête du jeu, lotos... (51 concernés) :**

Les activités sont appréciées et attendues par les adhérents et les habitants. Le questionnaire montre en effet un taux de satisfaction de 98 % pour l'ensemble des critères.

5 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Recueil de la parole des professionnels du territoire (financiers et autres)

Précisez les modalités de recueil (entretiens, questionnaires, ...)
Analysez les résultats

Comme évoqué plus tôt dans le document, le recueil de la parole des professionnels s'est fait lors des 7 groupes techniques thématiques.

-Les objectifs :

- * Mettre tous les acteurs d'une thématique autour de la table
- * Mieux faire connaître le Centre Socioculturel et son fonctionnement.
- * Favoriser / consolider le partenariat.

- Le déroulement des groupes (3 temps) :

- * Diagnostic lié à la thématique.
- * Bilan des actions lié à la thématique.
- * Pistes de réflexion.

- Synthèse des rencontres :

1) Groupe technique petite enfance :

- Le nouveau bâtiment :

Il sera un formidable atout pour le développement du centre et de ses actions :

- * des conditions d'accueil optimales et adaptées aux différents publics,
- * des nouveaux projets dans l'intérêt des familles comme la création d'une ludothèque favorisant le jeu sur place,
- * l'accueil de spectacles directement au sein de la structure évitant ainsi le déplacement des tout petits
- * ...

Mais il reste encore des questionnements à éclaircir :

- * perte de la proximité avec certains collègues ?,
- * organisation entre les 2 sites ?,
- * déménagement complet du centre ?.

Le directeur du Centre Socioculturel est serein pour l'avenir, nous avons la chance d'être consultés, entendus et soutenus par la municipalité qui nous fait participer à toutes les étapes de ce grand projet.

- Les ressources humaines :

C'est un enjeu stratégique pour les années à venir. En effet, la fin ou les modifications des contrats aidés peuvent avoir un impact important sur le fonctionnement du centre et notamment sur la petite enfance.

Afin de maintenir la qualité d'accueil, il est donc primordial d'anticiper les choses. Il est par exemple étudié la possibilité de réaliser une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui permettrait d'étudier, à l'échelle de l'association, les différentes possibilités en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques.

- L'étude d'un nouveau créneau pour le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants / Parents) :

Comme évoqué dans le bilan, le LAEP est aujourd'hui bien repéré par les familles et répond à un réel besoin. Les membres du groupe technique ont donc évoqué la demande des familles pour l'ouverture d'un nouveau créneau.

Il a notamment été soulevé le fait que les familles qui travaillent ont aujourd'hui des difficultés à accéder au LAEP car l'unique créneau se déroule le vendredi matin. Il serait donc intéressant que ce nouveau temps soit positionné le mercredi matin ou en soirée.

- Une possible création de MAM (Maison des Assistantes Maternelles) :

Deux assistantes maternelles extérieures ont pour projet l'ouverture d'une MAM sur la commune. Si ce projet peut être un atout pour le territoire, il crée néanmoins des questionnements au sein de l'équipe du multi accueil et au sein même du Centre Socioculturel.

Aujourd'hui, à la demande de la municipalité, les familles ne peuvent inscrire les enfants plus de 4 jours au sein du multi accueil. Si une MAM s'ouvre, cette dernière, même si elle n'est pas officiellement un accueil collectif, renverra cette image aux familles souhaitant ce mode de garde. Les familles ayant des besoins de garde sur 5 jours auront donc peut être tendance à s'orienter vers cette solution entraînant de fait une diminution du taux de remplissage du multi accueil (PSU). Pour rappel, la CAF demande que ce taux soit au minimum de 70 %.

2) Groupe technique enfance :

- Ouverture culturelle :

Alexandra GERAERT propose que la médiathèque intervienne pour développer des projets lecture.

Renforcer le partenariat avec « Rêves de lecture ».

- Équipe ? Continuité ? Fin des emplois aidés ?

Emplois aidés en nombre à Pergaud. Qu'en est-il de l'avenir ?

C'est l'un des enjeux important et prioritaire du futur projet. L'entrée dans la nouvelle structure sera également l'occasion d'étudier les possibilités de mutualisation.

- Nouvelle structure :

* Travail avec le service enseignement car partage de locaux. Prévoir des temps de travail en amont ? Mutualisation des moyens. Réflexion à mener. Investissements de matériel.

* Le fonctionnement : ville / Centre Socioculturel

* Le logiciel.

* Atout : cohérence entre la petite enfance et l'enfance : accueil en un seul lieu.

- Centres sociaux connectés :

Développement du numérique pour moderniser nos fonctionnements, que ce soit pour l'administratif (inscriptions en ligne, pointages...) que pour les projets (CLAS...).

- Nouveaux formats au sein des Accueils de Loisirs ?

* Afin de toucher les enfants qui ne viennent pas, pourquoi ne pas réfléchir à de nouveaux fonctionnements ?

* AL hiver 2018 : on remet les activités par groupe.

* Développement de l'axe culturel en partenariat avec la DAC et la médiathèque.

* La médiathèque développe des projets tels que « j'apprends à ... » qui se déroulera sur une période de 4 mois : mise en place du tricot/crochet, cosmétiques à faire soi-même, intervention associations pour apprendre.

- Pourrions-nous être consultés pour nous permettre de relier les manifestations municipales organisées par la DAC, avec nos projets ? Ainsi nous pourrions anticiper la venue de nos groupes en réalisant avec les enfants des ateliers manuels ou autres sur les thèmes abordés.

Anne-Sophie CARTON précise qu'une association est possible de manière intermédiaire afin de permettre le développement des actions au préalable. Lorsque la DAC travaille avec des grandes structures, celles-ci peuvent proposer des ateliers par exemple.

- Développement de projet avec le festival Het Lindeboom :

Accueil des musiciens en accueils de loisirs afin d'encourager les enfants (donc les parents) à profiter du festival.

- Cours de langues intégrés à l'accompagnement scolaire :

Étude en cours.

Miroslava STEFANOVIC précise qu'il y avait, dans le cadre des TAP, un projet de la CUD dans ce sens. Cependant, avec la fin des TAP, le projet n'est plus d'actualité.

- Les habitudes et les modes de fonctionnement :

Stéphane EVRARD indique qu'il conviendrait de travailler sur les modes d'accueil afin que le Centre Socioculturel reste un lieu de vie. Dans le projet du nouveau bâtiment, il faut en tenir compte. Nous ne touchons pas toutes les tranches de quotient familial. Certaines familles ont des besoins, il faut être un lieu de vie et non pas un lieu de services.

- Orientation :

Travail d'orientation et d'accompagnement entre les partenaires et le Centre Socioculturel, afin de favoriser la fréquentation des enfants, notamment ceux issus de familles rencontrant des difficultés (financières, familiales...).

- Communication :

Développer le numérique, les réseaux sociaux...

Veiller à la technicité.

3) Groupe technique jeunesse :

- CLAS collège :

Sandy HOLLEBEQUE présente le CVC (Conseil de Vie Collégienne) : lieu d'expression, nouvelle instance qui doit prendre sa place au sein du collège sur différents projets tels que la citoyenneté, le décrochage scolaire, le climat, la prévention de la santé, utilisation du numérique, la semaine de la jeunesse, le serious game, le dispositif CLAS. La direction du collège souhaite que le Centre Socioculturel soit associé au développement de ces actions et maintienne l'existant (animation du FSE), ce qui permet de libérer la parole.

Concernant la mise en place d'un dispositif CLAS par le centre, Mme HOLLEBEQUE est intéressée et pense qu'il peut être complémentaire au dispositif « devoirs faits ». Florence DEVOS et Stéphane ÉVRARD rappellent qu'il ne faut pas oublier qu'il s'agit initialement d'un dispositif parentalité et qu'il ne faudra pas oublier la place des parents en cas de mise en oeuvre.

- Quel fonctionnement, quels projets avec la nouvelle embauche à 35h ? :

Julien GERAERT souhaite favoriser le passage entre les secteurs enfance et jeunes.

Sébastien PANNEQUIN indique que depuis quelques années et grâce aux différentes passerelles récurrentes, les jeunes sont en confiance et la transition se fait en douceur.

Cette augmentation des moyens humains favorisera le développement de projets ambitieux dans l'intérêt du public.

Notre volonté est que les jeunes soient pleinement acteurs de la démarche afin de répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes.

Sébastien PANNEQUIN souhaite qu'une réflexion soit menée sur les horaires mineurs / majeurs et l'articulation entre les 2 publics.

Attention au fait qu'un public n'en chasse pas un autre, d'où l'importance d'associer nos jeunes à la démarche.

- Comment intégrer le travail avec la médiathèque sur des thèmes plus ludiques (BD...) ? :

Nathalie BAUCHAUD indique que la médiathèque va développer le numérique, notamment avec la mise en place prochaine d'un automate de prêt. Il convient de maintenir le partenariat entre tous les publics du Centre Socioculturel et la médiathèque.

Julien GERAERT précise qu'il y a beaucoup de choses à construire mais qu'il faut dans un premier temps passer par des thématiques qui intéressent les jeunes : exemple la BD.

- L'importance des actions de parentalité sur le secteur jeunes :

L'adolescence est une période souvent difficile où les relations avec les parents sont parfois tendues. Les sujets de désaccords, d'incompréhensions ou d'inquiétudes sont multiples (scolarité, sorties, sexualité, alcool, fréquentations...), la mise en oeuvre d'actions de parentalité est donc complexe. On constate cependant que lorsque la « clé d'entrée » correspond à la fois aux parents et aux jeunes, nous obtenons de bons résultats (exemple du spectacle ADOS plébiscité par les jeunes et les parents). Il est donc primordial de continuer à travailler dans ce sens car les besoins sont importants.

Katia ROBITAILLE précise que les ateliers parents, qui ont lieu à l'Espace Jeunes, leur permettent également de s'approprier le lieu.

- Éducation aux médias semble être un axe à prendre en considération :

Le groupe a échangé longuement sur l'importance de travailler cet axe. En effet, nous constatons au quotidien la difficulté des jeunes mais aussi de certains parents à faire le tri dans la somme d'informations importante qu'ils reçoivent au quotidien mais également dans les sources d'informations. On constate, par exemple, la montée en puissance d'idées liées à la théorie du complot que certains groupes propagent sur Internet.

Florence DEVOS précise que le public « adultes » subit également de plus en plus le numérique.

- Mutualisation des moyens avec d'autres associations afin de réaliser des économies d'échelle et favoriser les échanges :

Julien GERAERT présente un projet numérique : les Centres Socioculturels connectés avec la Fédération des Centres Sociaux et les fonds européens. Projet pluriannuel. Politique du numérique axée sur le participatif des usagers et des professionnels. Comment inclure le numérique pour améliorer le fonctionnement, prévenir, créer des applications, favoriser l'outil... ? Projet à déposer en juin 2018.

Ce projet sera également l'occasion de travailler la prévention autour du numérique, que ce soit avec les jeunes ou les parents.

En effet, de nombreuses personnes pensent « maîtriser » l'outil numérique car ils savent utiliser Facebook ou surfer sur Internet, or la réalité est bien plus complexe et peut causer nombre de désagréments.

Stéphane EVRARD met en garde à ne pas déshumaniser le secteur jeunes avec le développement du numérique.

- L'enjeu du changement de poste AILE en référent jeunesse : pas de changement des thématiques (prévention de la santé, laïcité, radicalisation) mais changement de tranche d'âges : 11/18 ans pour l'accompagnement et 18/25 ans pour la préparation à l'autonomie et l'orientation vers les dispositifs de droit commun.

Il conviendrait néanmoins de mettre en place 1 ou 2 groupes de travail entre l'UTPAS et l'équipe du secteur jeunes pour définir les axes à intégrer au projet social, trouver des solutions, des articulations. L'UTPAS a conscience qu'il faudra laisser un temps de transition entre les 2 postes.

Un Centre Socioculturel est avant tout un lieu de lien social.

Il faut continuer à avancer et à développer pour notre public en tenant compte des limites.

4) Groupe technique famille :

- Nos dispositifs :

Sébastien PANNEQUIN précise qu'il y a du lien entre les enfants et les adultes fréquentant nos actions. Les différents dispositifs mis en place sont bien identifiés et les familles reviennent aux actions d'autofinancement même si elles sont sorties du dispositif, tout simplement par plaisir ou pour rendre service.

Stéphane EVRARD ajoute qu'il en est de même pour les familles du LAEP.

- Le nouveau bâtiment :

Le directeur parle du nouvel enjeu, la création de ce nouveau bâtiment, lieu de ressource sur le territoire, temps d'échanges, de rencontres...

Plusieurs pistes de réflexion : création d'une ludothèque, d'un bar associatif...

Pour 2020, les équipes ont transmis leurs besoins... Tous les éléments ne sont pas encore connus.

- Le partenariat :

Richesse du partenariat sur notre territoire. Il y a des échanges d'informations.

Le directeur rappelle que la relation de confiance professionnels / familles, c'est la clef pour toucher davantage de familles.

Il serait intéressant de réfléchir à une instance régulière pour échanger autour des familles, formaliser des temps.

- Groupes socio-éducatifs :

Nathalie POTTEZ explique les GSE (Groupes Socio-Educatifs) sur les territoires de Roubaix, Tourcoing, Lille. Ce sont des rencontres partenariales, liées à la parentalité, pour les jeunes de 15 à 18 ans.

Charte, secret partagé sur un temps donné.

Instance où on évoque la difficulté des familles.

Nathalie pourrait en co-animer un sur la commune de Loon-Plage.

- Colloque AFAD :

Lors du colloque de 2016 organisé par l'AFAD, le référent familles a pu rencontrer différents partenaires (TISF...) et le constat a été fait que malgré le nombre conséquent de partenaires à intervenir autour des familles, ces dernières se sentent désorientées, d'où l'importance de se concerter pour agir au mieux.

Nathalie POTTEZ précise en effet qu'avec un diagnostic partagé, c'est un gain de temps.

Il faut mutualiser nos efforts et faire ensemble.

- CCAS :

Comment faire connaître le Centre Socioculturel aux usagers du CCAS et vice versa ?
Comment accentuer notre partenariat pour permettre l'inclusion de ces familles ?

Accompagnement individualisé de la personne (le référent familles au CCAS et l'accompagnatrice social au Centre Socioculturel).

- Collège :

Problème de communication.

Il serait intéressant de co-porter des projets ensemble, des débats, des interventions, des formations... Il n'y a pas toujours de statistiques de nos actions communes (QF...).

Relais à prévoir ?

- Relais Assistantes Maternelles :

L'animatrice du relais rappelle les préoccupations des familles : quel mode d'accueil, passer plus de temps avec leurs enfants...

Le directeur souligne que la porte culturelle plaît aux parents et aux enfants et favorise le lien.

Il est important de délocaliser certaines activités. et faciliter le fait d'entrer à la médiathèque. Pour cela, plusieurs pistes s'ouvrent à nous : la co-construction d'actions, la mutualisation des moyens, la programmation jeune public...

- Direction Actions Culturelles (DAC) de la ville :

La directrice adjointe souligne le partenariat avec la DAC qui est essentiel pour le choix des spectacles, il est ainsi plus facile de sensibiliser et d'emmener le public.

La directrice des actions culturelles et Mme Laffont, élue, souhaitent développer ces spectacles pour les tous petits qui fonctionnent vraiment très bien. Des émotions émergent dès le plus jeune âge (6 mois).

C'est une clef d'entrée ludique, le fait de participer aux spectacles (enfants ados parents) et de mettre en place des temps d'échanges avant (buffet, apéritif dînatoire, débat).

Comment mieux communiquer sur les actions parentalité mises en place par l'ensemble du réseau ? Même si le référent familles est bien identifié sur Loon-Plage.

- AFAD :

Le directeur de l'AFAD souhaite revenir sur la notion de parentalité. Quelle est l'implication chez nous des pères isolés ?

Celui-ci explique qu'il a parfois du mal à passer le relais, qu'il faut bien souvent prendre la main pour accompagner une famille en difficulté...

Où orienter ?

Il manque des étapes dans le cheminement des familles d'où l'intérêt de cette coordination.

L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles indique que les papas sont présents depuis 10 ans dans les recherches de modes de garde.

Le directeur du Centre Socioculturel propose des portes d'entrées différentes pour toucher les hommes : outillthèque, sorties sportives coupe du monde, des réflexions à mener...

Depuis que Stéphane EVRARD a remplacé Katia ROBITAILLE sur le poste de référent familles, il y a plus d'hommes.

De même, le coordinateur du pôle animation enfance jeunesse, précise qu'il n'y a également plus d'hommes dans ses actions, qui discutent, échangent, et qui ne font pas que déposer leurs enfants.

- L'entrée dans un groupe :

Florence DEVOS souligne l'importance d'accompagner les familles en difficultés car il est souvent bien difficile d'intégrer un groupe déjà constitué.

Marine BEGHEIN rajoute qu'il existe une véritable appréhension.

- Poursuivre l'accompagnement individualisé :

Le groupe de cuisine du vendredi fonctionne très bien.

Les étapes se font au fur et à mesure et l'on finit par trouver une porte d'entrée.

- Parrainage :

Béatrice SAYMCZAK expérimente également l'accompagnement des familles qui ont une crainte. En effet, la PMI les accompagne au LAEP, c'est un relais délicat mais la famille est maintenant régulièrement présente avec ses 3 enfants. Elle fréquente le multi accueil ainsi que les parents en action et prend du temps pour elle. C'est un changement radical pour cette famille.

Florence DEVOS souligne l'importance du parrainage par des pairs, c'est une force. Importance des compétences et valorisation des familles.

Mehdi GUIROUS est entièrement d'accord, c'est une priorité au sein de l'AFAD. Des familles survivent et les intégrer dans nos actions et travailler ensemble est primordial.

Mme REGNARD de la PMI nous fait des retours et voit certaines familles s'épanouir.

- Handicap :

Catherine CALON, Dorothée LECERF et Mehdi GUIROUS sont d'accord pour dire que l'accueil d'enfants en situation de handicap se passe bien mais que les résultats obtenus passent par un travail collectif.

Le formaliser.

- Bailleurs sociaux :

Stéphane EVRARD a rencontré une responsable d'un parc locatif lors du colloque AFAD et un partenariat est né (fête des voisins). Habitat 59/62 est bien placé pour repérer et identifier certains besoins des familles.

Proposer aux bailleurs sociaux de se joindre à nous lors des réunions.

- Accès aux droits :

Nathalie POTTEZ nous renvoie la complexité pour certaines familles (monoparentales...) d'accéder à leurs droits. Demande d'un accompagnement administratif.

Depuis 2 ans, le département a diminué les places dans les MECS, il faut diminuer le taux de placement judiciaire, et travailler le maintien dans les familles (notamment au niveau des adolescents).

Par exemple, pour un jeune de 18 ans qui est dehors, il n'y a plus de prise en charge, il faut revoir nos positions, et il y a une remise en question de la cellule familiale.

Revoir nos positions quant aux nouvelles dispositions politiques.

- Le nouveau bâtiment :

Julien GERAERT précise qu'il n'y a pas de réponses officielles quant au maintien des permanences sociales ou de la PMI au sein du Centre Socioculturel ou à la nouvelle structure. Il y a 2 versions encore en étude.

Faire valoir que les échanges doivent continuer entre les différents partenaires (PMI, CAF...).

- Vacances ouvertes / sacs à dos :

Mehdi GUIROUS explique qu'il est bénévole sur le dispositif vacances ouvertes et sacs à dos pour les 16/29 ans et qu'il se tient à notre disposition pour tout renseignement. Contacter Aurélie Caron, pour la présentation des outils.

Faire un travail auprès des restos du cœur, aller à leur rencontre dans les centres de distribution (nombreuses ressources).

Proposer une animation sur place, lors des distributions alimentaires, comme des ateliers ludiques ou de lecture...

5) Groupe technique santé :

- Sylvie GILLET rappelle qu'une permanence service social de la CARSAT devrait se mettre en place (voir si cela fonctionnera, s'il y aura des demandes...). Le but étant d'offrir un service supplémentaire mais ciblé sur la santé.

Il sera important de bien communiquer sur la mise en place de cette permanence (agenda vivre loon...) et de travailler en interne avec les professionnels.

Le partenariat entre le Centre Socioculturel et la CARSAT s'est bien développé avec la mise en place du forum de préparation à la retraite et l'arrivée de la chargée de mission.

- Julien GERAERT évoque l'arrivée du nouveau bâtiment en 2020. En effet, ce bâtiment offrira des perspectives au niveau des actions santé (salles adaptées, espaces de motricité supplémentaires, cour aménagée, verger, potager...). Il sera également adapté pour accueillir les personnes âgées (bâtiment de plain-pied).

Une réunion publique sera mise en place par la municipalité.

Un nouveau projet démarrera ce jeudi après-midi avec quelques familles, à savoir la création d'un potager à l'Espace Jeunes et un travail sur le Développement Durable.

Avec la nouvelle structure, le projet « vis ta mine » (de la terre à l'assiette) pourra être développé davantage.

- Katia ROBITAILLE souligne qu'actuellement certaines actions santé sont mises en place grâce au financement de l'ARS.

A ce jour, on est en incertitude par rapport à ce financement.

Une soixantaine de centres sociaux se sont regroupés.

La signature d'une convention pluriannuelle (5 ans) serait une bouffée d'oxygène.

- 3 bénévoles animent des ateliers santé au sein du Centre Socioculturel (1 pour la relaxation collective et 2 pour la marche douce). Sans ces bénévoles, il n'y a plus d'ateliers. En effet, si on peut proposer un si large panel d'ateliers adultes, c'est grâce à nos bénévoles.

- Félicitations aux équipes pour le développement d'actions santé sur tous les secteurs. Mme GILLET tient à préciser que celles-ci prennent des formes différentes.

- Sylvie SWAENEPOEL tient à remercier les bénévoles qui s'investissent sur le téléthon et octobre rose.

- Un grand merci également aux personnes relais et aux jeunes d'Unis-cité qui rendent visite aux personnes âgées isolées.

- Julien GERAERT fait part du projet centres sociaux connectés qui prendra effet en septembre 2018 sur une durée de 2 ans. Il s'agit d'un projet commun à plusieurs centres sur le numérique, dont l'un des axes est la prévention liée aux risques du numérique (dépendance, aide à la dématérialisation).

- Il est prévue également une formation sur les Comptes AMELI avec la CPAM de Dunkerque.

- Laurence BRISMALEIN annonce le projet « do it yourself » qui aura lieu de septembre à décembre 2018. Une thématique est prévue par mois :

* septembre : musique et ressources numériques (présentation des ressources et ateliers),

* octobre : santé,

* novembre : développement durable (0 déchet, anti gaspillage),

* décembre : savoir et le partager.

Julien GERAERT précise qu'il ne faut pas hésiter à solliciter et associer le Centre Socioculturel à la démarche. Dans ce cas, en fonction des secteurs, prendre contact avec

Sébastien PANNEQUIN (pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse) ou Katia ROBITAILLE (pour le multi accueil et la parentalité).

Laurence BRISMALEIN précise également qu'en cas de besoin de documentation, il est possible de faire une suggestion d'achat à la médiathèque.

Les médiathèques font désormais également des grainothèques (meubles à tiroirs avec graines).

- Les ateliers en intergénération doivent être maintenus.

- Sylvie SWAENEPOEL propose pour le CCAS, la participation au parcours du coeur, les bilans de santé, le travail avec les associations sur la prévention cancer, un stage de conduite pour les seniors, les seniors vigilants (lutte contre l'isolement, être vigilant par rapport à son voisin), un travail avec PREVAL sur le bien-être et la santé..., mais également de faire vivre la résidence Pierre Bachelet. L'idéal serait également de pérenniser l'activité physique.

Et peut-être mettre en place un créneau de relaxation collective (pour cela, se rapprocher de la bénévoles du Centre Socioculturel).

Celle-ci souligne qu'une rencontre est prévue entre le CCAS et l'APAHM par rapport à la prévention des chutes.

- Stéphane EVRARD souligne que l'axe sur « le handicap » est à développer. Pour cela, il faut s'appuyer sur des partenaires, des parents ressources...

Le Centre Socioculturel est un lieu ouvert à tous.

- Continuité du projet défilé solidaire « tout le monde il est beau ».

- Elise GAUDRON indique qu'au niveau de la fédération, un travail est mené autour des habitants relais. Pour les personnes intéressées par la démarche, une formation s'adressant aux salariés et bénévoles aura lieu pour présenter le dispositif. Il faudra donc repérer les personnes en capacité de porter ce projet.

- Katia ROBITAILLE précise qu'il nous faut réfléchir à renforcer le groupe des personnes relais, à la relève... (la plus jeune à 66 ans, la plus ancienne 81 ans).

6) Groupe technique vieillissement :

- Les centres sociaux de Loon-Plage et Bourbourg ont répondu à un appel à projet du département relatif à la préparation à la retraite. La subvention obtenue a permis de recruter pour un an un chargé de mission (Aurélie BREMONT) qui ira à la rencontre des entreprises locales pour présenter le projet et faire un diagnostic des besoins, dans le but d'accompagner les salariés de + de 60 ans dans leur préparation à la retraite (démarches administratives, lien social...).

L'objectif étant également d'amener ces personnes vers le Centre Socioculturel.

Aurélie BREMONT indique qu'elle s'appuiera sur un groupe de bénévoles du centre social de Bourbourg pour mener à bien ce projet. Celle-ci sollicitera également l'intervention des partenaires.

Gwladys ALBERT informe Aurélie BREMONT qu'un forum sur la fracture numérique aura lieu avec le centre social d'Hazebrouck. Il est prévu également un forum avec le centre social de Bourbourg et la CARSAT prochainement.

- Gwladys ALBERT précise qu'il est difficile de se projeter en termes d'action car la CARSAT est actuellement en changement de COG et on ne connaît pas à ce jour quelles seront les orientations. Toutefois, l'axe santé, bien vieillir restera une priorité.

Un forum est prévu en 2018 avec le centre social de Bourbourg (continuité de l'action pour les personnes en fragilité pour le passage en retraite).

La CARSAT souhaite également développer le partenariat avec la CAF.

Il n'y aura pas d'engagement sur de nouveaux projets en 2018 (deux professionnels du service de Dunkerque absents pour une longue durée et non remplacés).

La dynamique partenariale est très intéressante, le fait d'avoir des relais...

- Stéphane EVRARD souligne qu'il y a beaucoup d'intervenants sur la commune. Toutefois, le partenariat n'est pas formalisé, il n'y a pas de temps spécifique pour échanger entre partenaires sur ce qui est mené sur la commune. On dispose d'un beau réseau partenarial mais qui reste à développer sur le territoire, on pourrait être complémentaires sur certaines actions.

Gwladys ALBERT précise qu'une présentation des 3 services de la CARSAT à destination des partenaires a déjà été mise en place sur une autre commune.

Les assistantes sociales sont également demandeuses de rencontrer les partenaires du territoire, pour avoir des informations mises à jour...

- Marie GRINCOURT souligne l'importance d'apprendre à connaître le réseau par territoire (pour mieux orienter les personnes). On va tendre vers le vieillissement dans les années à venir.

Les familles disposent d'un très bel accompagnement par le biais de l'assistante sociale.

- Sylvie SWAENEPOEL propose pour le CCAS, la reconduction des actions en cours. Elle rappelle le bien fondé d'un travail et d'une réflexion collective. Il serait intéressant de mettre en place des animations autour de témoignages de retraités envers les enfants à la résidence Pierre Bachelet, des contes et animations collectives. Elle évoque l'idée d'un atelier papotage dans la salle Pierre Bachelet (lieu d'expression, café...). Mise en place du système « Séniors vigilants ».

Les séniors disposent de l'agenda mensuel où sont notés les temps festifs. Les séniors ne souhaitant pas participer au banquet de fin d'année disposent d'un colis offert (parfois apporté au domicile, ce qui permet aux professionnels d'avoir un premier contact).

Une nouvelle action, à savoir la marche bleue, a été mise en place en 2017 en partenariat avec la CPAM.

Les professionnels du CCAS sont de plus en plus sollicités pour se rendre au domicile des personnes âgées pour des situations d'urgence.

- Les perspectives du Centre Socioculturel :

- * Mettre en oeuvre avec le CCAS des activités intergénérationnelles au sein de la résidence Pierre Bachelet.

- * Continuer les actions existantes : visites des personnes isolées par le réseau des bénévoles relais, galerie de portraits, ateliers divers... et animations de quartier pour aller vers...

- * Mettre en mouvement par un repérage, les savoir-faire des séniors et la possibilité de les valoriser.

- * Cibler la formation selon les besoins repérés et exprimés par les bénévoles et les salariés.

- * Maintenir notre engagement dans le réseau fédéral des centres sociaux.

7) Groupe technique adultes / insertion :

- Pole emploi :

Accompagnement des personnes en emplois aidés, l'embauche et la formation.

23 CUI/CAE et 4 500 heures de formation.

Ces contrats disparaissent, il y avait 69 % de prise en charge.

Ils sont remplacés par les PEC (Parcours Emploi Compétences), c'est le conseiller Pôle Emploi qui juge au moment de la demande. Pas de critères et la prise en charge est comprise entre 30 et 60 %.

Pas budgétisé pour le Centre Socioculturel, du coup il faudra étudier la question.

Accompagnement professionnel de 2 personnes du périscolaire : CAP petite enfance (7000€).

Sur l'observatoire réalisé, 30 % ont eu un emploi aidé, c'est une plus value.

Impact sur le fonctionnement du Centre Socioculturel et la qualité de l'accueil : 3 emplois d'avenir vont s'arrêter d'ici un an et demi. Sans compter les CUI/CAE du multi accueil et du périscolaire.

Travail avec Pôle Emploi sur la création d'une GPEC.

- Cap emploi :

Maintien des salariés en situation de handicap.

Le service entretien a été externalisé, c'est l'association AFEJI qui intervient (association qui emploie des personnes en situation de handicap).

- Partenaires :

Julien DEBEAUVAIS précise que les jeunes ont du mal à franchir les portes des partenaires. Les jeunes ne sont pas inquiets mais les parents de plus en plus. Les couples explosent parfois.

- Formation collective :

Prévention radicalisation par Hervé Bordy, des jeunes mamans présentes, prise de conscience et de belles surprises.

- Manifestations :

Valorisation du bénévolat sur les actions comme festi'familles, le bal enfantin, parents très présents. Ces actions peuvent être la porte d'entrée du bénévolat.

- Etablissements scolaires :

Accueil des stagiaires, le Centre Socioculturel joue son rôle. La loi sur les stages rémunérés a pénalisé les stagiaires. Les stagiaires BAFA sont rémunérés.

- Insertion numérique :

Il faut accompagner les familles sur la dématérialisation des démarches administratives. Les jeunes utilisent une messagerie cryptée alors que les parents ne savent même pas que cela existe !

Il est facile de se trouver en marge avec tous ces systèmes informatiques (CPAM, CAF, Impôts...). On observe une fracture sociale avec le numérique et une rupture avec les générations.

Importance de l'information !

Notre responsabilité va aller jusqu'où ? On ne peut pas se substituer aux différents services.

- Associations liées au handicap :

Travail sur l'image du Centre Socioculturel ouvert tous.

Intégration de tous. 1er trisomique en service civique.

Il faut changer les préjugés que l'on peut avoir sur les publics spécifiques.

Lors de la petite enfance il n'y a pas de reconnaissance de la MDPH car non encore diagnostiqué ! L'acceptation des parents est difficile.

- Précarité d'emploi pour les femmes :

Tous les moyens sont-ils réellement mis en place pour la garde des enfants ? Inégalité homme et femme.

Solitude de mères seules, aucune jeune fille de l'Espace Jeunes ne travaille à temps plein. Les jeunes ont des petits contrats de 15h ! Problème d'accéder au logement ou à l'autonomie. Droit du travail, cumul de contrat CDD, heures au forfait non cumulables, il faut donc faire 2 contrats de 8h et c'est difficile d'embaucher pour les mercredis et le périscolaire. Pas toujours simple de faire des CDI.

Il y a également un décalage entre les formations universitaires et les besoins sur le terrain, des jeunes avec un BAC + 4 ne trouvent pas de travail. On se retrouve avec des services civiques avec des masters.

Quelles sont les problématiques dominantes repérées sur le territoire ?

- Un public pouvant être confronté à des difficultés ou des fragilités qu'elles soient temporaires ou pérennes (financier, santé, mobilité, insertion...).
- Une consommation de produits stupéfiants inquiétante notamment chez les plus jeunes.
- Un taux de chômage relativement important.
- Un fort besoin en mode de garde.
- Un vieillissement de la population.
- Un isolement ou un sentiment d'isolement qui s'accroît quelques soient les catégories de population :
 - * mères au foyer,
 - * personnes âgées,
 - * assistantes maternelles,
 - * personnes sans emploi.
- L'arrivée de la nouvelle structure et le futur déménagement qui vont bouleverser le fonctionnement et les méthodes de travail
- Le numérique de plus en plus présent au sein des foyers (avec ses côtés positifs mais aussi négatifs).

Quels sont les solutions à envisager ?

- Avoir une attention particulière sur les habitants rencontrant des difficultés par la mise en place de projets et d'action adaptés et concertés.
- Avoir une stratégie de communication efficiente qui permettra de toucher des publics ne fréquentant pas le Centre Socioculturel.
- Amener les habitants à être acteurs face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer : ne pas faire à leur place.
- Utiliser la dynamique autour de l'arrivée des nouveaux locaux afin d'en faire un vrai lieu de vie et de lien social et un foyer d'initiatives.
- Conforter et développer les partenariats.

Quels sont les atouts et les faiblesses ?

Atouts :

- Un réseau de partenaires dense et qualifié ayant une connaissance approfondie du public et du territoire.

- Une équipe qualifiée et formée.
- Une qualité d'accueil reconnue.
- Une capacité à travailler en transversalité dans l'intérêt des habitants.
- Un soutien important de la municipalité.
- Un Conseil d'Administration investi et au fait des enjeux.
- Une réelle mixité sociale sur le territoire.
- Une équipe de bénévoles nombreux et investis.
- Une présence forte des habitants au sein des instances de concertation et de décision.
- Les centres sociaux du littoral regroupés au sein d'un collectif et ayant une réflexion commune et développant des projets communs.
- L'arrivée de nouveaux locaux attractifs et adaptés à tous les publics.

Faiblesses :

- Certains financements restent ponctuels ou dépendent d'appels à projets spécifiques engendrant un manque de projection et de visibilité.
- Des outils de communication qui ne sont pas en phase avec les besoins repérés.
- Un vieillissement de certains bénévoles.

Quels axes d'intervention sont à privilégier ?

- Création de lieux de vie et d'animation.
- Une stratégie de communication efficiente.
- Mise en place de projets spécifiques répondant aux besoins des habitants (santé, vieillissement, éducation...).
- Développement de projets de prévention des conduites addictives en lien avec les partenaires spécialisés.
- Le numérique : autant sur les pratiques des habitants (dématérialisation, dépendance....) que sur nos pratiques professionnelles (inscriptions en ligne, pointages...).

Quels sont les leviers d'interventions possibles ?

- Le partenariat.
- Une équipe de professionnels et bénévoles connus et reconnus, investis et innovants.
- Les Centres Socioculturels du Littoral et le développement de projets collectifs.
- Les fonctions supports de la Fédération des Centres Sociaux permettant le développement de projets spécifiques (vieillesse, santé...).

- Des projets et des postes spécifiques (ACF, référent jeunesse).

La mission d'animation globale donne un sens à la gestion des ressources internes.

Il s'agit dans cette partie d'évaluer différents points relatifs au fonctionnement de la structure et aux moyens disponibles et ou à envisager pour la mise en œuvre du prochain projet.

LES ADHESIONS

Quelles sont les modalités d'adhésions ? (individuelles, familiales, mixtes,)
et le nombre d'adhésions ?

L'adhésion est soit familiale, soit individuelle pour les jeunes à partir de 11 ans et jusque 25 ans.

Modalités de participation des familles :

- Montant de la carte d'adhésion : 8,50 € par famille et par an (17 € pour les familles extérieures) et 3 € pour les jeunes de 11 à 25 ans loonois ou Craywickois (6 € pour les jeunes extérieurs).

- Tarifs des activités : application du quotient familial pour toutes les activités et de la PSU pour le multi accueil.

- Détail des aménagements tarifaires pratiqués :

* Multi Accueil : PSU en fonction des revenus et du nombre d'enfants dans la famille.

* AL : 7 tranches tarifaires selon le quotient familial avec application du dispositif LEA.

* Périscolaire : un forfait de 0,50 € à 3 € (7 tranches tarifaires).

* Jeunes : application des 5 tranches tarifaires : entre 25 et 50 % du coût de l'activité et des possibilités de diminution des coûts selon implication dans les actions CIVIL. Les personnes peuvent participer gratuitement à 2 séances d'activités avant de s'engager.

* Activités Adultes : pour 10 séances de 5 € à 8,50 € et 9,50 € pour les extérieurs. Gratuité pour les bénéficiaires du RSA.

Evolution du nombre d'adhésions de 2014 à 2017 :

Nombre d'adhésions	2014	2016	2017
Nombre d'adhésions familiales	720	675	655
Nombre d'adhésions jeunes	235	304	263

Le nombre d'adhésion reste important malgré une très légère baisse notamment due à la diminution du nombre d'adhésions jeunesse (- 41). Ce sont donc plus de 900 familles Loonoises pour près de 1 500 usagers qui fréquentent le Centre Socioculturel confirmant ainsi le dynamisme de notre association et les réponses adaptées aux besoins et attentes de la population.

On constate également que les adhérents sont issus de l'ensemble du territoire avec une répartition relativement homogène des adhésions sur les 4 quartiers.

14 % des adhésions proviennent de personnes "extérieures" notamment en raison du travail mené avec la commune de Craywick sur l'accueil des jeunes ainsi que sur l'attrait des activités du secteur adultes.

Le nombre d'adhérents ? (avec répartition par secteur et/ou par activité)

Le nombre d'adhésions représente environ 2 000 personnes mais le tableau ci-dessous indique le nombre de personnes qui fréquentent réellement le Centre Socioculturel par tranche d'âges :

SECTEURS	2014	2015	2016	2017
Multi accueil	190	154	143	130
Accueils de loisirs petite enfance 3/6 et périscolaire 2/10	454	449	482	463
Accueils de loisirs enfance 6-10	386	350	322	291
Espace Jeunes 11-25 ans	235	336	306	263
Adultes	595	551	510	606
Total adhérents usagers	1860	1840	1763	1753

Evolution de la fréquentation en heures de 2014 à 2017 :

Nombre de naissances :

	2014	2015	2016	2017
	68	42	74	51
PETITE ENFANCE	2014	2015	2016	2017
Multi Accueil	27935	27025	25430	28011
Périscolaire			8 978	9 994
Mercredi	13281	3419	2937	6 338
Vacances	38067	20984	18357	17 450

Nbre d'enfants - de 6 ans à Loon-Plage : 433 (211 de - de 3ans et 222 de 3 à 6 ans) selon CAF

: 306 (128 de - de 3 ans et 178 de 3 à 6 ans) inscrits au Centre Socioculturel.

Soit 70,67 % des enfants de moins de 6 ans ont fréquenté le Centre Socioculturel en 2017.

Sur les 274 enfants scolarisés en maternelle à la rentrée 2017/2018, 203 ont déjà fréquenté ou fréquentent le centre, soit 74,09 %.

On note une forte baisse du nombre d'heures sur les mercredis en 2015 et 2016, elle est due à la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des TAP sur la commune. Les activités extrascolaires (sport, caté, musique...) ayant été concentrées sur le mercredi après-midi, la fréquentation a chuté très fortement.

La municipalité ayant décidé de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017, les chiffres ont très rapidement augmenté de manière très importante (2 937h en 2016 et 6 338h en 2017) traduisant un fort besoin en mode de garde. Les familles sont en grande majorité des couples avec enfant(s), nous touchons environ 8 % de familles monoparentales.

Le quotient familial :

- 4,8 % des enfants ont un quotient inférieur à 370.
- 20 enfants sont au plancher PSU soit un revenu mensuel < à 674,32 €.
- 57 enfants ont un tarif < à 1€ / 130 en 2017.
- 74 enfants ont un tarif > ou = à 1€.
- 11 enfants sont au plafond PSU soit un revenu mensuel > à 6 864,89 €.
- Les familles ayant un QF < à 900 représentent 50 % du public accueilli.
- Le taux d'occupation du multi accueil est de 74,51 % sur les heures réalisées en 2017 (67,22 % en 2016).

L'accueil à destination de la petite enfance est donc bien repéré par l'ensemble des familles puisque nous touchons près des 3/4 des enfants Loonois de moins de 6 ans (74,09 %) et les besoins sont en augmentation. On y retrouve d'ailleurs une réelle mixité avec des familles issues de toutes les catégories socio-professionnelles et de l'ensemble des quartiers de la commune.

ENFANCE	2014	2015	2016	2017
Mercredi	4816	5258	4020	5918
Vacances	33635	40997	35364	30228
Périscolaire			20020	18642
Acc Scolaire	1377	1337	1699	1192
Séjour culturel	1050	2050	630	390
Centre de Vacances	4620	2600	2000	2200

Sur 461 enfants scolarisés à Loon-Plage en primaire pour l'année 2017/2018 :

- 321 ont été inscrits en 2017 soit 69,63 %.
- 420 ont déjà fréquenté le centre soit 91,11 %.
- Seul 41 enfants n'ont jamais fréquenté notre structure (8,89 %).

Même si on constate une légère baisse en nombre d'heures, le nombre d'enfants ayant fréquenté le périscolaire est en augmentation. Avec plus de 200 enfants différents touchés en 2017, le périscolaire répond pleinement aux besoins et aux attentes des familles en matière de mode garde.

Comme pour la petite enfance, l'AL mercredi des 7-10 ans connaît une hausse de fréquentation en raison de l'arrêt des TAP avec 5 918h en 2017 (+ 47,2 %).

Par contre, on peut noter une baisse sensible de la fréquentation sur les AL des petites vacances et de l'été (- 2 359h sur l'AL été et -2 777h sur les petites vacances).

Le travail mené dans le cadre de l'accompagnement scolaire depuis plusieurs années permet tous les ans à une quarantaine d'enfants et leur famille de bénéficier d'un accompagnement de qualité.

JEUNES	2014	2015	2016	2017
Année scolaire	7182	8743	7909	9301
Vacances	16362	24552	16686	17905
Centre de vacances	2240	910	900	200
Année		2015	2016	2017
Adh jeunes		336	306	263
Mineurs		318	285	239
Majeurs		18	21	24
Nb heures total		35 524	25 82	29 676

Fin 2016, la CAF dénombre 476 jeunes de 12/18 ans et 128 jeunes de 18/20 ans.

Le LALP continue son développement avec un lieu de vie spacieux et agréable ainsi que des projets et activités adaptés au public.

Ainsi, le nombre de jeunes ayant fréquenté le LALP en période scolaire est passé de 152 en 2016 à 212 en 2017 (+39,47%) pour un nombre d'heures de 9 301h en 2017.

La fréquentation des vacances est également en hausse malgré un nombre de jeunes légèrement inférieur (+ 711h). Les jeunes ont donc tendance à fréquenter de manière plus régulière sur l'ensemble des vacances confirmant ainsi l'attractivité des propositions faites et la relation de confiance tissée avec l'équipe.

L'accompagnement mené par le référent jeunesse en direction des jeunes majeurs connaît également de bons résultats. En effet, la fréquentation connaît une hausse de 1 236h (+100,24 %) avec pour objectif de travailler notamment sur le développement de l'autonomie des jeunes.

ADULTES	2014	2015	2016	2017
Ateliers participants	294	233	277	239

ATELIERS ADULTES	2016		2017	
	NB	HEURES	NB	HEURES
Boîtes	5	138	6	322
Broderie	30	2247	26	2352
Cartes 3D	13	351	9	472
Couture	13	453	11	595
Cuisine	27	1143	41	1869
Dessin / Peinture	75	2941	61	2284
Initiation français			4	96
Hip-Hop	37	1110	32	747
Informatique	38	395	25	396
Jeux de société	10	291	10	483
Marche douce	55	1430	45	1762
Mémo tonique	16	309	25	227
Moulage en plâtre	5	30		
Peinture décorative	8	288	4	161
Relaxation collective			21	120
Récup'art	10	339		
Sable coloré	22	942	18	1176
Scrapbooking	8	1505	8	1603
Sculpture sur bois	19	1101	21	882
Sport adapté	40	582	41	882
Tricot	3	207	4	294
Vannerie	14	585	9	714
TOTAL	448	16387	421	17437

47,68 % des personnes fréquentant les ateliers adultes sont des retraités.

Les + de 55 ans représentent 20 % des usagers de l'association.

20 ateliers pour 421 usagers cumulés. Cependant, il faut quelque peu modérer ces chiffres car nous comptabilisons les ateliers hip-hop et dessin (que nous ne pouvons compter en accueil de loisirs) qui comptabilisent également un nombre important d'enfants et de jeunes.

La richesse et la qualité des activités proposées par le centre, en très grande partie portées par des bénévoles, expliquent le succès grandissant des ateliers adultes.

En effet, déjà en augmentation entre 2015 et 2016 (de 14 692h à 16 387h), la fréquentation l'est encore en 2017 avec 17437h.

Cependant on constate qu'une grande partie des usagers sont des retraités (47,68 %) nous amenant peut-être à devoir nous questionner sur des modes de fonctionnement facilitant la fréquentation des "actifs" (horaires, format des ateliers : stages, sessions?).

Le nombre d'usagers ? (avec répartition par secteur et/ou par activité)

voir ci-dessus...

A ces chiffres s'ajoutent les participants aux permanences sociales tenues par :

- L'assistante sociale du Conseil Départemental le mardi matin : chiffres 2017 d'avril à décembre : 31 permanences, 83 personnes reçues.
- La CAF le mercredi matin : en 2017, 32 permanences, 671 personnes reçues.
- Les bilans de 4 ans de la PMI: 18 séances pour 55 enfants reçus.
- Les consultations infantiles de la PMI : 21 séances, 45 enfants pour 141 consultations.

Et

- L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles :

L'accueil individualisé

	2014	2015	2016	2017
Nb de permanences	52	74	76	59
Nb d'entretiens	443	704	897	802
Dont entretiens « parents »	253	359	371	322
Dont entretiens « assistantes maternelles	172	283	447	429
Dont entretiens « autres » (*)	18	56	78	50
Dont garde à domicile	0	6	1	1

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

		PERMANENTS			VACATAIRES		
		Nom Prénom des Personnes	ETP et Temps de travail	Nature et Durée du contrat en précisant l'échéance pour les CDD	Nom Prénom des Personnes	ETP et Temps de travail	Nature et Durée du contrat en précisant l'échéance pour les CDD
SECTEURS	MULTI ACCUEIL	Artisson Martine Carré Dorothée Choteau Aurore Dobrowolski Marie Lemaire Edith Rosseel Karine Vincent Eulalie	1,00 1,00 0,86 1,00 1,00 1,00 0,91	CDI CDI CDI CDI CDI CDI CDI	Geraert Solenne	1	CAV jusqu'au 31/08/19
	RELAIS ASMATS	Calon Catherine	0,80	mise à dispo ville			
	AL Petite enfance et PERISCOLAIRE	Pannequin Sébastien Beaurin Céline Briche Sylvie De meyer Dorine Gustin Nathalie Lecerf Dorothée Milliot Angélique Pruvost Daphné	0.33 1 0.76 0.69 0.86 1 0.69 0.69	CDI CDI CDI CDI CDI CDI CDI CDI	Boizet Sylvia Buttez Aline Hannon Marie Milliot Antoine Normand Sonia	0.69 1 1 1 0.57	CUI-CAE 26/11/2018 CAV jusqu'au 13/03/2019 CAV jusqu'au 17/04/2019 CAV jusqu'au 25/06/2020 CUI-CAE 30/09/2018
	AL ENFANCE	Pannequin Sébastien Coloos Marie Laure Le Pallac Mélissa	0.33 0.86 0.77	CDI CDI CDI			
	JEUNES	Pannequin Sébastien Duamelle Anthony Bossart Isabelle Debeauvais Julien Lamare Christelle	0.33 1 1 1 0.43	CDI CDI CDI CDI CDI	+ VACATAIRES VACANCES environ 7 en CEE		
	FAMILLES ADULTES SENIORS	Evrard Stéphane Duval Camille Marques Coutinho Maïra	1 0.14 0.34	CDI CDII CDII			

	ENTRETIEN	Declercq Magali	1	CDI	EXTERNALISATION ENTRETIEN		
	TOTAL		21.78			5.26	
ANIMATION GLOBALE	Direction	Geraert Julien Robitaille Katia Guaquier Jenny	1 1 0.69	CDI CDI CDI			
	Secrétariat	Lambrecht jennifer Leclercq Julie Albine Fouque Fabienne	1 0,91 1	CDI CDI CDI			
	Accueil	Génot Maria Normand Magali	0,62 1	CDI CDI			
	Comptabilité	Pieters Marie Christine	1	CDI			
	TOTAL		8.31				

Joindre obligatoirement en annexe via SEPIA un organigramme détaillé en format .pdf précisant les compétences et les qualifications, le temps de travail des salariés intervenant dans la structure, en particulier du Directeur

Analyse du centre social

Quelques repères :

Profils de postes adaptés, fiches de postes à l'attention des salariés, les sources de financement des postes, le statut des emplois, rôle.... - Soutien et suivi individuel et collectif - Evaluation individuelle. - Convention collective.

Lors de l'élaboration du dernier projet, le centre était en audit sur les ressources humaines. Voici les préconisations évoquées à l'époque :

* Le Centre Socioculturel a multiplié par 3 son budget de fonctionnement en 10 ans avec le développement des services et actions mis en place. Même si l'organisation a subi des réadaptations au fur et à mesure du développement, elle a trouvé ses limites, ce qui nous a amené à un audit de fonctionnement qui a été effectué en 2014. Il a abouti à des préconisations notamment concernant le pilotage et la logistique du Centre Socioculturel. Un besoin évident de renfort des pôles de direction et du secrétariat a été relevé afin de pouvoir maintenir le niveau de qualité et d'actions nécessaires et prévenir les risques psychosociaux des salariés.

* Les préconisations de l'audit :

** Une répartition des compétences de l'équipe administrative par secteur :

- Comptabilité,
- Accueil / secrétariat,
- Secrétariat de direction,
- Gestion du personnel / paye.

** Un système de gestion du temps de travail à repenser (accord collectif – prévisionnel – relevé d'heures)

** Besoin de repères :

- Fiches de poste à jour pour permettre la révision quinquennale des pesées,
- Organigramme avec création :
 - o Directeur/trice adjointe,
 - o Pôle comptabilité,
 - o Pôle Gestion du personnel / Paye,
 - o Poste de 35h accueil/secrétariat à l'Espace Jeunes.
- Travailler et réfléchir au changement de posture (délégation et sub-délégation).
- La mise en place d'un processus d'évaluation des risques psychosociaux qui intègre l'ensemble des niveaux hiérarchiques en lien avec le document unique.
- Rencontrer d'autres secteurs chez des collègues du littoral pour découvrir d'autres modes d'organisation.
- Audit du parc informatique (hardware et software).

Concrètement, voici les modifications qui ont été effectuées :

- création du poste de directrice-adjointe,
- réécriture de l'accord collectif,
- création d'un logiciel de suivi RH,
- réécriture des fiches de poste et des pesées,
- création d'un poste de coordinateur enfance jeunesse au statut cadre,
- création d'un comité de direction,
- refonte globale de l'organigramme avec la création de 3 pôles distincts : pôle gestion, pôle projet et pôle animation enfance/junesse.

Depuis la fin de l'audit, d'autres changements ont également eu lieu notamment en raison de la fin des contrats aidés :

- l'embauche en CDI du poste d'assistante Ressources Humaines à 24h/sem
- embauche d'une secrétaire d'accueil à 30h/sem,
- embauche d'une animatrice secteur jeunes à 35h/sem,
- externalisation d'une partie de l'entretien des bâtiments à l'AFEJI,
- départ d'une responsable adjointe du multiaccueil remplacée par une animatrice petite enfance (il y avait jusque là 2 responsables adjointes alors qu'il n'y en avait pas la nécessité).

* La gestion des ressources humaines :

Les financements des postes : ils dépendent des conventionnements avec les partenaires (convention Département pour le poste référent jeunesse, convention CAF CEJ pour les postes de coordination enfance et jeunes, RAM ...).

1 directeur : CAF animation globale + Conseil Départemental animation globale + Ville

1secrétaire/accueil : CAF animation globale + Conseil Départemental animation globale + Ville

1 secrétaire : CAF animation globale + Ville

1 comptable : CAF animation globale + Conseil Départemental animation globale + Ville

Petite enfance multi accueil : CAF PSU / CAF CEJ / Ville + Etat pour 1 contrat aidé (CAV) fin des CUI/CAE

Petite enfance pergaud : CAF / Ville et Etat pour 3 emplois d'avenir

Relais assistantes maternelles : CAF CEJ / Ville
1 coordinateur enfance/jeunesse : CAF CEJ / Ville
Jeunes : 1 responsable CAF CEJ / Ville
1 animateur référent jeunesse : 100 % Département
1 familles/ adultes / seniors : 60 % CAF + Ville

Le statut des salariés, il est plutôt stabilisé grâce aux 32 CDI dont 2 CDII et 1 poste mis à disposition de la ville, Il ne reste à l'heure actuelle que 6 contrats aidés au sein de la structure : 5 en animation périscolaire (3 CAV et 2 CUI/CAE mais avec des fins de contrat en septembre et octobre 2017) et 1 au multi-accueil (CAV).

Enfin, les 100 animateurs occasionnels des accueils de loisirs des mercredis et vacances sont en contrat d'engagement éducatif avec une indemnité forfaitaire /jour.

La fin des contrats aidés :

Comme évoqué plus haut, la fin des contrats aidés est un réel enjeu pour l'équilibre financier des structures et le service rendu aux habitants.

Alors que le centre bénéficiait de 11 emplois aidés en 2015, il n'en restera que 1 à l'horizon mi-2019.

Même si le dispositif PEC (Parcours Emplois Compétences) a été mis en place, la prise en charge de l'état est très nettement inférieure (45 % aujourd'hui contre 75 % auparavant) avec des durées de contrats également inférieures (9 mois contre des contrats pouvant aller jusqu'à 24 mois). Cette diminution de la durée pose également des questions sur la qualité de travail, à la fois pour les bénéficiaires mais également pour les permanents. En effet, en animation, les enfants ont besoin de repères notamment en petite enfance, le fait de changer régulièrement les animateurs et de pas avoir une équipe stable ne sécurise ni les parents ni les enfants. De plus, les salariés permanents doivent accompagner et former systématiquement les nouveaux arrivants, situation qui se renouvellera donc très régulièrement empiétant donc d'une manière importante sur leur temps de travail.

L'arrivée de la nouvelle structure aura un impact certains sur nos modes de fonctionnement : rassemblement des 2 bâtiments (Centre Socioculturel et Pergaud) mais 2 accueils nécessaires (bâtiment animation et bâtiment administratif + ludothèque), création de nouveaux projets et donc de nouveaux besoins (Ludothèque, bar associatif...).

Plusieurs pistes sont étudiées :

- Informatique : le développement du numérique dans nos pratiques professionnelles et notre fonctionnement qui vont encore s'accroître avec la nouvelle structure : volonté d'inscription en ligne.
- Communication : au regard des besoins repérés, il semble essentiel d'avoir un 1/2 poste sur cette mission : gestion du site Internet, des réseaux sociaux, création de supports...
- Ludothèque : la création d'une ludothèque est un axe fort pour l'avenir, afin de développer au mieux cet outil au service des habitants, il est important d'avoir un salarié positionné sur cette mission.
- Animation enfance / petite enfance : actuellement 2 responsables de secteur + 3 adjointes.
- Accueil/secrétariat : 2 accueils seront nécessaires car 2 sites.
- Entretien : incertitude sur qui prendra en charge l'entretien du bâtiment : la ville ou le Centre Socioculturel ? Va-t-on maintenir une externalisation de ce service ?

- Le départ en retraite à moyen terme de la responsable administrative.

Ces éléments devront nous amener à mener une nouvelle réflexion sur nos modes de fonctionnement mais également sur les besoins RH. Il est donc étudié la mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui permettrait de mener à bien cette réflexion et trouver des pistes d'organisation adaptées afin d'optimiser le fonctionnement à nos moyens.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

LES COMPETENCES ET LA QUALIFICATION des salariés et des bénévoles

Analyse du centre social

Quelques repères :

Compétences et qualifications - Plan de formation construit sur les besoins collectifs de l'équipe en lien avec le projet - Elaboration du plan de formation issu des entretiens - Temps de formation interne - Outils de repérage des savoir-faire des bénévoles - Formation et qualification des professionnels et des bénévoles...

L'association Dulcie September mène une politique de formation active afin de faire monter en qualification ses équipes et les faire évoluer professionnellement.

L'ensemble des salariés ont au minimum le diplôme correspondant aux exigences liées à leur poste mais beaucoup d'entre eux ont continué de se former.

Directeur : DESJEPS

Directrice adjointe : Licence Intervention sociale / Master 2 en cours

Coordinateur enfance jeunesse : DEJEPS

Responsable animation jeunes : DEJEPS

Responsable périscolaire et animation 3-6 ans : DEJEPS

Responsable animation 7-10 ans et accompagnement scolaire : BPJEPS

Responsable Multi-accueil : DEEJE

Référent familles : DEJEPS

Référent jeunesse : DEJEPS en cours

Animatrice jeunesse : BPJEPS

Le plan de formation des salariés : il est construit à partir d'orientations définies chaque année et validé par le Conseil d'Administration.

Les formations poursuivies de 2015 à 2018 par les salariés :

- Accueillant LAEP
- Action parentale et familiale
- Aide à la fonction tutorale
- Aide-soignante
- AIGA Comptabilité
- Analyse de sa pratique de bénévole administrateur
- Analyse des pratiques professionnelles - AICR
- animateur de RAM
- Animation de Réseau d'échanges réciproques de savoirs
- APP / Échanges de pratiques
- Approfondissement BAFA
- Assises Nationales de la professionnalisation des AM et des AV
- AVDF
- BAFA
- BAFD Approfondissement
- BAFD formation générale
- Bonnes pratiques d'hygiène
- BPJEPS Animation sociale
- BPJEPS Loisirs
- CAP Petite enfance
- Certification Cléa
- Colloque avec partenaires
- Colloque prendre soin du jeune enfant dans les modes d'accueil
- Comment parler de sexualité avec les jeunes
- Comment vivre et travailler ensemble quand on est si différent
- Compétences clés
- Comprendre les marchés publics et DSP
- Défibrillateur
- DEJEPS
- Développer son potentiel de leader encadrant intermédiaire
- Développement social local, enjeux de prévention et solidarités entre les âges sur les territoires
- Entrepreneuriat - 5 jours pour entreprendre
- Groupe didactique et analyse des pratiques professionnelles
- HACCP
- Informatique
- Intervention du FSE en Région NPDC

- Intervention RPS
- JPAG
- Lisette-carpette/lecture à voix haute
- Management et bientraitance institutionnelle AICR
- Master 2 Sciences Humaines et Sociales
- Mettre en place la fonction accueil
- Noé petite enfance - optimiser l'utilisation selon les règles CNAF
- Optimiser l'accueil et la relation aux usagers
- Outil RH - logiciel
- Porteurs de parole
- PSC1
- RPS
- Stage sanitaire et social - prévention vieillissement
- Stylisme
- TIMPASS
- Titre professionnel secrétaire comptable

Les formations poursuivies par les bénévoles de 2015 à 2018 :

- Accompagnement VAE pour les assistantes maternelles
- Formations personnes relais
- Formation laïcité et valeurs
- Groupe d'échanges Président des centres sociaux du Littoral
- Formation porteurs de parole

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

LE PILOTAGE ET LE SUIVI DU PROJET

Analyse du centre social

Quelques repères :

Modalités de suivi du projet : outils d'évaluation, tableaux de bord, plans d'actions annuels, mises à jour des données, évaluation annuelle, séminaires.....

Equipe : travail collectif, réunions d'équipe, réunions travail thématique.....

Fonctionnement des secteurs et transversalité : actions transversales, co-production inter secteurs.....

Le suivi du projet : 3 comités de pilotage propres à chaque objectif se réuniront annuellement pour évaluer l'atteinte des objectifs. Ils réuniront les salariés concernés, les bénévoles et les partenaires. Ce comité vérifiera la pertinence des actions mises en place en lien avec l'objectif et réajustera l'action si nécessaire.

Pour chaque action, un comité de suivi élabore et organise l'action et répartit les tâches de travail. Dans ce comité d'action sont présentes à toutes ou à quelques étapes, toutes les personnes de terrain qui participent de près ou de loin à l'action. Le pilotage du comité de suivi est un professionnel de l'animation désigné par les responsables de secteur avec l'accord du salarié, il peut être un responsable de secteur. Il a l'autonomie pour pouvoir animer le groupe et mener l'action à son terme, pour cela il aura en sa possession les outils nécessaires pour mener à bien sa mission et un cadre dans la temporalité. Il sera accompagné de son responsable de secteur en cas de besoin.

Chaque action fera l'objet d'un bilan quantitatif et qualitatif à partir des tableaux définis dans ce projet. Les comités de suivi se réunissent autant de fois que nécessaire. Ils s'adjoignent des personnes ressources qui viendront alimenter les besoins de communication, de logistique... Ils réfléchissent au sens de l'action, aux manières de faire pour que les valeurs portées soient au cœur des pratiques.

En ce qui concerne les données quantitatives, elles seront notées dans les tableaux et remises à la salariée en charge des statistiques afin de pouvoir élaborer des comparatifs éventuels de données...

Des échéanciers seront écrits afin de pouvoir préparer efficacement les actions dans les temps donnés avec des limites. Il s'agit d'éviter de reproduire les écueils du passé ou à vouloir répondre à trop de sollicitations, les risques de débordements ont engendré du stress inutile et nuisible. Il s'agira donc de mesurer les écarts entre les besoins et les moyens pouvant être mis en œuvre et préserver des temps architectes...

Les tableaux de bord : pour éviter un surplus de travail administratif, les tableaux utilisés seront ceux de la CAF. Néanmoins, il sera intéressant d'ajouter toute prise de photo illustrant la pertinence de l'action et de rechercher et de relever le plus possible les témoignages des participants à l'action (questionnaire, enquête)...

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

LES MOYENS LOGISTIQUES

Analyse du centre social

Quelques repères :

Description et plan des locaux (centralisés, décentralisés...) - Propriétaires des locaux et autres biens - Entretien des locaux et règles de sécurité - Equipements informatiques et téléphoniques - Moyens de transports...

Le Centre Socioculturel est situé dans le centre de la commune à proximité des commerces et des institutions publiques mairie, CCAS, poste, collège, écoles, médiathèque, école de musique...

Il appartient à la commune qui nous le met à disposition par conventionnement.

- Les locaux du Centre Socioculturel comprennent : au rez de chaussée : 1 hall d'accueil comprenant les bureaux de la direction, administratifs, référent familles, relais assistantes maternelles et directrice adjointe, le multi accueil, la salle de PMI ; au 1er étage : les bureaux du chargé de communication, de la responsable enfance, du coordinateur du pôle animation enfance jeunesse, de l'assistante ressources humaines, 4 salles d'activités et une cuisine ; au second : le bureau du personnel entretien, une salle informatique et une salle d'activité.

- Les locaux de l'Espace Jeunes : 1 espace bureau accueil, 1 salle foyer avec jeux, un cyber espace, une salle de jeux vidéo, un point info jeunes, 1 salle polyvalente de spectacle, 1 salle de dessin peinture, 1 atelier sculpture sur bois, 1 salle d'activité, un skate park, 1 terrain de beach volley...

- Les locaux de Pergaud : 6 salles d'activités, une grande cour, 1 espace bureaux...

Nous utilisons également la maison des associations pour certaines activités car le nombre de salles du centre est insuffisant et lors des vacances scolaires nous avons la possibilité d'utiliser une école primaire si le nombre d'inscriptions dépasse notre capacité d'accueil.

Les locaux sont entretenus par du personnel du Centre Socioculturel, sauf pour une partie des locaux de Pergaud nettoyés par des agents municipaux car ils sont également utilisés pour les animations de la pause méridienne .

Le Centre Socioculturel est desservi par des bus de ville dont l'arrêt se situe à proximité de l'équipement. L'Espace Jeunes est un peu plus décentré ce qui demande aux animateurs de communiquer régulièrement sur son existence... Nous possédons un véhicule 9 places, un kangoo et l'association s'est également équipée d'un nouveau véhicule en 2018 (Peugot 208). Ce nouveau véhicule permet de limiter l'utilisation des véhicules personnels par des salariés et ainsi limiter les risques pour les salariés en cas de sinistre (formalités administratives, franchises, malus...) et les coûts pour l'association (conventionnellement, l'association rembourse les frais de déplacements 0.54 cts par kilomètre générant une somme importante en fin d'année).

Les 3 équipements sont dotés d'ordinateurs et sont en réseau afin de permettre une meilleure gestion par le biais du logiciel NOE. Il n'y a pas d'informaticien au sein de la structure, nous avons donc un contrat de maintenance extérieur.

Afin d'apporter un meilleur confort d'utilisation aux usagers et répondre à leurs attentes, l'association a mis en œuvre le paiement par carte bancaire depuis fin 2017. Il s'agissait d'un réel besoin puisqu'aujourd'hui, quelques mois après sa mise en place, ils représentent déjà 36 % des paiements (44 % pour les chèques) sur l'ensemble des structures (Centre Socioculturel, Espace Jeunes et Pergaud) .

Perspectives pour le nouveau projet ?

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

L'arrivée de la nouvelle structure nécessitera une étude de l'ensemble des besoins logistiques afin de s'adapter aux nouveaux locaux et favoriser l'accueil et le service au public.

Réflexion sur les inscriptions en ligne dans le cadre de l'arrivée de ce nouveau bâtiment.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Sur la précédente période, veuillez procéder à :
l'analyse du budget global
l'analyse du budget d'animation globale
l'analyse du budget d'activités par secteur
le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement pour les centres sociaux associatifs
(précisez votre calcul)

Le budget global de 2017 :

- un compte de charges égal à 2 049 864,53 €
- un compte de produits égal à 2 180 311,41 €
- Excédent de 130 446,88 €

* Compte de charges réparties ainsi :

- Achats : 5 %
- Services extérieurs : 14 %
- Impôts et taxes : 4 %
- Salaires et charges : 73 %
- Charges de gestion courante : 3 %
- Dotations aux amortissements : 1 %

* Compte de produits répartis ainsi :

- Participations usagers : 9 %
- Etat : 6 %
- Région : 1 %
- CAF hors CEJ : 20 %
- Département : 3 %
- Commune dont charges supplétives : 59 %
- Autres produits (remboursements formations : carsat/ccas) : 3 %

Evolution du compte de résultat de 2015 à 2017 :

Il a connu des variations liées à la vie de l'association selon les années :

Années	2015	2016	2017
Charges	1 898 643 €	1 899 674 €	2 063 104,68 €
Produits	1 848 146 €	1 958 066 €	2 180 311,61 €
Résultat fonct	-50 497 €	58 392 €	117 206,93 €
Résultat courant	-44 793 €	65 455 €	118 169,46 €
Produits financiers			962,53 €
Charges except			5 292,84 €
Résultat except.	-397 €	1 481 €	12 374,42 €
Excédent ou déficit	-46 559 €	65 353 €	130 446,88 €

Explications sur le budget de l'année 2017 :

Bilan 2017 :

- Bilan actif : 1 260 715 €
- Bilan passif : 1 260 715 €

Bilan actif réparti ainsi :

- Charges constatées d'avance : 0,84 %
- Actif immobilisé : 1,94 %
- Disponibilités : 69,65 %
- Créances diverses : 27,57 %

Bilan passif réparti ainsi :

- Produits constatés d'avance : 5,15 %
- Dettes fournisseurs : 8,1 %
- Dettes fiscales et sociales : 17,9 %
- Capitaux propres : 60,75 %
- provisions retraite : 8,1 %

Fonds de roulement: 843 719 €

Excédent en FR: 34 619 €

Situation de trésorerie à la fin de l'exercice 2017 : 878 338 €

La trésorerie permet de faire face aux fluctuations d'activité et d'investissement et des fonds associatifs qui assurent la pérennité de l'association et permettent d'envisager avec prudence les futurs investissements et le développement de l'association.

Cf. bilan et compte de résultats des années 2016 et 2017 joints en annexe.

Quel (s) logiciel(s) de gestion et suivi utilisez-vous ?

Logiciel AIGA CLOE

Perspectives pour le nouveau projet ?
--

(en quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Mise en évidence des points forts et des points faibles :

Les points forts et points faibles :

- un panel d'activités et de projets adaptés et de qualité,
 - une dynamique collective et transversale,
 - une fréquentation importante,
 - des moyens humains importants et en adéquation avec l'activité du Centre Socioculturel,
 - une équipe impliquée, motivée et formée,
 - Une réelle mixité au sein des différents secteurs,
 - un centre connu et reconnu par les habitants, les usagers et les partenaires,
 - des partenariats nombreux et efficaces mais dont certains mériteraient des conventionnements et des financements sur la durée,
 - un poste RH qui fluidifie le fonctionnement face à une législation qui évolue en permanence,
 - une gouvernance impliquée et très présente,
 - un fort soutien de la municipalité.
-
- prévision d'une GPEC afin d'appréhender les évolutions possibles liées au changement de locaux : mutualisation, besoins nouveaux...,
 - des locaux "éclatés" pouvant générer des difficultés de communication,
 - une stratégie de communication à repenser,
 - peu d'actifs sur les ateliers adultes,
 - des incertitudes liées aux financements :
 - * CAF dans le cadre de la nouvelle COG (fin du dispositif fonds publics et territoires),
 - * santé,
 - * insertion,
 - * vieillissement.

ANALYSE CROISSE DE L'EVALUATION DU PRECEDENT PROJET ET DES DIAGNOSTICS

Résultats des deux diagnostics (de territoire et interne) enrichis des conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social.

Mise en évidence :

- des valeurs portées par le centre social :

Le Centre Socioculturel est affilié à la Fédération des centres sociaux et socioculturels et adhère à ses 3 valeurs fondamentales :

- dignité humaine,
- solidarité,
- démocratie.

L'appartenance au réseau des centres sociaux nous apporte soutien, force et reconnaissance et nous permet de traverser les périodes plus difficiles liées à la crise grâce à la mobilisation, à la vigilance, à une réflexion permanente et à une représentativité auprès des instances politiques et partenariales.

Ces valeurs donnent le sens à toutes nos actions, elles sont la dignité humaine (le respect), la solidarité et la démocratie (définies pour nous au travers de pratiques de travail d'équipe).

La charte des valeurs fédérales est affichée également à l'entrée du Centre Socioculturel, aux côtés de la charte du bénévolat et celle de l'accueil.

Tous les acteurs du centre en interne (bénévoles et salariés) et en externe (les partenaires ville, Caisse d'Allocations Familiales et Conseil Départemental, Fédération des Centres Sociaux) avaient été sollicités pour réfléchir sur les valeurs qui faisaient sens commun entre tous.

Le mardi 31 janvier 2017, dans le cadre du travail sur l'élaboration du nouveau projet, l'équipe a organisé un "gouter chantier". Cette initiative originale avait pour objectif de construire les fondations du nouveau projet, c'est-à-dire les valeurs sur lesquelles il s'appuie.

40 participants ont donc réfléchi collectivement au sens concret donné à ces valeurs et comment elles pouvaient s'appliquer concrètement au quotidien.

Chacun a dû exprimer un vœu sous forme de mots ou de phrases correspondant à au moins une des valeurs. Puis a choisi une phrase ou un mot qui les interpellaient le plus.

Ce travail a été poursuivi et approfondi lors du conseil de maison du 03 mai 2017 ainsi que lors des réunions d'équipe au sein des différents secteurs.

- des problématiques déterminées et les principaux axes d'intervention prioritaires :

- Un public pouvant être confronté à des difficultés ou des fragilités qu'elles soient temporaires ou pérennes (financier, santé, mobilité, insertion...).
- Une consommation de produits stupéfiants inquiétante notamment chez les plus jeunes.
- Un taux de chômage relativement important.
- Un fort besoin en mode de garde.
- Un vieillissement de la population.
- Un isolement ou un sentiment d'isolement qui s'accroît quelles que soient les catégories de population :
 - * mères au foyer,
 - * personnes âgées,
 - * assistantes maternelles,
 - * personnes sans emploi.
- L'arrivée de la nouvelle structure et le futur déménagement qui vont bouleverser le fonctionnement et les méthodes de travail.
- Le numérique de plus en plus présent au sein des foyers (avec ses côtés positifs mais aussi négatifs).
- Appréhender les évolutions possibles en termes de RH liées au changement de locaux : mutualisation, besoins nouveaux...
- Des locaux "éclatés" pouvant générer des difficultés de communication.
- Une stratégie de communication à repenser.
- Peu d'actifs sur les ateliers adultes.
- Des incertitudes liées aux financements.

Axes d'intervention :

- Création de lieux de vie et d'animation.
- Mise en place de projets spécifiques répondant aux besoins des habitants (santé, vieillissement, éducation...).
- Développement de projets de prévention des conduites addictives en lien avec les partenaires spécialisés.
- Le numérique : autant sur les pratiques des habitants (dématérialisation, dépendance...) que sur nos pratiques professionnelles (inscriptions en ligne, pointages...).
- Mise en œuvre d'une GPEC.
- Mise en place d'une réelle stratégie de communication.
- Définition d'une stratégie globale de transition vers les nouveaux locaux qui prendra en compte :
 - * réflexion autour des besoins : RH, logistique...,
 - * sensibilisation des usagers et des habitants,
 - * préparation et sensibilisation des salariés,
 - * réflexion sur les nouveaux modes de fonctionnement,
 - * réflexion sur l'aménagement intérieur,
 - * création de nouveaux projets,
 - * communication (habitants, usagers, partenaires),
 - * ...

VOTRE PROJET D'ACTION

La définition d'un objectif est le résultat recherché, et non la description ou le résumé d'un outil. Les objectifs ne sont pas les activités/animations mises en place. Ce sont les effets attendus de ces activités sur un public déterminé.

Les objectifs généraux :

Ils définissent les buts, les intentions que le centre social se donne.

Comment savoir si l'objectif est atteint ? Par des objectifs opérationnels qui eux font l'objet d'une évaluation. Ils sont sous-jacents aux objectifs généraux, d'où l'importance de bien les identifier et les formuler.

Les objectifs opérationnels :

Les objectifs opérationnels découlent des objectifs généraux. Ils sont les résultats visés. Ils sont observables et mesurables (en lien avec le plan d'action). Ils doivent être particulièrement précis et centrés sur l'action. Des termes à sens multiples peuvent donner lieu à des interprétations diverses qui risquent de provoquer des incompréhensions.

Le plan d'action :

Le plan d'action est la description des démarches concrètes mises en place pour atteindre l'objectif opérationnel. Il identifie l'ensemble des étapes et des processus mis en place pour répondre à l'objectif opérationnel. Il décrit les moyens et méthodes employées, le public concerné, les délais et les résultats attendus.

Les indicateurs :

L'indicateur est une mesure qui permet d'appréhender le réel en le synthétisant dans une représentation quantitative et qualitative.

C'est un signe tangible, objectif pour rendre compte de la mise en œuvre du plan d'actions.

C'est un levier pour agir, relancer l'action et poursuivre le projet : dans ce sens, l'indicateur touche à tous les aspects de gestion, d'organisation, financiers, et de méthode.

Eléments de typologie :

- Indicateurs d'environnement : ils caractérisent le contexte de l'action (ex : les attentes des usagers).
- Indicateurs de moyens : ils traduisent l'affectation des moyens à l'action (ex : % du budget, supports matériels).
- Indicateurs de production : ils traduisent l'activité concrète (ex : nombre d'ateliers réalisés).
- Indicateurs d'impact : ils traduisent la transformation de l'environnement relativement imputable à l'action (ex : nouvelles associations dans le quartier).
- Indicateurs de satisfaction : ils traduisent la satisfaction du public visé (ex : présence des parents aux réunions de la halte-garderie).

PRESENTATION DES NOUVEAUX OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS en lien avec les problématiques citées précédemment.

Constats ayant amené au choix de l'objectif général 1 :

- L'arrivée de la nouvelle structure au printemps 2020.
- Un projet ambitieux qui a évolué vers un projet de transfert total des activités du Centre Socioculturel vers cette structure.
- Des craintes, des incertitudes et des questions de certains salariés, bénévoles, usagers liées à ce nouveau projet.
- Un fonctionnement et des pratiques professionnelles qui vont nécessairement être amenés à évoluer et nécessitent donc une anticipation afin d'être opérationnel dès l'ouverture.
- L'importance à ce que les habitants et les professionnels s'approprient ce nouveau lieu de vie.

OG 1 : Faire du nouvel équipement un lieu de vie ouvert à tous en associant les habitants

OP 1 : Anticiper le futur déménagement en mobilisant les habitants et les équipes du Centre Socioculturel

OP 2 : Adapter nos modes de fonctionnement et nos pratiques à ce nouvel environnement

Constats ayant amené au choix de l'objectif général 2 :

- Un public pouvant être confronté à des difficultés ou des fragilités qu'elles soient temporaires ou pérennes (financier, santé, mobilité, insertion...).
- Un réseau de partenaires dense et qualifié ayant une connaissance approfondie du public et du territoire.
- De nouvelles réponses à penser et à construire.

OG 2 : Faire du Centre Socioculturel un lieu d'échanges et d'accompagnement (en portant une attention particulière aux habitants en situation de fragilité)

OP1 : Conforter et/ou développer le partenariat

OP 2 : Mettre en œuvre des projets / actions adaptés aux besoins repérés

Constats ayant amené au choix de l'objectif général 3 :

- Une dynamique collective reconnue par les habitants et partenaires qu'il est important de conforter.
- Des projets et actions de qualité.
- Un réseau de bénévoles et d'habitants important et investi.
- De nouvelles possibilités offertes par les nouveaux locaux.
- Des besoins encore non pourvus.
- Une volonté d'habitants de s'investir.

OG3 : Consolider la dynamique collective engagée afin de pérenniser l'existant et de poursuivre le développement des actions en faveur du public et de la commune

OP1 : Accentuer la participation des habitants sous toutes ses formes

OP2 : Favoriser le développement de projets afin de rester en phase avec les besoins du public et du territoire

PRESENTATION DES NOUVEAUX OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS

Dupliquer autant de tableaux que nécessaire en fonction du nombre d'objectifs généraux et opérationnels inscrits dans le nouveau projet « Animation Globale et Coordination »

Au regard de votre évaluation et de vos diagnostics, quelles autres perspectives envisagez- vous ?

Points potentiels

La fonction Accueil

Elle est le point d'ancrage de la vie du projet social. Sans elle, le Centre Socioculturel perd de sa substance, elle est la matière même du développement du projet.

Une attention particulière sera apportée à l'adaptation des modalités d'accueil au regard du changement de locaux. Cet axe sera travaillé dans l'objectif 1: Faire du nouvel équipement un lieu de vie ouvert à tous en associant les habitants.
OP 2 : Adapter nos modes de fonctionnement et nos pratiques à ce nouvel environnement.

La participation des habitants

Maintien des instances existantes dans lesquelles la participation des habitants est formalisée : comités de suivi, commissions, comités de pilotage, conseil d'administration, conseil de maison en accompagnant les habitants à la prise de parole, à la prise de posture...

L'implication des habitants est au cœur des missions du centre social, elle est donc systématiquement recherchée au sein de nos actions et ce quelque soit l'âge des usagers. Notre volonté est de rendre les habitants acteurs, acteurs de l'animation de leur quartier, acteurs dans l'éducation de leurs enfants, acteurs de leurs loisirs. Cette implication peut donc prendre différentes formes en fonction des aspirations de chacun et du temps disponible : bénévolat d'activités, de projets, accompagnement d'enfants, participation à l'élaboration de programmes d'activités, participation à des événements, montage de projets...

Ce mode de fonctionnement permet de créer des liens de confiance entre l'équipe et les usagers favorisant les échanges. Une fois ce lien créé, les habitants n'hésitent plus à faire remonter leurs idées et leurs souhaits pouvant ensuite donner lieu au développement de nouveaux projets.

Elle sera d'ailleurs au cœur de la dynamique liée au déménagement et à sa préparation : création de groupes de travail et de réflexion...

Elle est d'ailleurs présente dans 2 objectifs spécifiques du nouveau projet :

OG 1 : Faire du nouvel équipement un lieu de vie ouvert à tous en associant les habitants

OP 1 : Anticiper le futur déménagement en mobilisant les habitants et les équipes du Centre Socioculturel

OG3 : Consolider la dynamique collective engagée afin de pérenniser l'existant et de poursuivre le développement des actions en faveur du public et de la commune

OP1 : Accentuer la participation des habitants sous toutes ses formes

Les modalités d'adhésions

Les modalités d'adhésions semblent être adaptées, il n'est donc, pour l'heure, pas prévu d'évolution hormis le vote annuel du montant des cotisations.

Les conditions d'accessibilité au centre social

Faciliter l'accès du Centre Socioculturel à toute personne en favorisant la mixité sociale. Un projet d'accueil d'enfants en situation de handicap a été mis en place et est conforté grâce à un financement CAF sur appel à projets pluriannuel.

Maintien des actions existantes d'accueil des adolescents et adultes (les belles rencontres, défilé déjanté, ateliers artisanaux ouverts aux personnes des IME...) et toujours en lien avec la fonction accueil, le travail de changement de regard des uns envers les autres à creuser.

Cette accessibilité sera évidemment accrue avec la construction du nouveau bâtiment, notamment en direction des PMR : bâtiment de plein pied, aux dernières normes en vigueur.

Le soutien et la valorisation du bénévolat

Le Centre Socioculturel compte 134 bénévoles, tous secteurs confondus. Il est primordial de conforter cette dynamique notamment en préparant le renouvellement de l'équipe de bénévoles.

Nous allons également mettre en œuvre un accompagnement spécifique pour les bénévoles ou usagers souhaitant devenir administrateurs. En effet, il est important de désacraliser ce rôle et de rassurer les personnes intéressées. Elles seront donc reçues par le directeur et éventuellement la présidente, pour un échange autour du rôle d'administrateur et à quoi cela correspond concrètement. Elles seront également positionnées dans des commissions afin de découvrir "sur le terrain" un avant goût de cette fonction. Cela devrait permettre aux personnes de prendre la décision de se présenter en toute connaissance de cause.

Enfin, la notion de valorisation reste un enjeu important, cette thématique sera donc au cœur d'une prochaine assemblée générale : Qui sont les bénévoles et que font-ils ? Quels sont les différents modes de bénévolats ? A partir de quand est-on bénévole ?

Le développement des initiatives locales et le soutien à la vie associative

Concernant la vie associative et expliqué dans le bilan, la ville de Loon-Plage a développé depuis plusieurs années une Maison des Associations ayant pour mission l'accompagnement des associations dans l'ensemble de leurs démarches. De ce fait, les relations développées par le Centre Socioculturel se concentrent sur le développement du partenariat, le développement de projet et/ou une aide matérielle et logistique (mise à disposition de locaux, prêt de matériel...). Nous continuerons comme nous l'avons toujours fait à encourager et soutenir les initiatives locales qu'elles soient individuelles ou collectives, portées par des particuliers ou des associations locales. Ce sera notamment le cas dans les mois à venir avec la création d'une ludothèque, d'un jardin pédagogique ou d'une cafétéria participative.

Le pilotage et le suivi du projet

Un travail de longue haleine a été développé au cours des dernières années avec la mise en œuvre d'instances et d'outils permettant un pilotage efficient et un suivi régulier. Notre volonté est donc de maintenir ce niveau d'exigence sur les prochaines années en apportant, à la marge, des adaptations si nécessaire.

Les outils de communication

Nous allons travailler sur la mise en œuvre d'une stratégie de communication efficiente. On constate un certain nombre de manques même si des outils ont été développés :

- Le Centre Socioculturel compte aujourd'hui 5 comptes Facebook différents, cette démultiplication crée un flou chez les usagers qui ont du mal à s'y retrouver. L'information passe donc mal et on obtient pas les résultats escomptés. Nous allons donc concentrer l'ensemble des informations vers un seul compte afin de gagner en visibilité et ainsi éviter la dispersion de l'information.
- Un site Internet inactif depuis plusieurs années. Avec le développement du numérique, il est aujourd'hui primordial d'être présent sur Internet par le biais d'un site attractif et adapté à nos besoins. Nous travaillons donc à la création d'un nouveau site adapté qui facilitera l'accès aux informations et qui permettra, lorsque nous serons prêts, d'assurer la transition vers les inscriptions en ligne.
- Pas de référent communication.

La gestion des ressources humaines

L'arrivée de la nouvelle structure aura un impact certains sur nos modes de fonctionnement : rassemblement des 2 bâtiments (Centre Socioculturel et Pergaud) mais 2 accueils nécessaires (bâtiment animation et bâtiment administratif + ludothèque), création de nouveaux projets et donc de nouveaux besoins (ludothèque, bar associatif...).

Plusieurs pistes sont étudiées:

- Informatique : le développement du numérique dans nos pratiques professionnelles et notre fonctionnement qui vont encore s'accroître avec la nouvelle structure : volonté d'inscription en ligne.
 - Communication : au regard des besoins repérés, il semble essentiel d'avoir un 1/2 poste sur cette mission : gestion du site Internet, des réseaux sociaux, création de supports...
 - Ludothèque : la création d'une ludothèque est un axe fort pour l'avenir, afin de développer au mieux cet outil au service des habitants, il est important d'avoir un salarié positionné sur cette mission.
 - Animation enfance/petite enfance : actuellement 2 responsables de secteur + 3 adjointes.
 - Accueil/secrétariat : 2 accueils seront nécessaires car 2 sites.
 - Entretien : incertitude sur qui prendra en charge l'entretien du bâtiment : la ville ou le Centre Socioculturel ? Va-t-on maintenir une externalisation de ce service ?
- Le départ en retraite à moyen terme de la responsable administrative:

Ces éléments devront nous amener à mener une nouvelle réflexion sur nos modes de fonctionnement mais également sur les besoins RH. Il est donc étudié la mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui permettrait de mener à bien cette réflexion et trouver des pistes d'organisation adaptées afin d'optimiser le fonctionnement à nos moyens.

Le partenariat

Le développement du partenariat est une priorité pour l'équipe afin d'enrichir nos projets et favoriser la mixité du public accueilli tout en faisant découvrir la structure et son champ d'intervention.

Le partenariat (tout comme la participation des habitants) reste donc au cœur de nos pratiques professionnelles. En effet, les centres sociaux restent des acteurs généralistes et qui ont besoin, en fonction des thématiques abordées, de l'expertise de nos partenaires afin de favoriser une montée en qualification de nos projets.

Les moyens logistiques et financiers

Moyens logistiques :

L'arrivée des nouveaux bâtiments nécessitera une étude de l'ensemble des besoins logistiques afin de s'adapter aux nouveaux locaux et favoriser l'accueil et le service au public

Réflexion sur les inscriptions en ligne dans le cadre de l'arrivée de la nouvelle structure.

Moyens financiers :

Le changement de locaux a été au cœur de tout le document et sera le fil conducteur des 4 prochaines années. Comme nous l'avons analysé, ce changement va engendrer un grand nombre de bouleversements et des besoins nouveaux : Ressources Humaines, logistiques, investissements, inscriptions en ligne...

Une concertation sera donc essentielle, avec nos financeurs et notamment avec la ville de Loon-Plage afin de mesurer notre capacité à mettre en œuvre l'ensemble des chantiers ouverts.

Autres

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE N

Le budget prévisionnel doit être obligatoirement équilibré en recettes et en dépenses.

Les charges supplétives ou contributions en nature sont les charges afférentes au fonctionnement d'une association mais supportées par un tiers. Leur valorisation dans le budget prévisionnel et le compte de résultat est nécessaire pour permettre l'appréciation du prix de revient réel des activités. Toutefois, ces contributions doivent être portées dans un compte de charges spécifiques (compte 65 : autres charges de gestion courante) ainsi que dans un compte de produits correspondant (compte 75 : autres produits de gestion courante). Leur montant doit correspondre au montant établi et attesté par le tiers (collectivité territoriale, institutions, bailleurs, ...). Il pourra faire l'objet de contrôle.

Les communes ne peuvent pas déclarer des charges supplétives pour les actions / services dont elles sont gestionnaires. L'utilisation de leurs propres locaux ne peut être valorisée.

- Ce dossier de demande dûment complété est à adresser à la CAF du Nord, en le déposant en format.pdf sous le site SEPIA. (Système d'Echanges des Pièces Administratives).
- Vous trouverez ci-après la liste des pièces justificatives complémentaires à fournir, nécessaires à la signature de la convention.

CHARGES :

COMPTES	INTITULES DES COMPTES		TOTAL CHARGES
60	Achats		
61	Services Extérieurs		
62	Autres services extérieurs		
63	Impôts et taxes		
64	Frais de personnel		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Amortissements, aux provisions et engagements		
69	Impôts sur les bénéfices		
sous-total			0
86	Contributions		
TOTAL CHARGES			0

PRODUITS :

COMPTES	INTITULES DES COMPTES	TOTAL CHARGES
70	Vente de produits finis prestataires	
74	Subventions d'exploitation	
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
sous-total		0
87	Contrepartie des contributions	
TOTAL PRODUITS		0

COMPTEs	INTITULES DES COMPTEs	TOTAL PRODUITS
70623	Prestations reçues de la Caf	
70623-AGC	Prestations reçues de la Caf	
70623-ACF	Prestations reçues de la Caf	
70623-aut	PS reçues d'autres équipements	
70623-al	PS reçues pour ALSH	
70623-clas	PS reçues pour CLAS	
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil	
70623-laep	PS reçues pour LAEP	
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale	
70623-ram	PS reçues pour RAM	
70641	Participation des usagers déductibles de la PS (spécifique EAJE)	
70642	Participation des usagers déductibles de la PS	
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	0
741	Subvention ETAT	
742	Subvention REGION	
743	Subvention DEPARTEMENT	
744	Subvention COMMUNE	
7451	Subvention ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement Caf	
746	Subvention EPCI (intercom)	
747	Subvention entreprise	
748-1	Subventions fonds européens	
748-2	Subventions autre entité publique	
74	Subvention exploitation	0

COMPTES	CHARGES	Fonction Direction	Fonction accueil	Comptabilité Gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches					0
6185	Frais de colloque					0
61	Services extérieurs	0	0	0	0	0
621	Personnel extérieur (détaché facturé)					0
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0
6226	Frais de commissaire aux comptes					0
6227	Frais d'acte et de contentieux					0
623	Publicité, information et publications					0
625	Déplacements					0
6258	Fonctionnement des instances					0
6281	Cotisation fédération					0
6284	Frais de recrutement du personnel					0
62861	Formation des salariés					0
62862	Formation des bénévoles					0
62	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0
631	Taxes sur salaires					0
633-63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel					0
635-63B	Autres impôts et taxes					0
63	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
6411	Salaires bruts					0
6412	Congés payés					0
6413	Primes et gratifications					0
6414	Indemnités et avantages divers					0
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance					0
647	autres charges sociales					0
648	Autres charges de personnel					0
64	Frais de personnel	0	0	0	0	0
6815	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement					0
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	0	0	0	0	0
	Sous-total	0	0	0	0	0
862	Mise à disposition de personnel					0
86	Contributions	0	0	0	0	0
	TOTAL CHARGES	0	0	0	0	0

PIECES JUSTIFICATIVES

> L'attestation sur l'honneur de non changement de situation est à télécharger sous SEPIA, à compléter et à déposer sous SEPIA en format PDF.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE SUIVI D'UNE FORMATION
PAR LES MEMBRES DES INSTANCES DE GOUVERNANCE
DES CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS PAR LA CAF DU NORD**

Je soussigné(e) CHOQUET Pascaline (Nom et Prénom)

Représentant (e) légal (e) :

Maire de la Commune de :

Ou

Président de l'Association ou Communauté de Communes : ASSOCIATION DULCIE SEPTEMBER

Sise à : 60 A rue Georges Pompidou 59279 LOON-PLAGE

Déclare que des membres de l'instance de gouvernance du centre social : Dulcie September,
situé à : Loon-Plage,

☒ ont suivi la ou les formation(s) suivante(s).

☐ s'engagent à suivre la ou les formations suivantes.

Nom de la formation	Organisme	Date(s)
Communication et posture de bénévole dirigeant	Investir humain	11 mai, 25 juin, 27 septembre, 29 octobre et 27 novembre 2018
Vivre ensemble - cycle de formation - conférences à destination des administrateurs, usagers et salariés	Hervé Bordy - Formation Conseil	Du 15 au 17 décembre 2017
Outil méthodologique "porteurs de paroles"	Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels du Nord-Pas-De-Calais	20 et 21 juin, 27 septembre 2016

Fait, le 26 septembre 2018

A Loon-Plage

Dans tous les cas, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire.

Les pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention

1.1 Les pièces administratives

Associations – Mutuelles – Comités d'Entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles Pour les comités d'entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Vocation	Statuts	
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly)	
Capacité du contractant	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
Pérennité (opportunité de signer)	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)	

Collectivités territoriales – Etablissements publics

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU/SIVOM/EPCI/Communauté de communes et détaillant le champ de compétence Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Vocation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	

Entreprises – Groupement d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
	Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	Statuts	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly)	
Pérennité (opportunité de signer)	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1)	

1.2 Les pièces justificatives relatives aux structures ou actions financées par une prestation de service :

Centres sociaux : animation globale et coordination

	Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
ANIMATION GLOBALE (AG)	Qualité du projet	Projet d'animation globale (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année)	- Projet d'animation globale (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année) - Attestation de suivi de formation par des membres de l'instance de gouvernance
ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (ACF)	Qualité du projet	Projet d'animation collective famille (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année)	Projet d'animation collective famille (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année)
AG	Personnel	Organigramme prévisionnel du personnel précisant les compétences, les qualifications et le temps de travail des personnes intervenant dans la structure	Organigramme prévisionnel du personnel précisant les compétences, les qualifications et le temps de travail des personnes intervenant dans la structure
AG	Eléments financiers	Budget prévisionnel de la première année de la convention et qui, conformément au Plan comptable des centres sociaux, détaille les dépenses et recettes par fonction (pilotage, logistique et activités dont l'animation collective famille)	Budget prévisionnel de la première année du renouvellement de la convention et qui, conformément au Plan comptable des centres sociaux, détaille les dépenses et recettes par fonction (pilotage, logistique et activités dont l'animation collective famille)
ACF	Eléments financiers	Budget prévisionnel de la première année de la convention.	Budget prévisionnel de la première année du renouvellement de la convention.

2. Les pièces justificatives nécessaires au paiement

	Nature de l'élément justifié	Pour chaque année N de la convention : Justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte / avance	Pour chaque année N de la convention : Justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte / régularisation
AG	Eléments financiers	Budget prévisionnel de l'année N et qui, conformément au Plan comptable des centres sociaux, détaille les dépenses et recettes par fonction (pilotage, logistique et activités dont l'animation collective famille). Acompte versé sous réserve de la présence en Caf du compte de résultat N-1 ou N-2.	Compte de résultat de l'année N et qui conformément au Plan comptable des centres sociaux, détaille les dépenses et recettes par fonction (pilotage, logistique et activités dont l'animation collective famille).
ACF	Eléments financiers	Budget prévisionnel de l'année N	Compte de résultat de l'année N
AG / ACF	Activités	Acompte versé sous réserve de la présence en CAF du rapport d'activité N-2	Rapport d'activité et / ou état de réalisation des actions.